## DEUX-SEVRES

#### VILLE DE NIORT



#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 45

Votants: 45

Convocation du Conseil municipal :

le 13/09/2022

Publication: le 23/09/2022

**SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2022** 

Délibération n° D-2022-331

Rapports du délégataire de service public - Parkings Hôtel de Ville - La Roulière - Marcel Paul et Saint-Jean - SO SPACE - Année 2021

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

#### Présents:

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Lydia ZANATTA, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur David MICHAUT, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Véronique ROUILLE-SURAULT.

Secrétaire de séance : Anne-Lydie LARRIBAU

#### Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Baptiste DAVID, Madame Stéphanie ANTIGNY, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas VIDEAU, Monsieur Nicolas ROBIN, ayant donné pouvoir à Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur François GIBERT, ayant donné pouvoir à Madame Véronique BONNET-LECLERC

#### **CONSEIL MUNICIPAL DU 19 septembre 2022**

Délibération n° D-2022-331

<u>Direction de la Réglementation et de</u> l'Attractivité Urbaine

Rapports du délégataire de service public - Parkings Hôtel de Ville - La Roulière - Marcel Paul et Saint-Jean - SO SPACE - Année 2021

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs.

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

L'article L3131-5 du code de la commande publique dispose que le concessionnaire produit chaque année un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services.

L'article L.1411-3 du Code général des collectivités territoriales précise que dès la communication du rapport, son examen est mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Comme le prévoit l'article L.1413-1 du Code général des collectivités territoriales, ces rapports ont été examinés par la Commission consultative des services publics locaux, en date du 8 septembre 2022.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- prendre acte de la production du rapport de la SO SPACE, concernant :
  - la délégation de service public du parking Hôtel de Ville,
  - la délégation de service public du parking La Roulière,
  - la délégation de service public du parking Marcel Paul,
  - la délégation de service public du parking Saint-Jean.

LE CONSEIL PREND ACTE



SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE Société à Conseil d'Administration

Capital : 3 488 742,50 €

Siège Social: Hôtel de Ville de NIORT

**Etablissement stationnement :** 64, avenue Saint Jean d'Angély 79000 NIORT

**Etablissement Acclameur :** 50, rue Charles Darwin 79000 NIORT

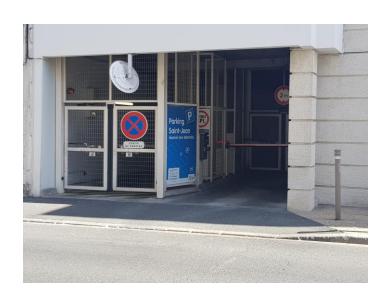
# RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

## A L'AUTORITE DELEGANTE

# Activité des parkings en Délégation de Services Publics

**SAINT JEAN** 

**EXERCICE 2021** 



Conformément au décret n° 2005-236 du 14 mars 2005 modifiant le Code Général des collectivités Territoriales, la SO SPACE a établi ses rapports présentant l'activité et un compte rendu financier des biens confiés.

## **TABLE DES MATIERES**

PRÉAMBULE	3
LES MOYENS HUMAINS	7
MOYENS COMMUNS MIS EN ŒUVRE POUR L'ÉXÉCUTION DES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC CONFIÉES	13
LA PRÉSENTATION DU SERVICE DÉLÉGUÉ	18
LES INDICATEURS D'EXPLOITATION	21
LES TRAVAUX SIGNIFICATIFS	27

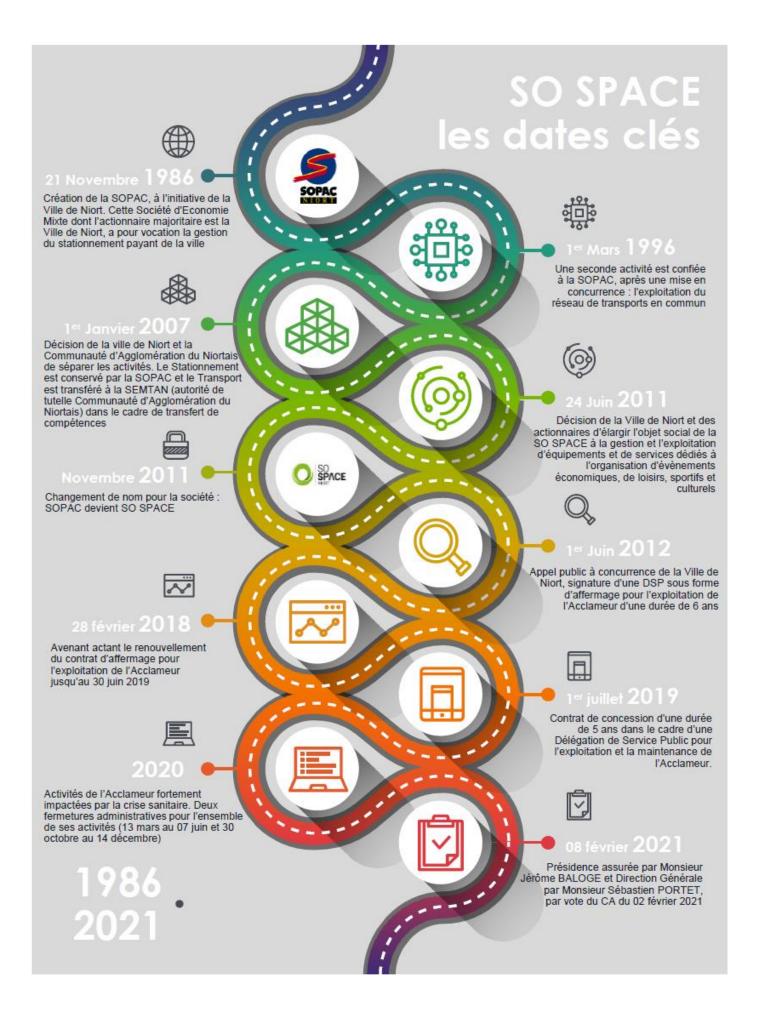
#### **PRÉAMBULE**

#### **COMPOSITION STRUCTURELLE**

Une **E**ntreprise **P**ublique **L**ocale fait la preuve au quotidien de son dynamisme et de sa capacité à répondre aux attentes des élus et collectivités en proposant des solutions pérennes d'optimisation en matière d'action publique locale. Elle agit au cœur du développement du territoire en conciliant la satisfaction de l'intérêt général et les atouts de l'entreprise tout en s'appuyant sur les ressources locales.

Qu'il s'agisse d'initier un projet d'envergure ou de gestion du quotidien, une **EPL** se consacre de par sa nature même, à améliorer la qualité de vie des citoyens, à l'échelle d'un quartier, d'une ville ou d'un territoire.

Une **EPL** est avant tout une entreprise, et doit chaque jour être performante et pertinente pour réussir dans ses missions.



#### Composition du Conseil d'Administration à compter du 30 juin 2020

#### **▶** Membres publics

#### Ville de Niort

- ✓ Monsieur Jérôme BALOGE, Président-Directeur Général
- ✓ Monsieur Dominique SIX
- ✓ Madame Christelle CHASSAGNE
- ✓ Monsieur François GUYON
- ✓ Monsieur Gérard LEFEVRE

#### Communauté d'Agglomération du Niortais

✓ Monsieur Alain LECOINTE

#### **→** Collège du second groupe

- ✓ **MACIF PARTICIPATIONS** représentée par Monsieur Patrick GIRAUD.
- ✓ CAISSE FÉDÉRALE CREDIT MUTUEL OCÉAN représentée par Monsieur Eric CHEVALIER,
- ✓ Caisse Régionale de CRÉDIT AGRICOLE Mutuel Charente-Maritime Deux-Sèvres représentée par Monsieur Louis DU HAMEL.
- ✓ SAS TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION représentée par Monsieur Frédéric LEGAL,
- ✓ CHAMBRE de COMMERCE et D'INDUSTRIE Territoriale des Deux-Sèvres représentée par Monsieur Claude GUIGNARD.

#### >> Président et Directeur Général

Du 01/01/2021 au 07/02/2021, la fonction de Président Directeur Général est assurée par Monsieur Jérôme BALOGE.

A la suite du Conseil d'Administration du 02/02/2021, la Présidence est assurée à compter du 08/02/2021 par Monsieur Jérôme BALOGE, Maire de NIORT, Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

La fonction de Directeur Général est dévolue à Monsieur Sébastien PORTET.

#### > Vice-Présidents

Le Conseil d'Administration en date du 24 novembre 2020 a nommé la Ville de Niort Vice-Présidente du Conseil d'Administration représentée par :

- ✓ Monsieur Dominique SIX
- ✓ Madame Christelle CHASSAGNE
- ✓ Monsieur François GUYON

#### COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE (CAO) DEPUIS LE 24/11/2020

La **C**ommission d'**A**ppel d'**O**ffres de la SO SPACE est composée d'un collège ayant voix délibérative composé de cinq membres titulaires et autant de membres suppléants suivants :

✓ 5 membres titulaires et 5 membres suppléants choisis parmi les administrateurs

#### Membres de la CAO

Titulaires	Suppléants (non affectés à un titulaire)						
Monsieur Gérard LEFEVRE Président	Madame Christelle CHASSAGNE						
Monsieur Dominique SIX	Monsieur Alain LECOINTE						
Monsieur François GUYON	Monsieur Éric CHEVALIER représentant la Caisse Fédérale de CREDIT MUTUEL OCEAN						
Monsieur Patrick GIRAUD représentant la MACIF PARTICIPATIONS	Monsieur Louis DU HAMEL représentant la Caisse Régionale de CREDIT AGRICOLE						
Monsieur Frédéric LEGAL représentant la SAS TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION	Monsieur Claude GUIGNARD représentant la CHAMBRE DE COMMERCE et D'INDUSTRIE TERRITORIALE des Deux-Sèvres						

#### **SON CAPITAL SOCIAL:**

ACTIONNAIRES	%	Capital	Nbre
	du capital	en €uros	d'actions
1. PERSONNES PUBLIQUES			
Ville de NIORT	70,07 %	2 444 437,75	160 291
Communauté d'Agglomération de NIORT	<u>0,04 %</u>	1 525,00	100
TOTAL Personnes Publiques	70,11 %		
2. AUTRES ACTIONNAIRES			
MACIF PARTICIPATIONS SA	9,64 %	336 338,75	22 055
MAIF	9,64 %		22 055
		336 338,75	
Q PARK SERVICES	2,62 %	91 500,00	6 000
CAISSE D'EPARGNE Aquitaine Poitou-	2,32 %	80 825,00	5 300
Charentes			
C.R.C.A. Mutuel Charente-Maritime Deux-	2,37 %	82 517,75	5 411
Sèvres			
Sas TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION	1,31 %	45 750,00	3 000
CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNATIONS	1,31 %	45 765,25	3 001
Caisse Fédérale de CREDIT MUTUEL	0,39 %		882
OCEAN		13 450,50	
BANQUE POPULAIRE Centre Atlantique	0,131 %	4 575,00	300
CHAMBRE DE COMMERCE & D'INDUSTRIE	0,107 %	3 736,25	245
des Deux-Sèvres			
Association des Commerçants quartier Saint	0,044 %	1 525,00	100
Jean			
SEM des HALLES	0,004 %	152,50	10
Groupement des Commerçants rue du Rabot	0,004 %	152,50	10
Association des Commerçants Avenue de	0,004 %	152,50	10
Paris	•	ĺ	
TOTAL Autres Actionnaires	29,89 %		
TOTAL	100 %	3 488 742,50	228 770

L'actionnariat de la SO SPACE n'a pas connu de modification au cours de l'exercice 2021.

#### **SON ACTIVITÉ**:

L'activité se décline sur l'exercice 2021 suivant trois volets :

- ✓ Stationnement
- ✓ Acclameur
- ✓ Vie sociale

(Fonctions Supports Administrative, juridique, RH, comptable et financière)

Le fonctionnement intrinsèque de la société est ventilé ci-après par activité.

#### LES MOYENS HUMAINS

Au 31 décembre 2021, 28 collaborateurs œuvraient au sein de la SO SPACE (voir organigramme **ANNEXE 1**).

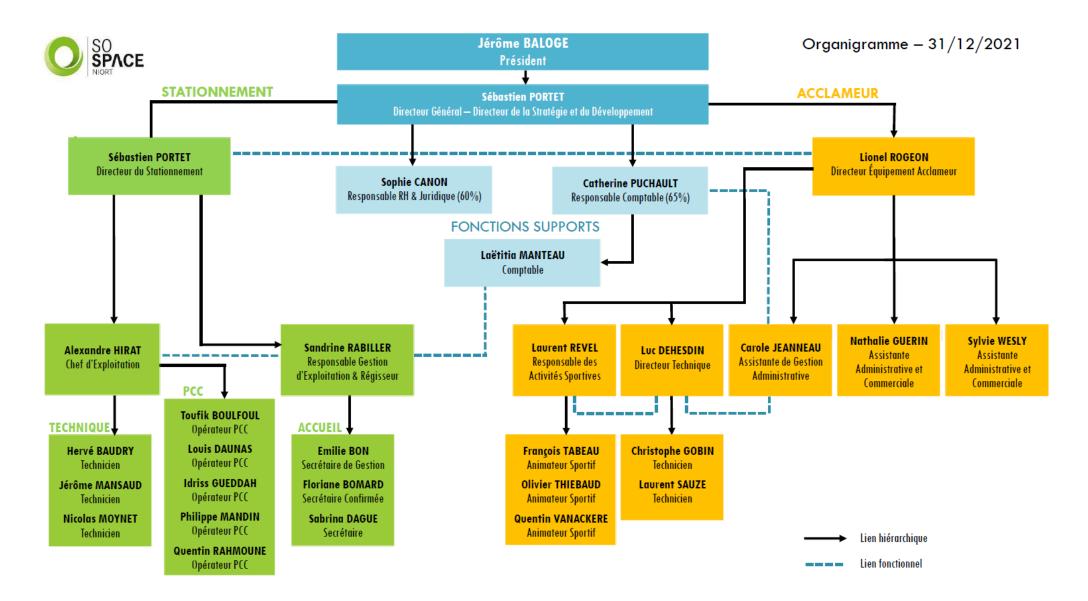
Deux Conventions Collectives Nationales (CCN) sont applicables au sein de la SO SPACE :

- → Les droits et obligations des salariés affectés à 100% à l'Etablissement ACCLAMEUR sont régis par la CCN SYNTEC soit 11 personnes.
- → Les autres membres du personnel affectés aux fonctions supports, et ceux dédiés à l'activité stationnement seule relèvent de la Convention Collective Nationale des Services de l'Automobile, soit 17 personnes.

Les ressources humaines de la SO SPACE au titre de 2021, sont organisées autour du schéma suivant :

#### → Au 31 décembre 2021

- **Monsieur Le Maire Jérôme BALOGE** assure les fonctions de Président
- Monsieur Sébastien PORTET assure les fonctions de Directeur Général et de Directeur de la Stratégie, du Développement et du Stationnement
- **Monsieur Dominique SIX, Vice-Président** en charge des dossiers du stationnement
- **Monsieur François GUYON**, Vice-Président en transversalité sur les sujets liés à l'innovation
- Les fonctions supports regroupant les ressources humaines, juridique, comptable et financière
- ♣ Un Etablissement Stationnement avec une Direction d'Exploitation dédiée et des moyens humains propres
- ♣ Un Etablissement Acclameur avec une Direction d'Exploitation dédiée et des moyens humains propres



#### SIÈGE ET FONCTIONS SUPPORTS AU 31/12/2021

- → Le Directeur Général assure l'encadrement des trois pôles d'activités :
  - Accueil et gestion des abonnés
  - Maintenance Collecte et Entretien des matériels
  - Surveillance GTC des parkings
- → Le Directeur de la Stratégie, du Développement et du Stationnement est responsable de la mise en œuvre du plan stratégique, du développement commercial et de la conduite de projets au sein de la SO SPACE.

#### Il a pour mission:

- √ d'entretenir et développer un réseau afin d'inscrire les objectifs de la SO SPACE dans une logique de qualité (collectivités territoriales, élus, partenaires privés). Instaurer avec eux des relations propres à asseoir et conforter la stratégie de développement des établissements existants et à venir de la SO SPACE.
- √ d'asseoir l'image et la notoriété de la salle de spectacle l'Acclameur et des autres équipements de même nature.
- ✓ de définir, sous les orientations du Président, une stratégie et mener une politique commerciale et promotionnelle importante,
- ✓ d'assurer le pilotage des projets et la mise en œuvre des opérations de stationnement, dans le respect des objectifs opérationnels et financiers,
- ✓ de mobiliser et optimiser les ressources humaines et l'ensemble des moyens d'actions afin d'impulser et coordonner les projets en cours.
- → La Responsable Comptable (à temps partagé avec la SEMIE et affectée à 65 % à l'activité SO SPACE) gère la partie comptable et fiscale.
- → La Responsable Ressources Humaines et Juridique (à temps partagé avec la SEMIE et affectée à 60 % à l'activité SO SPACE) collabore avec la Directrice Administrative et Juridique sur les aspects de droit social, droit des sociétés et droit fiscal.
- → La Comptable collabore avec la Responsable Comptable.

#### **ÉTABLISSEMENT STATIONNEMENT**

→ Le Directeur de la Stratégie, du Développement et du Stationnement supervise en lien avec le Chef d'Exploitation l'activité stationnement et est chargé du maintien en bon état de fonctionnement des installations de sécurité, conformément aux normes en vigueur ainsi que des matériels installés dans les parkings.

Il supervise également en lien avec la Responsable Gestion d'Exploitation du Stationnement toute l'activité stationnement. (Statistiques, recettes prévisionnelles, communication ...)

- → Une Responsable Gestion d'Exploitation du Stationnement qui collabore avec le Directeur du Stationnement. Elle est chargée de la gestion des contrats d'abonnements (facturation et suivi des encaissements, recettes prévisionnelles, élaboration de statistiques, rédaction de rapports ...) et a également la qualité de régisseur titulaire dans le cadre des régies suivantes :
  - Régie des recettes du stationnement (Voirie, forfait actif, forfait résident, paiement par mobile)
  - Régie des parcs en prestation (Moulin du Milieu, Jacques De Liniers, Mûrier, Cure, Saint-Vaize, Henri-Gelin).
  - Régie de remboursement des PIAF,
  - Régie d'avances et recettes du parking de La Brèche.

#### LA BOUTIQUE DU STATIONNEMENT

→ Une Gestionnaire qui participe à la gestion des contrats d'abonnements et à la vente de forfaits résidents. Elle effectue le remplacement de la Responsable Gestion d'Exploitation du Stationnement en son absence et participe aux tâches de secrétariat. Elle procède également à l'expédition des matériels pour réparation et en assure le suivi.

Elle a également la qualité de Mandataire Suppléant dans le cadre des régies.

→ Une Secrétaire Confirmée qui participe à la gestion des contrats d'abonnements et à la vente de forfaits résidents. Elle effectue également le comptage, la saisie des collectes d'horodateur et leur contrôle jusqu'à la remise au transporteur de fonds. Elle a également la qualité de Mandataire dans le cadre des régies.

#### LA MAINTENANCE ET L'ASSISTANCE A LA CLIENTÈLE

→ Un Chef d'Exploitation, sous le contrôle du Directeur de la Stratégie, du Développement et du Stationnement, encadre les techniciens. Parmi ses tâches figurent notamment les collectes sur horodateurs et caisses automatiques, le contrôle et l'entretien, la maintenance, la réparation de tous les équipements sur voirie et en ouvrage, le suivi des intervenants extérieurs.

Il assure les astreintes (1 semaine sur 4) alternativement avec les techniciens.

→ Trois Techniciens de maintenance sous la supervision du Chef d'Exploitation, effectuent les collectes sur horodateurs et caisses automatiques, assurent l'entretien, le nettoyage, la réparation de tous les équipements techniques sur voirie et en ouvrage (matériels de péage). Ils contribuent ainsi à l'amélioration du service rendu aux usagers.

Ils assurent à tour de rôle des périodes d'astreinte au titre desquelles ils peuvent être amenés à effectuer des interventions techniques sur site ou à distance, sur les parkings et ouvrages publics de stationnement payant fermés à l'aide de barrières et gérés au moyen de la télégestion.

L'ensemble des salariés en charge de la maintenance, intervenant sur les sites exploités, et de ce fait directement en contact avec les usagers du stationnement sont pourvus de tenues à la couleur et à l'effigie de la SO SPACE pour faciliter leur identification par la clientèle du stationnement dans les parkings et en voirie.

→ Cinq Opérateurs de Poste de Contrôle Centralisé se relaient au poste de gestion centralisée des parcs de stationnement gérés par la SO SPACE, installé dans le parking de la Brèche, afin d'assurer une permanence 7J/7 et 24h/24. Leur mission principale est de porter assistance à la clientèle de l'ensemble des parcs depuis le Poste de Contrôle Centralisé et de contrôler à distance le bon fonctionnement des automatismes, la sécurité incendie de l'ensemble des parcs. Ils tiennent à jour le registre de prise de poste et d'évènements survenant sur l'ensemble des parcs en GTC.

L'ensemble des salariés en charge de la maintenance et de l'assistance à la clientèle, intervenant sur les sites exploités, et de ce fait directement en contact avec les usagers du stationnement sont pourvus de tenues à la couleur et à l'effigie de la SO SPACE pour faciliter leur identification par la clientèle du stationnement dans les parkings et en voirie.



#### **RÉGIME DU CONTRAT**

Traité de Concession pour la réalisation et l'exploitation du parking Saint-Jean signé le 22 juillet 1994 pour une durée de 40 ans avec échéance le 21 juillet 2034.

La SO SPACE se rémunère directement sur les droits payés par l'usager et gère à ses risques et périls. La fixation des tarifs applicables dans ce parking relève de la compétence de la Ville de Niort.

En ce qui concerne les modalités financières pour ce contrat ci-dessus mentionné, la SO SPACE est tenue de verser à la Collectivité une redevance pour occupation du Domaine Public et fixée à 1 % du chiffre d'affaires de l'année précédente.

Par ailleurs, chaque emprunt contracté par la SO SPACE pour leur financement, fait l'objet d'une garantie de remboursement de la Ville de Niort à hauteur de 50 % du montant emprunté.

La Ville de Niort vote chaque année les tarifs du stationnement et compense financièrement la SO SPACE, le différentiel entre les tarifs « économiques » permettant l'équilibre financier du contrat et les tarifs « politiquement » votés.

# MOYENS COMMUNS MIS EN ŒUVRE POUR L'ÉXÉCUTION DES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC CONFIÉES

Depuis plus de 35 ans maintenant, la SO SPACE assure des missions de services publics dans la gestion du stationnement de la Ville de NIORT.

L'exploitation simultanée des différents sites niortais lui permet d'optimiser ses coûts via la mutualisation des moyens humains et techniques situés 64 avenue Saint-Jean d'Angély et dans le Poste de Contrôle Centralisé du parking de La Brèche et ainsi d'assurer la gestion, l'exploitation et la surveillance 24h/24.

#### 1. LE POSTE DE CONTROLE CENTRALISÉ

Le PCC situé au parking de La Brèche, permet de gérer en local le parking de La Brèche, et à distance l'ensemble des parkings que la SO SPACE a en gestion (*Marcel Paul, La Roulière, St Jean, Hôtel de Ville, St Vaize, Henri-Gelin, Jacques De Liniers, parking sécurisé de La Crèche*). L'ensemble des parkings sont reliés au PCC via une fibre optique ou en liaison ADSL. Notre système de gestion technique centralisé permet à un seul opérateur de gérer l'ensemble de nos sites.

Afin d'assurer les missions en termes de sécurité incendie (*levée de doute en moins de 15 minutes*), notre PCC peut être basculé à tout moment à un prestaire et l'opérateur peut ainsi intervenir sur site et procéder à la levée de doute.

#### 2. L'ENTRETIEN DES MATÉRIELS

Le schéma de circulation des informations entre les différents services, instauré par la Direction de la SO SPACE permet d'assurer fluidité de transmission et réactivité d'intervention.

Ainsi toutes les données provenant directement des usagers ou remontant des terminaux informatiques de la GTC sont traitées sur site très rapidement. A noter qu'une modernisation de ces réseaux de connexions s'est opérée en 2011 pour passer du filaire à la fibre optique.

L'équipe chargée de la maintenance assure la plupart des travaux de réparations courantes jusqu'au niveau 4 de la norme AFNOR X-60-010 de maintenance, ce qui permet de solutionner la majorité des défaillances techniques. Une formation adéquate leur est dispensée.

Pour ce faire la SO SPACE a investi dans l'acquisition d'outils (dotation individuelle en outillage FACOM des techniciens) et matériels nécessaires (plateforme élévatrice pour tous les travaux en hauteur...).

En outre, chaque technicien a reçu un Equipement Individuel de Protection pour effectuer les réparations en application des règles de sécurité.

De plus, des formations et recyclages leurs sont dispensés pour leur permettre d'acquérir de nouvelles compétences ou de mettre à jour leurs connaissances.

Lorsque les travaux à réaliser dépassent les compétences en interne, la SO SPACE fait appel à des entreprises extérieures après mise en concurrence organisée dans le respect de l'ordonnance 2015-899 du 23/07/2015 et du décret 2016-360 du 25/03/2016 relatif aux marchés publics depuis le 1er avril 2016.

En fonction du montant et de l'objet des marchés, parmi les critères de sélection figurent :

- Qualité de prestations,
- Valeur technique,
- Coût.
- Performance en matière de développement durable...

Un tel mode de fonctionnement permet d'assurer à l'usager une continuité et une qualité dans le service public fourni.

La SO SPACE assure, selon les termes contractuels de chacun des contrats confiés par la Ville de Niort, la mise aux normes des différents matériels équipant les parkings et permettant leur exploitation tels les ascenseurs, système de ventilation...

#### 3. LA COMMUNICATION

La SO SPACE assure la valorisation de l'offre de stationnement selon deux vecteurs :

#### a) D'une manière globale :

La SO SPACE fait réaliser par une agence de communication à chaque changement de tarif un « GUIDE DES TARIFS DU STATIONNEMENT » destiné à la clientèle. Il est disponible aux accueils de la SO SPACE, de l'Office de tourisme et de la Ville de Niort. Ce guide est constitué de « fiches » produit qui renseignent notamment sur :

- les tarifs du stationnement géré par horodateurs,
- le dispositif « forfait résident ».
- les tarifs des abonnements,
- le dispositif du « forfait actif ».

Est également intégré un plan permettant de localiser les différentes zones de stationnement et les parkings.



Depuis mai 2021, la SO SPACE dispose d'un nouveau site INTERNET <u>www.so-space.fr</u> détaillant toute l'offre de stationnement payant en centre-ville de Niort, dont le stationnement en voirie avec les différents dispositifs de paiement existants et un plan de localisation interactif des différentes zones (rouge/orange/verte).

Les internautes peuvent aussi via ce site télécharger leurs demandes de souscription ou leurs demandes de résiliations d'abonnements et recevoir en retour une réponse précise et adaptée à leur besoin.

Le stationnement s'intégrant toujours dans un déplacement avec un but précis, un guidage intuitif est proposé en fonction du besoin de l'usager : recherche par besoin (résident, étudiant et actif, occasionnel,...).

Par ailleurs, ce site relaie également toutes les actualités de la SO SPACE (travaux d'embellissement des parkings, mise aux normes...).

La SO SPACE met à la disposition des usagers une adresse e-mail permettant aux usagers de l'interroger sur leurs situations particulières et d'obtenir rapidement des réponses à leurs besoins : <a href="mailto:so-space@so-space@so-space@so-space@so-space.fr">so-space@so-space.fr</a>.



→ A noter que depuis 2012, la Ville de NIORT a mis en place un système de jalonnement dynamique assurant une bonne accessibilité et information aux usagers des parkings Marcel Paul, Hôtel de Ville, La Roulière, Moulin du Milieu et La Brèche.

Ce dispositif composé de onze panneaux, permet de connaître en temps réel le nombre de places disponibles sur les parkings sus-désignés et notamment d'améliorer la circulation des véhicules sur les grands axes convergeant vers le centre-ville.

La SO SPACE en qualité d'exploitant et de gestionnaire met à disposition de la Ville de NIORT les données nécessaires pour alimenter ce dispositif géré par cette dernière.

#### b) D'une manière ciblée :

La SO SPACE a fait la promotion de la 1ère heure gratuite instituée au sein des parkings La Brèche, Marcel-Paul, La Roulière et Hôtel de Ville à l'aide des affiches ci-dessous qui ont été relayées tout au long de l'année 2021 dans les divers supports suivants :

- La Nouvelle République
- Le Courrier de L'Ouest
- Niort en Poche
- Le Petit Zappeur
- J'adore Niort
- Réseau d'affichage ExterionMédia
- Réseau d'affichage DECAUX.

Cette communication a aussi été diffusée avec un spot publicitaire sur les radios Alouette et NRJ.

# 

ExterionMedia

#### J'ADORE NIORT



#### LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE



#### NIORT EN POCHE





#### JC DECAUX



#### 4. LES ESPACES PUBLICITAIRES

Dans les parkings de La Brèche, Hôtel de Ville, Marcel Paul, des panneaux avec insertion de publicités sont installés (43 au total).

#### 5. DÉMARCHE QUALITÉ ET RSE

#### A. SATISFACTION DE L'USAGER

Le sens de l'écoute et la réactivité de l'ensemble du personnel de la SO SPACE ont permis d'assurer la satisfaction des usagers du stationnement.

#### **B. RESPONSABILITE SOCIETALE D'ENTREPRISE**

#### 1) FORMATIONS

Tous les techniciens disposent :

- d'une habilitation électrique personnel effectuant des opérations électriques basse tension B1, B2, B2V, BC, BR, BE essai, BS,
- d'une habilitation CACES,
- d'une formation SST,
- d'une formation SIAPP 1.

Les cinq opérateurs au Poste de Contrôle Centralisée disposent :

- d'une une formation SST.
- d'une formation SIAPP 1
- Par ailleurs, les techniciens de la SO SPACE amenés à porter assistance à la clientèle des parkings ont reçu une formation linguistique visant à acquérir des connaissances de base en anglais.

#### 2) <u>VÉHICULE ÉLECTRIQUE</u>

Il est en outre rappelé que résolument impliquée pour la réduction de l'impact environnemental des déplacements,

La SO SPACE possède un véhicule électrique *(RENAULT KANGOO)* pour répondre à ses besoins de mobilité et interventions de proximité.

Elle continue ainsi de développer ses éco-pratiques, pour toujours mieux satisfaire les usagers du stationnement.

#### LA PRÉSENTATION DU SERVICE DÉLÉGUÉ

#### Caractéristiques du contrat

Le contrat de concession signé entre la Ville de Niort et la SO SPACE en date du 22 juillet 1994, d'une durée de 40 ans, a confié à cette dernière la construction puis l'exploitation de ce parking. Ce traité est complété au 31 décembre 2019 par cinq avenants dont l'un approuvé en date du 30 janvier 2007 par le Conseil de Surveillance de la SO SPACE porte sur le montant de la redevance versée par le concessionnaire à la collectivité, la fixant à 1% du chiffre d'affaires de l'année précédente et reconduisant cette disposition pour les exercices suivants.

Au titre de l'année 2019, les Conseils d'Administration des 4 janvier et 15 novembre 2019 ont autorisé la signature avec la Ville de Niort de l'avenant N° 5 dont l'objet est de formaliser :

- la décision de la Ville de Niort concédante, de ne plus refacturer à la SO SPACE concessionnaire, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, la taxe foncière sur les propriétés bâties, de la taxe spéciale d'équipement et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères dédiés aux ouvrages concédés,
- la décision d'uniformiser dans les délais réglementaires, la transmission par le concessionnaire à la collectivité un compte rendu annuel comprenant un compte rendu technique et un compte rendu financier.

La durée de la concession a été calée sur la durée d'amortissement technique de l'ouvrage, hors matériel d'exploitation.

#### Caractéristiques de l'ouvrage

Ce parking en ouvrage sur 3 niveaux plus un ½ niveau, situé à deux pas du cœur de ville, offre une solution de stationnement aux personnes travaillant en centre-ville mais également aux résidents qui représentent la majorité des abonnés.

Le garage Saint-Jean a une capacité de 130 places, est ouvert 24h/24 et reçoit une clientèle d'abonnés ainsi que d'amodiataires.

Le garage Saint-Jean comprend en plus 16 places privatives qui sont isolées sur le premier demi-niveau et pour lesquelles les usagers disposent d'un droit d'accès par les rampes d'entrée et sortie de la partie publique de l'ouvrage.

Pour rappel, au début de l'exploitation de cet ouvrage, ces 16 places avaient été isolées et affectées à un promoteur privé (places intégrées physiquement dans le parking mais gérées différemment des autres places). La SO SPACE selon les termes d'une convention de gestion signée le 20 avril 2015 refacture en direct à chacun des détenteurs au prorata de leurs places :

- les frais de gestion des contrôles d'accès et de télégestion,
- les charges d'entretien et de fonctionnement.

Il est ouvert 24h/24 et recoit une clientèle d'abonnés et d'amodiataires.

Grâce à un mode de gestion centralisée à partir d'un Poste de Contrôle Centralisé situé au niveau -2 du parking de La Brèche, il est possible d'assurer la surveillance et l'assistance à la clientèle 24h/24, ceci avec un effectif de cinq opérateurs qui interviennent 7J/7 toute l'année.

#### Les matériels et contrats de maintenance

Le tableau ci-après liste les matériels par nature, et indique leur date de mise en service. Il précise également les contrats de maintenance souscrits.

#### **OUVRAGE: SAINT JEAN**

DESCRIPTION DES MATERIELS	NOMBRE	DATE DE MISE EN SERVICE	CONTRAT DE MAINTENANCE	OBSERVATIONS
ASCENSEURS	1	1997	oui	
PORTAILS	2	1997	oui	
BARRIERES	2	2017	oui	
SYSTEME GTC	1	2011/2012	oui	
GROUPE ELECTROGENE	1	1997	oui	
BORNE PIETONS AVEC PIED	1	2017	oui	
BORNES D'ENTREE/SORTIE	2	2017	oui	
CENTRALE DETECTION				
INCENDIE	1	2015	oui	
CENTRALE DETECTION				
CO/NO	1	2017	oui	
LPM SERVEUR	1	2017	oui	
BORNES LPM	2	2017	oui	
CAMERAS	10	2017	non	
MONITEUR VIDEO	1	2017	non	
serveur video	1	2017	oui	
INTERPHONIE	1	2005	oui	
HAUTS PARLEURS	23	1997	non	
EXTRACTEURS	7	1997	oui	
ARMOIRE ELECTRIQUE	1	1997	non	
ONDULEUR	1	2018	non	
FIBRE OPTIQUE	1	2011	non	

#### La tarification





#### LES INDICATEURS D'EXPLOITATION

- → Afin d'apporter une information claire et précise à la clientèle, un panneau d'information détaillant les tarifs horaires et forfaits a été apposé à l'entrée du parking.
- → Les actions d'animation et de promotion visant à renforcer la fréquentation du parking et à optimiser son usage sont détaillées dans la partie MOYENS COMMUNS MIS EN ŒUVRE POUR L'ÉXÉCUTION DES MISSIONS DE SERVICES PUBLICS du présent rapport.

#### La fréquentation

☐ Au 31 décembre 2021 le nombre d'abonnés était de **154**, soit une hausse de **25** abonnements par rapport à fin décembre 2020 (*ANNEXE 2*).

☐ A fin décembre 2021, **48** contrats d'amodiations étaient souscrits, soit aucune variation par rapport à fin décembre 2020 (**ANNEXE 3**)

L'ANNEXE 4 présente l'évolution cumulée des abonnés et amodiataires.

#### Impact de la crise sanitaire liée au



La SO SPACE n'a pas échappé à la crise sanitaire liée au Covid 19 qui s'est propagée depuis le début de l'année 2020, engendrant des mesures de confinement et de couvre-feu sur des durées de plusieurs semaines à plusieurs mois.

S'agissant du stationnement, l'activité a été maintenue pendant la période :

- de confinement du 03 avril au 03 mai 2021
- et celles de couvre-feu :
  - du 15 décembre 2020 au 15 janvier 2021 entre 20h00 et 6h00 du matin.
  - du 16 janvier 2021 au 2 mars 2021, celui-ci est avancé à 18h00,
  - du 03 mars 2021 au 03 mai 2021 repoussé à 19h00
  - du 04 mai au 18 mai 2021, repoussé à 21h00,
  - puis repoussé à 23h00 à partir du 19 mai 2021 jusqu'au 09 Juin 2021.

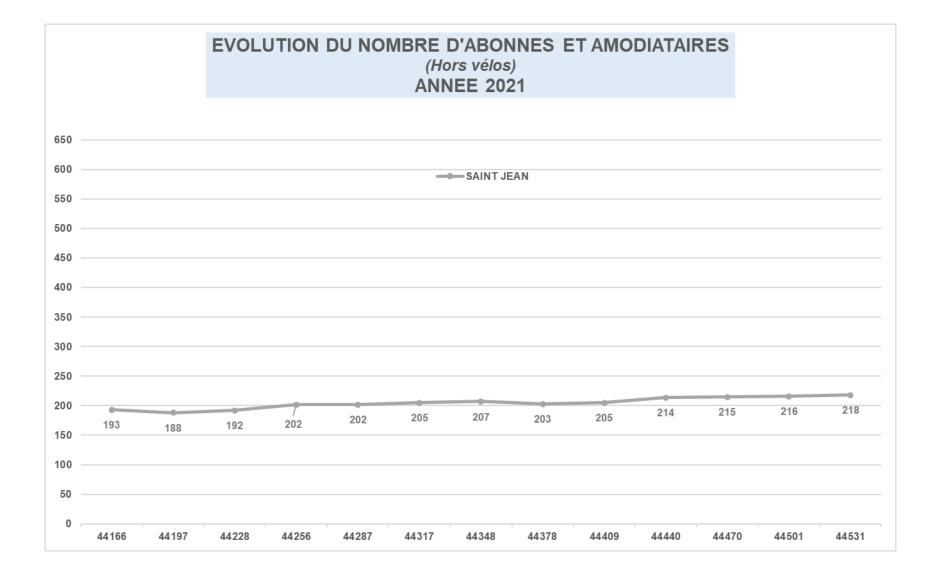
Le résultat de l'exercice ressort à + 465,00 € H.T. (ANNEXE 5)

#### Évolution du nombre d'abonnés (Hors Vélos) SAINT JEAN - Année 2021

		SAINT JEAN								
		130 Places								
	Nbre Abts au 31 du mois précédent	Nbre Abts fin de mois	Variation							
JANVIER	129	124	-5							
FÉVRIER	124	128	4							
MARS	128	138	10							
AVRIL	138	138	0							
MAI	138	141	3							
JUIN	141	143	2							
JUILLET	143	139	-4							
AOÛT	139	141	2							
SEPTEMBRE	141	150	9							
OCTOBRE	150	151	1							
NOVEMBRE	151	152	1							
DÉCEMBRE	152	154	2							
			25							

# **Évolution du nombre d'amodiataires SAINT JEAN - Année 2021**

	Nombre	Quota maxi
JANVIER	48	60
FÉVRIER	48	60
MARS	48	60
AVRIL	48	60
MAI	48	60
JUIN	48	60
JUILLET	48	60
AOÛT	48	60
SEPTEMBRE	48	60
OCTOBRE	48	60
NOVEMBRE	48	60
DÉCEMBRE	48	60



### LE COMPTE DE RÉSULTAT

E		SAINT
COMPTE DE RESULTAT	•	
	2021	2020
PRODUITS		
Abonnements	86 622	77 0
Horaires	-	-
Amodiations	12 297	12 3
Autres Produits de stationnement	4 838	5 2
Produits autres activités divers  MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRE	8 419 112 176	7 2 101 8
	112110	1010
Production stockée		
Production immobilisée	-	
Subventions d'exploitation	42 518	62 8
Reprises sur prov. et amortis., transfert de charges	3 085	2
Autres produits TOTAL	157 781	164 9
IOTAL	101 101	104 8
CHARGES D'EXPLOITATION		
CHARGES D'EXPLOITATION  Achats de marchandises et consommables	9 431	6.9
Services exterieurs et autres prestations exterieurs	48 641	36 7
Impôts, taxes et versements assimilés	3 465	4 1
Salaires et traitements	26 405	26 9
Charges sociales	10 533	10 6
Dot. amortissements et provisions sur immobilisations	47 386	47 5
Dot. provisions sur actif circulant	-	
Dot. provisions pour risques et charges Autres charges	1 470	1 3
TOTAL	147 332	134 3
RESULTAT D'EXPLOITATION	10 449	30 5
QUOTES-PARTS DE RESULTAT INTER-ETABLISSEMENT		
Charges communes affectées	_	
Transfert de charges aux programmes	20 522	21 7
<u>TOTAL</u>	- 20 522 -	21 7
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS  Draduits financiers		
Produits financiers Charges financiers	2 801	3 3
RESULTAT FINANCIER	- 2 801 -	3 3
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels	13 339	13 3
Charges exceptionnelles	-	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	13 339	13 3
Participation des salariés Impôts sur les bénéfices		
impote sur les periences		
TOTAL DEC DECRUTE	174 100	
TOTAL DES PRODUITS	171 120	178 2
TOTAL DES CHARGES	170 655	159 4
<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>	465	18 8

#### Les indicateurs de la qualité de service

La SO SPACE place l'usager au centre de sa relation et s'efforce de répondre à ses attentes. Toujours apporter une réponse rapide et faciliter les interactions pour le confort de celui-ci, sont les axes prioritaires de la SO SPACE.

Aucune réclamation émanant de la clientèle n'a été enregistrée (reçue à l'accueil, reçue par courrier, téléphone ou mail).

☐ Service **e-clic**: A noter que la SO SPACE met à la disposition des usagers du stationnement (clients ou non) une adresse e-mail permettant aux usagers de l'interroger sur leurs cas particuliers et d'obtenir rapidement réponse à leur besoin.

☐ Via le site internet de la SO SPACE un formulaire de contact permet d'apporter dans la journée (ou maximum 48)

heures) une réponse à toute interrogation.



#### LES TRAVAUX SIGNIFICATIFS

Les informations ci-après permettent d'informer la collectivité sur l'état du patrimoine.

Les **ANNEXES** 6 et 7 présentent un état du suivi du programme d'investissements et gros entretien nécessaires au maintien en bon état des équipements et matériels permettant la marche de l'exploitation du service public ainsi que la charge économique correspondante.

## <u>Les gros entretiens / renouvellement d'équipements / nouveaux investissements au cours de l'exercice 2021</u>

- Travaux de peinture sur grille d'entrée/sortie des véhicules
- Création site internet

#### Les projets

Mise en place de cases réservées aux véhicules électriques

Etabli à Niort, le 12 juillet 2022

**Le Directeur Général**, Sébastien PORTET

# CADENCEMENT DES TRAVAUX DE GROS ENTRETIENS PARKING ST JEAN

Mise à jour le 31-12-2021

Caûta nuívia annala	Dácimostico	Dunás da Via	Durée de Vie															
Coûts prévisonnels	Désignation	Duree de vie	2014	2015	2016	2017	2017 réalisé	2018	2019	2020	2021	2021 réalisé	2022	2023	2024	202		
	Réfection peinture mur																	
6 100 €	* N-1							$\times$										
6 100 €	* N-2							$\times$										
6 100 €	* N-3	10 ans												$\times$				
6 100 €	* N-4	10 dris												${\boldsymbol{\times}}$				
6 100 €	* N-5													${\times}$				
6 100 €	* N-6													${\times}$				
6 100 €	* N-7													${\times}$				
28 000 €	Réfection sols escalier principal (2005)	20 ans														$>\!<$		
12 200 €	Réfection mur escalier principal	10 ans				$\times$	8 654,74 €											
1 000 €	Réfection mur local gardien (2009)	10 ans												$\times$				
3 050 €	Réfection grille d'entrée/sortie véhicule	10 ans									$\sim$	3 050 €						
Prévisionnel	Montant travaux					2 200 €	8 654,74 €					3 050,00 €		31 500 €				

# CADENCEMENT DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT PARKING ST JEAN

Mise à jour le 31-12-2021

Caûta muhukaanmala	Disimustian	Durás do Vis								Année	98								
Coûts prévisonnels	Désignation	Durée de Vie	2011	2014	2017 prévu	2017 réalisé	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
15 866 €	Installation fibre optique		$\times$																
35 205 €	Remplacement GTC	10 ans	$\times$									$\times$							
44 000 €	Remplacement contrôle d'accès et caisses	10 ans			$\times$	41 312,12 €										$\times$			
18 000 €	Remplacement détection Co	10 ans			$\overline{}$	14 424,96 €										${}$			
27 500 €	Remplacement désenfumage	20 ans																	
20 000 €	Remplacement ascenseurs	20 ans																	
15 000 €	Remplacement groupe	20 ans																	
52 000 €	Remplacement détection incendie	10 ans		$\times$									$\times$						
					•														
	Montant investissements		1071€	2 000 €	2 000 €	5737,08€							2 000 €						



SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE Société à Conseil d'Administration

Capital : 3 488 742,50 €

Siège Social: Hôtel de Ville de NIORT

Etablissement stationnement :

64, avenue Saint Jean d'Angély 79000 NIORT

**Etablissement Acclameur:** 

50, rue Charles Darwin 79000 NIORT

# RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

## A L'AUTORITE DELEGANTE

# Activité des parkings en Délégation de Services Publics

**HOTEL DE VILLE** 

**EXERCICE 2021** 







Conformément au décret n° 2005-236 du 14 mars 2005 modifiant le Code Général des collectivités Territoriales, la SO SPACE a établi ses rapports présentant l'activité et un compte rendu financier des biens confiés.

## **TABLE DES MATIERES**

PRÉAMBULE	3
LES MOYENS HUMAINS	7
MOYENS COMMUNS MIS EN ŒUVRE POUR L'ÉXÉCUTION DES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC CONFIEES	13
LA PRÉSENTATION DU SERVICE DÉLÉGUÉ	
LES INDICATEURS D'EXPLOITATION	21
LES TRAVAUX SIGNIFICATIFS	28

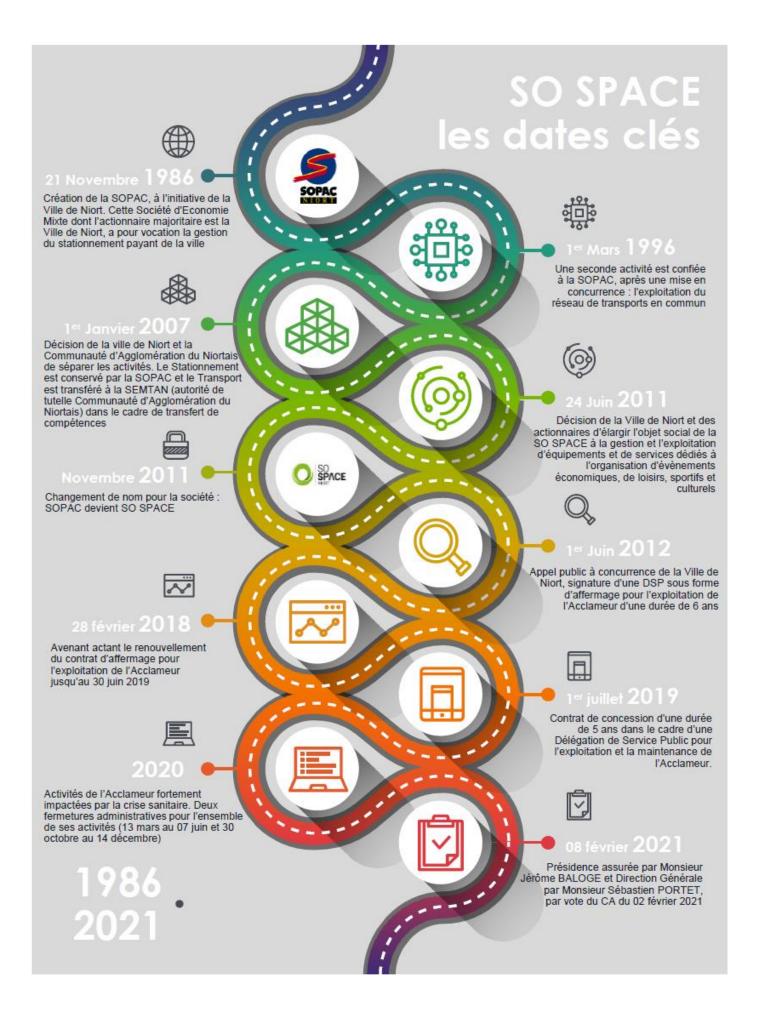
#### **PRÉAMBULE**

#### **COMPOSITION STRUCTURELLE**

Une **E**ntreprise **P**ublique **L**ocale fait la preuve au quotidien de son dynamisme et de sa capacité à répondre aux attentes des élus et collectivités en proposant des solutions pérennes d'optimisation en matière d'action publique locale. Elle agit au cœur du développement du territoire en conciliant la satisfaction de l'intérêt général et les atouts de l'entreprise tout en s'appuyant sur les ressources locales.

Qu'il s'agisse d'initier un projet d'envergure ou de gestion du quotidien, une **EPL** se consacre de par sa nature même, à améliorer la qualité de vie des citoyens, à l'échelle d'un quartier, d'une ville ou d'un territoire.

Une **EPL** est avant tout une entreprise, et doit chaque jour être performante et pertinente pour réussir dans ses missions.



#### Composition du Conseil d'Administration à compter du 30 juin 2020

#### **▶** Membres publics

#### Ville de Niort

- ✓ Monsieur Jérôme BALOGE, Président-Directeur Général
- ✓ Monsieur Dominique SIX
- ✓ Madame Christelle CHASSAGNE
- ✓ Monsieur François GUYON
- ✓ Monsieur Gérard LEFEVRE

#### Communauté d'Agglomération du Niortais

✓ Monsieur Alain LECOINTE

#### **→** Collège du second groupe

- ✓ **MACIF PARTICIPATIONS** représentée par Monsieur Patrick GIRAUD.
- ✓ CAISSE FÉDÉRALE CREDIT MUTUEL OCÉAN représentée par Monsieur Eric CHEVALIER,
- ✓ Caisse Régionale de CRÉDIT AGRICOLE Mutuel Charente-Maritime Deux-Sèvres représentée par Monsieur Louis DU HAMEL.
- ✓ SAS TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION représentée par Monsieur Frédéric LEGAL,
- ✓ CHAMBRE de COMMERCE et D'INDUSTRIE Territoriale des Deux-Sèvres représentée par Monsieur Claude GUIGNARD.

#### >> Président et Directeur Général

Du 01/01/2021 au 07/02/2021, la fonction de Président Directeur Général est assurée par Monsieur Jérôme BALOGE.

A la suite du Conseil d'Administration du 02/02/2021, la Présidence est assurée à compter du 08/02/2021 par Monsieur Jérôme BALOGE, Maire de NIORT, Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

La fonction de Directeur Général est dévolue à Monsieur Sébastien PORTET.

#### > Vice-Présidents

Le Conseil d'Administration en date du 24 novembre 2020 a nommé la Ville de Niort Vice-Présidente du Conseil d'Administration représentée par :

- ✓ Monsieur Dominique SIX
- ✓ Madame Christelle CHASSAGNE
- ✓ Monsieur François GUYON

#### COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE (CAO) DEPUIS LE 24/11/2020

La **C**ommission d'**A**ppel d'**O**ffres de la SO SPACE est composée d'un collège ayant voix délibérative composé de cinq membres titulaires et autant de membres suppléants suivants :

✓ 5 membres titulaires et 5 membres suppléants choisis parmi les administrateurs

#### Membres de la CAO

Titulaires	Suppléants (non affectés à un titulaire)
Monsieur Gérard LEFEVRE Président	Madame Christelle CHASSAGNE
Monsieur Dominique SIX	Monsieur Alain LECOINTE
Monsieur François GUYON	Monsieur Éric CHEVALIER représentant la Caisse Fédérale de CREDIT MUTUEL OCEAN
Monsieur Patrick GIRAUD représentant la MACIF PARTICIPATIONS	Monsieur Louis DU HAMEL représentant la Caisse Régionale de CREDIT AGRICOLE
Monsieur Frédéric LEGAL représentant la SAS TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION	Monsieur Claude GUIGNARD représentant la CHAMBRE DE COMMERCE et D'INDUSTRIE TERRITORIALE des Deux-Sèvres

#### **SON CAPITAL SOCIAL:**

ACTIONNAIRES	%	Capital	Nbre
	du capital	en €uros	d'actions
1. PERSONNES PUBLIQUES			
Ville de NIORT	70,07 %	2 444 437,75	160 291
Communauté d'Agglomération de NIORT	<u>0,04 %</u>	1 525,00	100
TOTAL Personnes Publiques	70,11 %		
2. AUTRES ACTIONNAIRES			
MACIF PARTICIPATIONS SA	9,64 %	336 338,75	22 055
MAIF	9,64 %		22 055
0.040/(050)/(050	0.00.0/	336 338,75	2.000
Q PARK SERVICES	2,62 %	91 500,00	6 000
CAISSE D'EPARGNE Aquitaine Poitou-	2,32 %	80 825,00	5 300
Charentes			
C.R.C.A. Mutuel Charente-Maritime Deux-	2,37 %	82 517,75	5 411
Sèvres	4.04.0/	45.750.00	0.000
Sas TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION	1,31 %	45 750,00	3 000
CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNATIONS	1,31 %	45 765,25	3 001
Caisse Fédérale de CREDIT MUTUEL	0,39 %		882
OCEAN		13 450,50	
BANQUE POPULAIRE Centre Atlantique	0,131 %	4 575,00	300
CHAMBRE DE COMMERCE & D'INDUSTRIE	0,107 %	3 736,25	245
des Deux-Sèvres			
Association des Commerçants quartier Saint	0,044 %	1 525,00	100
Jean			
SEM des HALLES	0,004 %	152,50	10
Groupement des Commerçants rue du Rabot	0,004 %	152,50	10
Association des Commerçants Avenue de	0,004 %	152,50	10
Paris			
TOTAL Autres Actionnaires	<u>29,89 %</u>		
TOTAL	100 %	3 488 742,50	228 770

L'actionnariat de la SO SPACE n'a pas connu de modification au cours de l'exercice 2021.

#### **SON ACTIVITÉ**:

L'activité se décline sur l'exercice 2021 suivant trois volets :

- ✓ Stationnement
- ✓ Acclameur
- ✓ Vie sociale

(Fonctions Supports Administrative, juridique, RH, comptable et financière)

Le fonctionnement intrinsèque de la société est ventilé ci-après par activité.

#### LES MOYENS HUMAINS

Au 31 décembre 2021, 28 collaborateurs œuvraient au sein de la SO SPACE (voir organigramme ANNEXE 1).

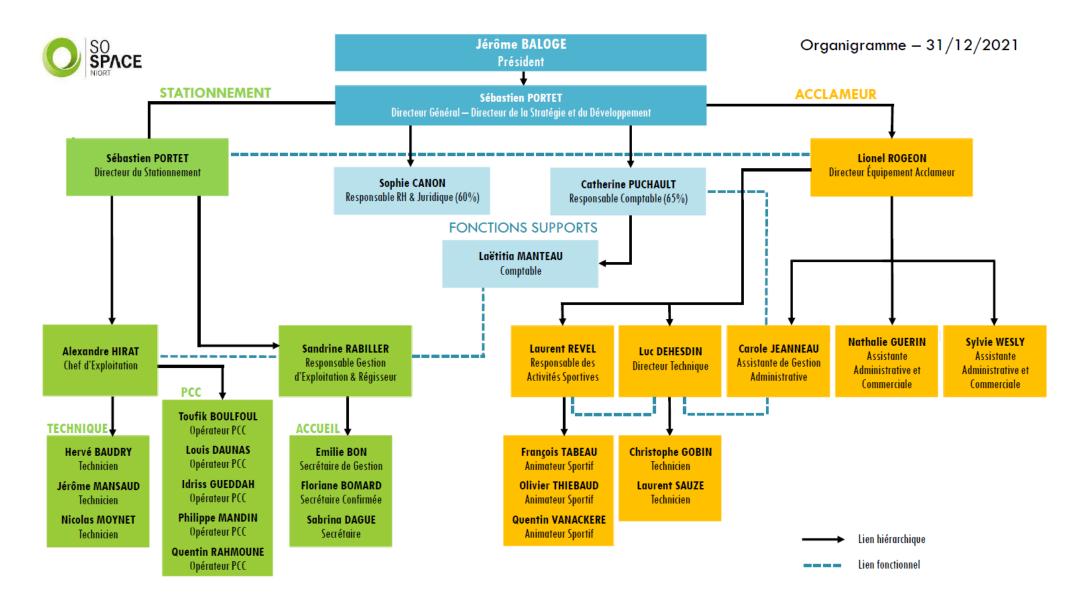
Deux Conventions Collectives Nationales (CCN) sont applicables au sein de la SO SPACE :

- → Les droits et obligations des salariés affectés à 100% à l'Etablissement ACCLAMEUR sont régis par la CCN SYNTEC soit 11 personnes.
- → Les autres membres du personnel affectés aux fonctions supports, et ceux dédiés à l'activité stationnement seule relèvent de la Convention Collective Nationale des Services de l'Automobile, soit 17 personnes.

Les ressources humaines de la SO SPACE au titre de 2021, sont organisées autour du schéma suivant :

#### → Au 31 décembre 2021

- **Monsieur Le Maire Jérôme BALOGE** assure les fonctions de Président
- Monsieur Sébastien PORTET assure les fonctions de Directeur Général et de Directeur de la Stratégie, du Développement et du Stationnement
- **Monsieur Dominique SIX, Vice-Président** en charge des dossiers du stationnement
- **Monsieur François GUYON**, Vice-Président en transversalité sur les sujets liés à l'innovation
- Les fonctions supports regroupant les ressources humaines, juridique, comptable et financière
- Un Etablissement Stationnement avec une Direction d'Exploitation dédiée et des moyens humains propres
- ♣ Un Etablissement Acclameur avec une Direction d'Exploitation dédiée et des moyens humains propres



#### SIÈGE ET FONCTIONS SUPPORTS AU 31/12/2021

- → Le Directeur Général assure l'encadrement des trois pôles d'activités :
  - Accueil et gestion des abonnés
  - Maintenance Collecte et Entretien des matériels
  - Surveillance GTC des parkings
- → Le Directeur de la Stratégie, du Développement et du Stationnement est responsable de la mise en œuvre du plan stratégique, du développement commercial et de la conduite de projets au sein de la SO SPACE.

#### Il a pour mission:

- √ d'entretenir et développer un réseau afin d'inscrire les objectifs de la SO SPACE dans une logique de qualité (collectivités territoriales, élus, partenaires privés). Instaurer avec eux des relations propres à asseoir et conforter la stratégie de développement des établissements existants et à venir de la SO SPACE.
- √ d'asseoir l'image et la notoriété de la salle de spectacle l'Acclameur et des autres équipements de même nature.
- ✓ de définir, sous les orientations du Président, une stratégie et mener une politique commerciale et promotionnelle importante,
- ✓ d'assurer le pilotage des projets et la mise en œuvre des opérations de stationnement, dans le respect des objectifs opérationnels et financiers,
- ✓ de mobiliser et optimiser les ressources humaines et l'ensemble des moyens d'actions afin d'impulser et coordonner les projets en cours.
- → La Responsable Comptable (à temps partagé avec la SEMIE et affectée à 65 % à l'activité SO SPACE) gère la partie comptable et fiscale.
- → La Responsable Ressources Humaines et Juridique (à temps partagé avec la SEMIE et affectée à 60 % à l'activité SO SPACE) collabore avec la Directrice Administrative et Juridique sur les aspects de droit social, droit des sociétés et droit fiscal.
- → La Comptable collabore avec la Responsable Comptable.

#### **ÉTABLISSEMENT STATIONNEMENT**

→ Le Directeur de la Stratégie, du Développement et du Stationnement supervise en lien avec le Chef d'Exploitation l'activité stationnement et est chargé du maintien en bon état de fonctionnement des installations de sécurité, conformément aux normes en vigueur ainsi que des matériels installés dans les parkings.

Il supervise également en lien avec la Responsable Gestion d'Exploitation du Stationnement toute l'activité stationnement. (Statistiques, recettes prévisionnelles, communication ...)

- → Une Responsable Gestion d'Exploitation du Stationnement qui collabore avec le Directeur du Stationnement. Elle est chargée de la gestion des contrats d'abonnements (facturation et suivi des encaissements, recettes prévisionnelles, élaboration de statistiques, rédaction de rapports ...) et a également la qualité de régisseur titulaire dans le cadre des régies suivantes :
  - Régie des recettes du stationnement (Voirie, forfait actif, forfait résident, paiement par mobile)
  - Régie des parcs en prestation (Moulin du Milieu, Jacques De Liniers, Mûrier, Cure, Saint-Vaize, Henri-Gelin).
  - Régie de remboursement des PIAF,
  - Régie d'avances et recettes du parking de La Brèche.

#### LA BOUTIQUE DU STATIONNEMENT

→ Une Gestionnaire qui participe à la gestion des contrats d'abonnements et à la vente de forfaits résidents. Elle effectue le remplacement de la Responsable Gestion d'Exploitation du Stationnement en son absence et participe aux tâches de secrétariat. Elle procède également à l'expédition des matériels pour réparation et en assure le suivi.

Elle a également la qualité de Mandataire Suppléant dans le cadre des régies.

→ Une Secrétaire Confirmée qui participe à la gestion des contrats d'abonnements et à la vente de forfaits résidents. Elle effectue également le comptage, la saisie des collectes d'horodateur et leur contrôle jusqu'à la remise au transporteur de fonds. Elle a également la qualité de Mandataire dans le cadre des régies.

#### LA MAINTENANCE ET L'ASSISTANCE A LA CLIENTÈLE

→ Un Chef d'Exploitation, sous le contrôle du Directeur de la Stratégie, du Développement et du Stationnement, encadre les techniciens. Parmi ses tâches figurent notamment les collectes sur horodateurs et caisses automatiques, le contrôle et l'entretien, la maintenance, la réparation de tous les équipements sur voirie et en ouvrage, le suivi des intervenants extérieurs.

Il assure les astreintes (1 semaine sur 4) alternativement avec les techniciens.

→ Trois Techniciens de maintenance sous la supervision du Chef d'Exploitation, effectuent les collectes sur horodateurs et caisses automatiques, assurent l'entretien, le nettoyage, la réparation de tous les équipements techniques sur voirie et en ouvrage (matériels de péage). Ils contribuent ainsi à l'amélioration du service rendu aux usagers.

Ils assurent à tour de rôle des périodes d'astreinte au titre desquelles ils peuvent être amenés à effectuer des interventions techniques sur site ou à distance, sur les parkings et ouvrages publics de stationnement payant fermés à l'aide de barrières et gérés au moyen de la télégestion.

L'ensemble des salariés en charge de la maintenance, intervenant sur les sites exploités, et de ce fait directement en contact avec les usagers du stationnement sont pourvus de tenues à la couleur et à l'effigie de la SO SPACE pour faciliter leur identification par la clientèle du stationnement dans les parkings et en voirie.

→ Cinq Opérateurs de Poste de Contrôle Centralisé se relaient au poste de gestion centralisée des parcs de stationnement gérés par la SO SPACE, installé dans le parking de la Brèche, afin d'assurer une permanence 7J/7 et 24h/24. Leur mission principale est de porter assistance à la clientèle de l'ensemble des parcs depuis le Poste de Contrôle Centralisé et de contrôler à distance le bon fonctionnement des automatismes, la sécurité incendie de l'ensemble des parcs. Ils tiennent à jour le registre de prise de poste et d'évènements survenant sur l'ensemble des parcs en GTC.

L'ensemble des salariés en charge de la maintenance et de l'assistance à la clientèle, intervenant sur les sites exploités, et de ce fait directement en contact avec les usagers du stationnement sont pourvus de tenues à la couleur et à l'effigie de la SO SPACE pour faciliter leur identification par la clientèle du stationnement dans les parkings et en voirie.



#### **RÉGIME DU CONTRAT**

Traité de Concession pour la Réalisation et l'Exploitation du parking Hôtel de Ville (anciennement dénommé Espace Niortais) signé le 23 Janvier 1997 pour une durée de 40 ans avec échéance le 22 janvier 2037.

La SO SPACE se rémunère directement sur les droits payés par l'usager et gère à ses risques et périls. La fixation des tarifs applicables dans ce parking relève de la compétence de la Ville de NIORT.

En ce qui concerne les modalités financières pour ce contrat ci-dessus mentionné, la SO SPACE est tenue de verser à la collectivité une redevance pour occupation du domaine public et fixée à 1 % du chiffre d'affaires de l'année précédente.

Par ailleurs, chaque emprunt contracté par la SO SPACE pour leur financement, fait l'objet d'une garantie de remboursement de la Ville de Niort à hauteur de 50 % du montant emprunté.

La Ville de NIORT vote chaque année les tarifs du stationnement et compense financièrement la SO SPACE, le différentiel entre les tarifs « économiques » permettant l'équilibre financier du contrat et les tarifs « politiquement » votés.

# MOYENS COMMUNS MIS EN ŒUVRE POUR L'ÉXÉCUTION DES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC CONFIÉES

Depuis plus de 35 ans maintenant, la SO SPACE assure des missions de services publics dans la gestion du stationnement de la Ville de NIORT.

L'exploitation simultanée des différents sites niortais lui permet d'optimiser ses coûts via la mutualisation des moyens humains et techniques situés 64 avenue Saint-Jean d'Angély et dans le Poste de Contrôle Centralisé du parking de La Brèche et ainsi d'assurer la gestion, l'exploitation et la surveillance 24h/24.

#### 1. LE POSTE DE CONTROLE CENTRALISÉ

Le PCC situé au parking de La Brèche, permet de gérer en local le parking de La Brèche, et à distance l'ensemble des parkings que la SO SPACE a en gestion (*Marcel Paul, La Roulière, St Jean, Hôtel de Ville, St Vaize, Henri-Gelin, Jacques De Liniers, parking sécurisé de La Crèche*). L'ensemble des parkings sont reliés au PCC via une fibre optique ou en liaison ADSL. Notre système de gestion technique centralisé permet à un seul opérateur de gérer l'ensemble de nos sites.

Afin d'assurer les missions en termes de sécurité incendie (*levée de doute en moins de 15 minutes*), notre PCC peut être basculé à tout moment à un prestaire et l'opérateur peut ainsi intervenir sur site et procéder à la levée de doute.

#### 2. L'ENTRETIEN DES MATÉRIELS

Le schéma de circulation des informations entre les différents services, instauré par la Direction de la SO SPACE permet d'assurer fluidité de transmission et réactivité d'intervention.

Ainsi toutes les données provenant directement des usagers ou remontant des terminaux informatiques de la GTC sont traitées sur site très rapidement. A noter qu'une modernisation de ces réseaux de connexions s'est opérée en 2011 pour passer du filaire à la fibre optique.

L'équipe chargée de la maintenance assure la plupart des travaux de réparations courantes jusqu'au niveau 4 de la norme AFNOR X-60-010 de maintenance, ce qui permet de solutionner la majorité des défaillances techniques. Une formation adéquate leur est dispensée.

Pour ce faire la SO SPACE a investi dans l'acquisition d'outils (dotation individuelle en outillage FACOM des techniciens) et matériels nécessaires (plateforme élévatrice pour tous les travaux en hauteur...).

En outre, chaque technicien a reçu un Equipement Individuel de Protection pour effectuer les réparations en application des règles de sécurité.

De plus, des formations et recyclages leurs sont dispensés pour leur permettre d'acquérir de nouvelles compétences ou de mettre à jour leurs connaissances.

Lorsque les travaux à réaliser dépassent les compétences en interne, la SO SPACE fait appel à des entreprises extérieures après mise en concurrence organisée dans le respect de l'ordonnance 2015-899 du 23/07/2015 et du décret 2016-360 du 25/03/2016 relatif aux marchés publics depuis le 1er avril 2016.

En fonction du montant et de l'objet des marchés, parmi les critères de sélection figurent :

- Qualité de prestations,
- Valeur technique,
- Coût.
- Performance en matière de développement durable...

Un tel mode de fonctionnement permet d'assurer à l'usager une continuité et une qualité dans le service public fourni.

La SO SPACE assure, selon les termes contractuels de chacun des contrats confiés par la Ville de Niort, la mise aux normes des différents matériels équipant les parkings et permettant leur exploitation tels les ascenseurs, système de ventilation...

#### 3. LA COMMUNICATION

La SO SPACE assure la valorisation de l'offre de stationnement selon deux vecteurs :

#### a) D'une manière globale :

La SO SPACE fait réaliser par une agence de communication à chaque changement de tarif un « GUIDE DES TARIFS DU STATIONNEMENT » destiné à la clientèle. Il est disponible aux accueils de la SO SPACE, de l'Office de tourisme et de la Ville de Niort. Ce guide est constitué de « fiches » produit qui renseignent notamment sur :

- les tarifs du stationnement géré par horodateurs,
- le dispositif « forfait résident ».
- les tarifs des abonnements,
- le dispositif du « forfait actif ».

Est également intégré un plan permettant de localiser les différentes zones de stationnement et les parkings.



Depuis mai 2021, la SO SPACE dispose d'un nouveau site INTERNET <u>www.so-space.fr</u> détaillant toute l'offre de stationnement payant en centre-ville de Niort, dont le stationnement en voirie avec les différents dispositifs de paiement existants et un plan de localisation interactif des différentes zones (rouge/orange/verte).

Les internautes peuvent aussi via ce site télécharger leurs demandes de souscription ou leurs demandes de résiliations d'abonnements et recevoir en retour une réponse précise et adaptée à leur besoin.

Le stationnement s'intégrant toujours dans un déplacement avec un but précis, un guidage intuitif est proposé en fonction du besoin de l'usager : recherche par besoin (résident, étudiant et actif, occasionnel,...).

Par ailleurs, ce site relaie également toutes les actualités de la SO SPACE (travaux d'embellissement des parkings, mise aux normes...).

La SO SPACE met à la disposition des usagers une adresse e-mail permettant aux usagers de l'interroger sur leurs situations particulières et d'obtenir rapidement des réponses à leurs besoins : <a href="mailto:so-space@so-space@so-space@so-space@so-space.fr">so-space@so-space@so-space.fr</a>.



→ A noter que depuis 2012, la Ville de NIORT a mis en place un système de jalonnement dynamique assurant une bonne accessibilité et information aux usagers des parkings Marcel Paul, Hôtel de Ville, La Roulière, Moulin du Milieu et La Brèche.

Ce dispositif composé de onze panneaux, permet de connaître en temps réel le nombre de places disponibles sur les parkings sus-désignés et notamment d'améliorer la circulation des véhicules sur les grands axes convergeant vers le centre-ville.

La SO SPACE en qualité d'exploitant et de gestionnaire met à disposition de la Ville de NIORT les données nécessaires pour alimenter ce dispositif géré par cette dernière.

#### b) D'une manière ciblée :

La SO SPACE a fait la promotion de la 1ère heure gratuite instituée au sein des parkings La Brèche, Marcel-Paul, La Roulière et Hôtel de Ville à l'aide des affiches ci-dessous qui ont été relayées tout au long de l'année 2021 dans les divers supports suivants :

- La Nouvelle République
- Le Courrier de L'Ouest
- Niort en Poche
- Le Petit Zappeur
- J'adore Niort
- Réseau d'affichage ExterionMédia
- Réseau d'affichage DECAUX.

Cette communication a aussi été diffusée avec un spot publicitaire sur les radios Alouette et NRJ.

# Pour tous renseignements s'adresser : 64 avenus 51-Jann 6 Angliy - 75000 NORT - TRI. 05 49 06 84 50 SPACE SON NORT NOW 50-99006 fr

#### J'ADORE NIORT



#### Pour tous renseignements s'adresser : 64 avenue St-Jean d'Angély - 79000 NIORT T. 05 49 06 84 50 www.so-space.fr

# Pour tous renseignements s'adresser : 64 avenue \$5-Jean-of Angely - 79000 NIORT - 76L 05 49 06 84 50 NORT NIORT NI

#### LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE



#### NIORT EN POCHE



#### JC DECAUX



#### JC DECAUX



#### 4. LES ESPACES PUBLICITAIRES

Dans les parkings de La Brèche, Hôtel de Ville, Marcel Paul, des panneaux avec insertion de publicités sont installés (43 au total).

#### 5. DÉMARCHE QUALITÉ ET RSE

#### A. SATISFACTION DE L'USAGER

Le sens de l'écoute et la réactivité de l'ensemble du personnel de la SO SPACE ont permis d'assurer la satisfaction des usagers du stationnement.

#### B. RESPONSABILITE SOCIETALE D'ENTREPRISE

#### 1) FORMATIONS

Tous les techniciens disposent :

- d'une habilitation électrique personnel effectuant des opérations électriques basse tension B1, B2, B2V, BC, BR, BE essai, BS,
- d'une habilitation CACES,
- d'une formation SST,
- d'une formation SIAPP 1.

Les cinq opérateurs au Poste de Contrôle Centralisée disposent :

- d'une une formation SST.
- d'une formation SIAPP 1
- Par ailleurs, les techniciens de la SO SPACE amenés à porter assistance à la clientèle des parkings ont reçu une formation linguistique visant à acquérir des connaissances de base en anglais.

#### 2) <u>VÉHICULE ÉLECTRIQUE</u>

Il est en outre rappelé que résolument impliquée pour la réduction de l'impact environnemental des déplacements,

La SO SPACE possède un véhicule électrique *(RENAULT KANGOO)* pour répondre à ses besoins de mobilité et interventions de proximité.

Elle continue ainsi de développer ses éco-pratiques, pour toujours mieux satisfaire les usagers du stationnement.

#### LA PRÉSENTATION DU SERVICE DÉLÉGUÉ

Il est rappelé que par décision du Conseil Municipal du 18 décembre 2015 il a été décidé de la modification de la dénomination du parking « Espace Niortais » en parking « Hôtel de Ville ».

#### Caractéristiques du contrat

Le contrat de concession signé entre la Ville de Niort et la SO SPACE en date du 3 janvier 1997, d'une durée de 40 ans, a confié à cette dernière la construction puis l'exploitation de ce parking. Ce traité est complété au 31 décembre 2019 par sept avenants dont l'un approuvé en date du 20 décembre 2006 par le Conseil de Surveillance de la SO SPACE porte sur le montant de la redevance versée par le concessionnaire à la collectivité, la fixant à 1% du chiffre d'affaires de l'année précédente et reconduisant cette disposition pour les exercices suivants.

Au titre de l'année 2019, les Conseils d'Administration des 4 janvier et 15 novembre 2019 ont autorisé la signature avec la Ville de Niort de l'avenant N° 7 dont l'objet est de formaliser :

- la décision de la Ville de Niort concédante, de ne plus refacturer à la SO SPACE concessionnaire, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, la taxe foncière sur les propriétés bâties, de la taxe spéciale d'équipement et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères dédiés aux ouvrages concédés,
- la décision d'uniformiser dans les délais réglementaires, la transmission par le concessionnaire à la collectivité un compte rendu annuel comprenant un compte rendu technique et un compte rendu financier.

La durée de la concession a été calée sur la durée d'amortissement technique de l'ouvrage, hors matériel d'exploitation.

#### Caractéristiques de l'ouvrage

Le parking Hôtel de Ville est au cœur du centre-ville et de ses commerces, au pied de l'Hôtel de Ville et à deux pas des Halles de NIORT. Ce parking a fait l'objet d'une innovation dans le cadre d'une démarche HQE avec la création à chaque niveau d'espaces floraux utilisant le principe de la photosynthèse pour l'amélioration de la qualité de l'air. Ces espaces verts dégagent de la sérénité dans cet environnement urbain.

Depuis 2009, afin d'accroître le potentiel de cet ouvrage, la SO SPACE avec l'agrément des services de sécurité a réaménagé le cheminement des véhicules permettant ainsi de créer 12 places supplémentaires. Ainsi, le parking Hôtel de Ville a maintenant une capacité de 244 places réparties sur 4 niveaux dont 1 privatif (16 places réservées à l'usage de la Ville de Niort).

Il est ouvert 24h/24 et recoit une clientèle d'horaires, d'abonnés et d'amodiataires.

Grâce à un mode de gestion centralisée à partir d'un Poste de Contrôle Centralisé situé au niveau -2 du parking de La Brèche, il est possible d'assurer la surveillance et l'assistance à la clientèle 24h/24, ceci avec un effectif de cinq opérateurs qui interviennent 7J/7 toute l'année.

#### Optimisation de l'ouvrage

Pour renforcer l'attractivité :

 Mise à disposition chaque semaine des exemplaires du « P'TIT ZAPPEUR », « J'ADORE NIORT » et « NIORT EN POCHE » sur un présentoir.

#### Les matériels et contrats de maintenance

Le tableau ci-après liste les matériels par nature, et indique leur date de mise en service. Il précise également les contrats de maintenance souscrits.

#### **OUVRAGE: HOTEL DE VILLE**

DESCRIPTION DES MATERIELS	NOMBRE	DATE DE MISE EN SERVICE	CONTRAT DE MAINTENANCE	OBSERVATIONS
ASCENSEURS	1	1999	oui	
PORTAILS	3	1999	oui	
BARRIERES	2	2018	oui	
SYSTEME GTC	1	1999	oui	
GROUPE ELECTROGENE	1	1999	oui	
BORNES D'ENTREE/SORTIE	4	2018	oui	
SYSTEME D'INTER PHONIE	1	2005	oui	
ONDULEUR	1	1999	non	
LECTEURS DE BADGE (piétons)	3	2006	oui	
UNITE Scheid et Bachman	1	2018	oui	
CAISSES AUTOMATIQUE	2	2018	oui	
LPM SERVEUR	1	2018	oui	
BORNES LPM	2	2018	oui	
SYSTEME VIDEO SURVEILLANCE (CAMERAS, serveur)	1	2017	oui	
ARMOIRE PROTECTION MATERIEL DE GESTION	1	1999	non	
DETECTION INCENDIE	1	2015	oui	
VENTILATION (EXTRACTEURS,)	1	1999	oui	
DETECTION CO/NO	1	2017	oui	
VENTILATION (rajout de matériel)	1	2008	oui	
FIBRE OPTIQUE	1	2011	non	
PANNEAU D'AFFICHAGE DYNAMIQUE	1	2011	non	

#### La tarification

#### • Tarifs abonnements

ABONNEMENTS	Normal	Résident	Actif	Etudiant
Mensuel	70€	60€	65€	65€
Annuel	700 €	600€	650€	650 €

#### Tarifs horaires



Des forfaits de stationnement temporaires peuvent aussi être souscrits.

Des tarifs « tickets spécifiques » (tickets congrès & une sortie) principalement utilisés par les acteurs économiques du centre-ville facilitent le stationnement en cas d'évènements particuliers.

#### LES INDICATEURS D'EXPLOITATION

- Afin d'apporter une information claire et précise à la clientèle, un panneau d'information détaillant les tarifs horaires et forfaits a été apposé à l'entrée du parking.
- → Les actions d'animation et de promotion visant à renforcer la fréquentation du parking et à optimiser son usage sont détaillées dans la partie MOYENS COMMUNS MIS EN ŒUVRE POUR L'ÉXÉCUTION DES MISSIONS DE SERVICES PUBLICS du présent rapport.

#### La fréquentation

☐ Graphique du nombre de tickets horaires délivrés (*ANNEXE 2*).

La fréquentation annuelle de 2021 avec 48 167 tickets délivrés représente une hausse de 45,38 % par rapport à celle de 2020.

☐ Au 31 décembre 2021 le nombre d'abonnés était de **261**, soit une diminution de **5** abonnements par rapport à fin décembre 2020 (ANNEXE 3).

A fin décembre 2021, 9 contrats d'amodiations étaient souscrits, soit aucune variation par rapport à fin décembre 2020 (ANNEXE 4)

L'ANNEXE 5 présente l'évolution cumulée des abonnés et amodiataires.

# Impact de la crise sanitaire liée au



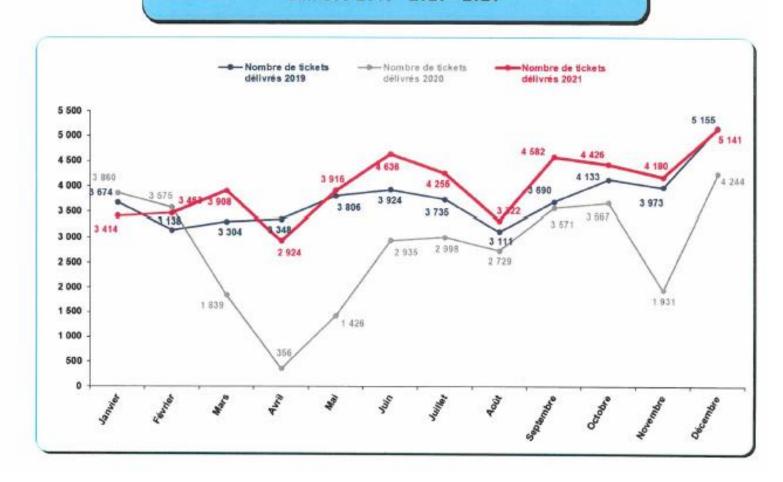
La SO SPACE n'a pas échappé à la crise sanitaire liée au Covid 19 qui s'est propagée depuis le début de l'année 2020, engendrant des mesures de confinement et de couvre-feu sur des durées de plusieurs semaines à plusieurs mois.

S'agissant du stationnement, l'activité a été maintenue pendant la période :

- de confinement du 03 avril au 03 mai 2021
- et celles de couvre-feu :
  - du 15 décembre 2020 au 15 janvier 2021 entre 20h00 et 6h00 du matin.
  - du 16 ianvier 2021 au 2 mars 2021, celui-ci est avancé à 18h00.
  - du 03 mars 2021 au 03 mai 2021 repoussé à 19h00
  - du 04 mai au 18 mai 2021, repoussé à 21h00,
  - puis repoussé à 23h00 à partir du 19 mai 2021 jusqu'au 09 Juin 2021.

Le résultat de l'exercice ressort à + 147,00 € H.T. (ANNEXE 6)

#### Hôtel de Ville Evolution du nombre de tickets horaires délivrés Années 2019 - 2020 - 2021

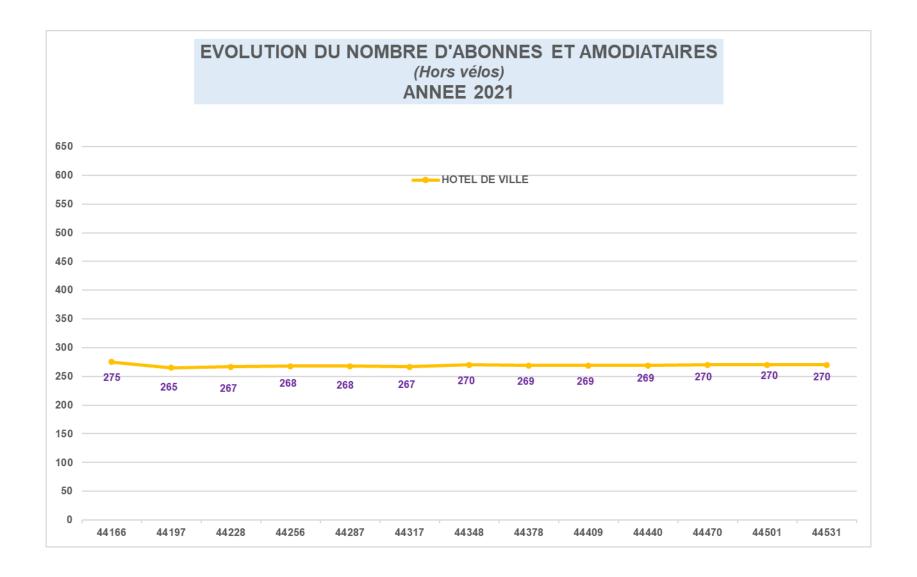


#### Évolution du nombre d'abonnés (Hors Vélos) HOTEL DE VILLE - Année 2021

	HOTEL DE VILLE							
		228 Places						
	Nbre Abts au 31 du mois précédent	Nbre Abts fin de mois	Variation					
JANVIER	266	256	-10					
FÉVRIER	256	258	2					
MARS	258	259	1					
AVRIL	259	259	0					
MAI	259	258	-1					
JUIN	258	261	3					
JUILLET	261	260	-1					
AOÛT	260	260	0					
SEPTEMBRE	260	260	0					
OCTOBRE	260	261	1					
NOVEMBRE	261	261	0					
DÉCEMBRE	261	261	0					
			-5					

#### **Évolution du nombre d'amodiataires HOTEL DE VILLE - Année 2021**

	Nombre	Quota maxi
JANVIER	9	65
FÉVRIER	9	65
MARS	9	65
AVRIL	9	65
MAI	9	65
JUIN	9	65
JUILLET	9	65
AOÛT	9	65
SEPTEMBRE	9	65
OCTOBRE	9	65
NOVEMBRE	9	65
DÉCEMBRE	9	65



## LE COMPTE DE RÉSULTAT

			HOTEL D
СО	MPTE DE RESULTA	т	
		2021	2020
PRODUITS			
Abonnements		155 571	150
Horaires		53 505	6
Amodiations		2 308	
Autres Produits de stationnement		26 340	3
Produits autres activités divers		5 295	
MONTAN	NT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRE	243 018	26
Production stockée		-	
Production immobilisée		-	
Subventions d'exploitation	ant de alcania	-  -	1
Reprises sur prov. et amortis., transfe	ert de charges	620	
Autres produits	<u>TOTAL</u>	243 639	25
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises et consomn	nables	17 645	1
Services exterieurs et autres prestation	ons exterieurs	54 678	5
Impôts, taxes et versements assimilé	es	5 372	
Salaires et traitements		45 087	4
Charges sociales		18 010	1
Dot. amortissements et provisions su	ır immobilisations	103 095	10
Dot. provisions sur actif circulant		-	
Dot. provisions pour risques et charge	es	-	
Autres charges	TOTAL	3 217	- 24
	<u>TOTAL</u>	247 104	25
RE	ESULTAT D'EXPLOITATION	- 3 465	
QUOTES-PARTS DE RESULTAT IN	TER-ETABLISSEMENT		
Charges communes affectées		-	
Charges communes affectées Transfert de charges aux programme		- 35 096	
_	es <u>TOTAL</u>	35 096 - 35 096 -	
Transfert de charges aux programme	<u>TOTAL</u>		
_	<u>TOTAL</u>		
Transfert de charges aux programme PRODUITS ET CHARGES FINANCIE	<u>TOTAL</u>		4
PRODUITS ET CHARGES FINANCIE Produits financiers	<u>TOTAL</u>	- 35 096 -	
PRODUITS ET CHARGES FINANCIE Produits financiers Charges financiers	TOTAL  ERS  RESULTAT FINANCIER	- 35 096 - - 9 645	
PRODUITS ET CHARGES FINANCIE Produits financiers Charges financiers PRODUITS ET CHARGES EXCEPTI	TOTAL  ERS  RESULTAT FINANCIER	- 35 096 - - 9 645 - 9 645 -	,
PRODUITS ET CHARGES FINANCIE  Produits financiers Charges financiers  PRODUITS ET CHARGES EXCEPTI  Produits exceptionnels	TOTAL  ERS  RESULTAT FINANCIER	- 35 096 - - 9 645	,
PRODUITS ET CHARGES FINANCIE Produits financiers Charges financiers  PRODUITS ET CHARGES EXCEPTI Produits exceptionnels Charges exceptionnelles	TOTAL  ERS  RESULTAT FINANCIER  ONNELS	- 35 096 - - 9 645 - 9 645 - 48 353	1 1 2
PRODUITS ET CHARGES FINANCIE Produits financiers Charges financiers  PRODUITS ET CHARGES EXCEPTI Produits exceptionnels Charges exceptionnelles	TOTAL  ERS  RESULTAT FINANCIER	- 35 096 - - 9 645 - 9 645 -	1 1 2 2
PRODUITS ET CHARGES FINANCIE Produits financiers Charges financiers  PRODUITS ET CHARGES EXCEPTI Produits exceptionnels Charges exceptionnelles	TOTAL  ERS  RESULTAT FINANCIER  ONNELS	- 35 096 - - 9 645 - 9 645 - 48 353	
PRODUITS ET CHARGES FINANCIE Produits financiers Charges financiers  PRODUITS ET CHARGES EXCEPTI Produits exceptionnels Charges exceptionnelles  Participation des salariés	TOTAL  ERS  RESULTAT FINANCIER  ONNELS  RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 35 096 -  9 645 - 9 645 -  48 353 - 48 353	1 1 2 2
PRODUITS ET CHARGES FINANCIE Produits financiers Charges financiers  PRODUITS ET CHARGES EXCEPTI Produits exceptionnels Charges exceptionnelles  Participation des salariés	TOTAL  ERS  RESULTAT FINANCIER  ONNELS  RESULTAT EXCEPTIONNEL  TOTAL DES PRODUITS	- 35 096 - 9 645 - 9 645 - 48 353 - 48 353 - 291 993	2
PRODUITS ET CHARGES FINANCIE Produits financiers Charges financiers  PRODUITS ET CHARGES EXCEPTI Produits exceptionnels Charges exceptionnelles  Participation des salariés	TOTAL  ERS  RESULTAT FINANCIER  ONNELS  RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 35 096 -  9 645 - 9 645 -  48 353 - 48 353	2
PRODUITS ET CHARGES FINANCIE Produits financiers Charges financiers  PRODUITS ET CHARGES EXCEPTI Produits exceptionnels Charges exceptionnelles  Participation des salariés	TOTAL  ERS  RESULTAT FINANCIER  ONNELS  RESULTAT EXCEPTIONNEL  TOTAL DES PRODUITS	- 35 096 - 9 645 - 9 645 - 48 353 - 48 353 - 291 993	29
PRODUITS ET CHARGES FINANCIE Produits financiers Charges financiers  PRODUITS ET CHARGES EXCEPTI Produits exceptionnels Charges exceptionnelles  Participation des salariés	TOTAL  ERS  RESULTAT FINANCIER  ONNELS  RESULTAT EXCEPTIONNEL  TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES	- 35 096 - 9 645 - 9 645 - 48 353 - 48 353 - 291 993	

#### Les indicateurs de la qualité de service

La SO SPACE place l'usager au centre de sa relation et s'efforce de répondre à ses attentes. Toujours apporter une réponse rapide et faciliter les interactions pour le confort de celui-ci, sont les axes prioritaires de la SO SPACE.

Aucune réclamation émanant de la clientèle n'a été enregistrée (reçue à l'accueil, reçue par courrier, téléphone ou mail).

☐ Service **e-clic**: A noter que la SO SPACE met à la disposition des usagers du stationnement (clients ou non) une adresse e-mail permettant aux usagers de l'interroger sur leurs cas particuliers et d'obtenir rapidement réponse à leur besoin.

☐ Via le site internet de la SO SPACE un formulaire de contact permet d'apporter dans la journée (ou maximum 48 heures) une réponse à toute interrogation.



#### LES TRAVAUX SIGNIFICATIFS

Les informations ci-après permettent d'informer la collectivité sur l'état du patrimoine.

Les **ANNEXES** 7 et 8 présentent un état du suivi du programme d'investissements et gros entretien nécessaires au maintien en bon état des équipements et matériels permettant la marche de l'exploitation du service public ainsi que la charge économique correspondante.

## <u>Les gros entretiens / renouvellement d'équipements / nouveaux investissements au cours de</u> l'exercice 2021

- Mise en place d'un nouveau moyen de paiement via l'application mobile PARKNOW: cette mise en place permet au titulaire de l'application Parknow de pouvoir entrer dans l'un des parkings (Marcel Paul, La Roulière et Hôtel de Ville) sans prendre de ticket. En effet, sa plaque d'immatriculation est reconnue en entrée véhicule et la barrière se lève automatiquement. En se présentant en sortie véhicule, il n'est pas nécessaire de passer par les caisses automatiques et le compte Parknow est débité par la suite du montant dû en stationnement.
- Travaux de peinture sur menuiserie métallique et grilles entrée/sortie des véhicules
- Création site internet

#### Les projets

Mise en place de cases réservées aux véhicules électriques

Etabli à Niort, le 12 juillet 2022

**Le Directeur Général**, Sébastien PORTET

# CADENCEMENT DES TRAVAUX DE GROS ENTRETIENS PARKING HOTEL DE VILLE

Mise à jour le 31-12-2021

										Anné	es							
Coûts prévisionnels	Désignation	Durée de Vie	2014	2015	2016	2017	2017 réalisé	2018	2018 réalisé	2019	2020	2021	2021 réalisé	2022	2023	2024	2025	2026
	Réfection résine																	
	RDC																	
50 000 €	* N-1	10 ans	$\times$													$>\!\!<$		
50 000 €	* N-2			$\times$													$\times$	
50 000 €	* N-3				$\times$													$\times$
	Réfection peinture																	
	plafond et mur																	
	RDC	10 ans																
8 280 €	* N-1	IV diis													$\times$			
15 216 €	* N-2														$\times$			
16 418 €	* N-3														$\times$			
	Réfection peinture escaliers								•									
3 750 €	* Principal	10 ans				$\times$												
3 750 €	* St Jean	TO dits						X										
3 750 €	* Musée							Χ	]									
14 000 €	Réfection sol escaliers														$\times$			
	Réfection peinture	10 ans																
	Réfection menuiseries métallique											$\simeq$	3 312€					1
	Réfection grille d'entrée/sortie + grille fenêre											$\times$	2 806€					
	Réfection peinture																	
4 900 €	Hall caisse + local gardien+ peinture encadrement niveau					$>\!<$												

Prévisionnel	Montant travaux	
--------------	-----------------	--





# CADENCEMENT DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT PARKING HOTEL DE VILLE

Mise à jour le 31-12-2021

Désignation   Durée de Vie   2011   2012   2013   2014   2015   2016   2017   2017 réalisé   2018   2018 réalisé   2019   2020   2021   2022   2021   202	23 2024 2025	22 2023	2021 2022	2020	2019	2018 réalisé	2018	2017 réalisé	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	Durée de Vie	Désignation	oûts prévisionnels
30 000 € * Principal 0 € * St Jean 0 € * Musée 17 485 € Installation fibre optique 37 339 € Remplacement GTC 125 000 € Remplacement contrôle 10 ans		×									I .				2011			
0 € * St Jean 20 ans (début 1999)  17 485 € Installation fibre optique 37 339 € Remplacement GTC 10 ans  125 000 € Remplacement contrôle  10 ans		$\times$															Réfection sols escaliers	
0 € *St Jean 0 € *Musée 17 485 € Installation fibre optique 37 339 € Remplacement GTC 10 ans 125 000 € Remplacement contrôle																	* Principal	30 000 €
17 485 € Installation fibre optique  37 339 € Remplacement GTC 10 ans  125 000 € Remplacement contrôle  10 ans																20 ans (debut 1999)	* St Jean	0€
37 339 € Remplacement GTC 10 ans 125 000 € Remplacement contrôle 10 ans		- 1															* Musée	0€
125 000 € Remplacement contrôle 10 ans															$\times$		Installation fibre optique	17 485 €
I ' I 10 ans I       X		$\sim$													$\supset$	10 ans	Remplacement GTC	37 339 €
d'accès et caisses									abla						Г	40		125 000 €
						113 447,05 €			ΛI						1	10 ans	d'accès et caisses	
25 000 € Remplacement détection Co 10 ans 18 546,38 €			'					18 546,38 €	$ \nabla$							10 ans	Remplacement détection Co	25 000 €
22 000 € Remplacement désenfumage 20 ans (début 1999)		$\supset$														20 ans (début 1999)	Remplacement désenfumage	22 000 €
22 700 € Remplacement ascenseurs 20 ans (début 1999)	1	$\supset$													1	20 ans (début 1999)	Remplacement ascenseurs	22 700 €
15 000 € Remplacement groupe 20 ans (début 1999)	1	$\supset$													1	20 ans (début 1999)	Remplacement groupe	15 000 €
46 700 € Remplacement détection incendie 10 ans												X			1	10 ans	Remplacement détection incendie	46 700 €



SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE Société à Conseil d'Administration

Capital : 3 488 742,50 €

Siège Social: Hôtel de Ville de NIORT

**Etablissement stationnement :** 64, avenue Saint Jean d'Angély 79000 NIORT

**Etablissement Acclameur :** 50, rue Charles Darwin 79000 NIORT

# RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

# A L'AUTORITE DELEGANTE

# Activité des parkings en Délégation de Services Publics

LA ROULIERE

**EXERCICE 2021** 



Conformément au décret n° 2005-236 du 14 mars 2005 modifiant le Code Général des collectivités Territoriales, la SO SPACE a établi ses rapports présentant l'activité et un compte rendu financier des biens confiés.

# **TABLE DES MATIERES**

PRÉAMBULE	3
LES MOYENS HUMAINS	7
MOYENS COMMUNS MIS EN ŒUVRE POUR L'ÉXÉCUTION DES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC CONFIÉES	13
LA PRÉSENTATION DU SERVICE DÉLÉGUÉ	18
LES INDICATEURS D'EXPLOITATION	22
LES TRAVAUX SIGNIFICATIFS	30

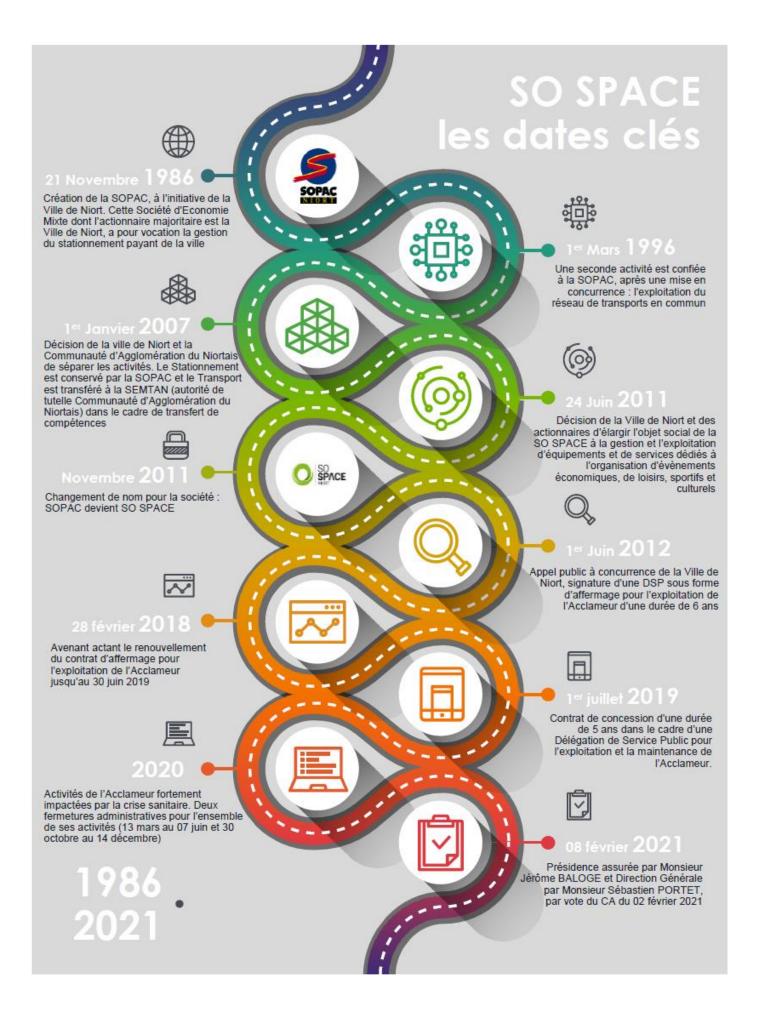
#### **PRÉAMBULE**

#### **COMPOSITION STRUCTURELLE**

Une **E**ntreprise **P**ublique **L**ocale fait la preuve au quotidien de son dynamisme et de sa capacité à répondre aux attentes des élus et collectivités en proposant des solutions pérennes d'optimisation en matière d'action publique locale. Elle agit au cœur du développement du territoire en conciliant la satisfaction de l'intérêt général et les atouts de l'entreprise tout en s'appuyant sur les ressources locales.

Qu'il s'agisse d'initier un projet d'envergure ou de gestion du quotidien, une **EPL** se consacre de par sa nature même, à améliorer la qualité de vie des citoyens, à l'échelle d'un quartier, d'une ville ou d'un territoire.

Une **EPL** est avant tout une entreprise, et doit chaque jour être performante et pertinente pour réussir dans ses missions.



#### Composition du Conseil d'Administration à compter du 30 juin 2020

#### **▶** Membres publics

#### Ville de Niort

- ✓ Monsieur Jérôme BALOGE, Président-Directeur Général
- ✓ Monsieur Dominique SIX
- ✓ Madame Christelle CHASSAGNE
- ✓ Monsieur François GUYON
- ✓ Monsieur Gérard LEFEVRE

#### Communauté d'Agglomération du Niortais

✓ Monsieur Alain LECOINTE

#### **→** Collège du second groupe

- ✓ **MACIF PARTICIPATIONS** représentée par Monsieur Patrick GIRAUD.
- ✓ CAISSE FÉDÉRALE CREDIT MUTUEL OCÉAN représentée par Monsieur Eric CHEVALIER,
- ✓ Caisse Régionale de CRÉDIT AGRICOLE Mutuel Charente-Maritime Deux-Sèvres représentée par Monsieur Louis DU HAMEL.
- ✓ SAS TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION représentée par Monsieur Frédéric LEGAL,
- ✓ CHAMBRE de COMMERCE et D'INDUSTRIE Territoriale des Deux-Sèvres représentée par Monsieur Claude GUIGNARD.

#### >> Président et Directeur Général

Du 01/01/2021 au 07/02/2021, la fonction de Président Directeur Général est assurée par Monsieur Jérôme BALOGE.

A la suite du Conseil d'Administration du 02/02/2021, la Présidence est assurée à compter du 08/02/2021 par Monsieur Jérôme BALOGE, Maire de NIORT, Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

La fonction de Directeur Général est dévolue à Monsieur Sébastien PORTET.

#### > Vice-Présidents

Le Conseil d'Administration en date du 24 novembre 2020 a nommé la Ville de Niort Vice-Présidente du Conseil d'Administration représentée par :

- ✓ Monsieur Dominique SIX
- ✓ Madame Christelle CHASSAGNE
- ✓ Monsieur François GUYON

#### COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE (CAO) DEPUIS LE 24/11/2020

La **C**ommission d'**A**ppel d'**O**ffres de la SO SPACE est composée d'un collège ayant voix délibérative composé de cinq membres titulaires et autant de membres suppléants suivants :

✓ 5 membres titulaires et 5 membres suppléants choisis parmi les administrateurs

#### Membres de la CAO

Titulaires	Suppléants (non affectés à un titulaire)
Monsieur Gérard LEFEVRE Président	Madame Christelle CHASSAGNE
Monsieur Dominique SIX	Monsieur Alain LECOINTE
Monsieur François GUYON	Monsieur Éric CHEVALIER représentant la Caisse Fédérale de CREDIT MUTUEL OCEAN
Monsieur Patrick GIRAUD représentant la MACIF PARTICIPATIONS	Monsieur Louis DU HAMEL représentant la Caisse Régionale de CREDIT AGRICOLE
Monsieur Frédéric LEGAL représentant la SAS TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION	Monsieur Claude GUIGNARD représentant la CHAMBRE DE COMMERCE et D'INDUSTRIE TERRITORIALE des Deux-Sèvres

#### **SON CAPITAL SOCIAL:**

ACTIONNAIRES	%	Capital	Nbre
	du capital	en €uros	d'actions
1. PERSONNES PUBLIQUES			
Ville de NIORT	70,07 %	2 444 437,75	160 291
Communauté d'Agglomération de NIORT	<u>0,04 %</u>	1 525,00	100
TOTAL Personnes Publiques	70,11 %		
2. AUTRES ACTIONNAIRES			
MACIF PARTICIPATIONS SA	9,64 %	336 338,75	22 055
MAIF	9,64 %		22 055
		336 338,75	
Q PARK SERVICES	2,62 %	91 500,00	6 000
CAISSE D'EPARGNE Aquitaine Poitou-	2,32 %	80 825,00	5 300
Charentes			
C.R.C.A. Mutuel Charente-Maritime Deux-	2,37 %	82 517,75	5 411
Sèvres			
Sas TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION	1,31 %	45 750,00	3 000
CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNATIONS	1,31 %	45 765,25	3 001
Caisse Fédérale de CREDIT MUTUEL	0,39 %		882
OCEAN		13 450,50	
BANQUE POPULAIRE Centre Atlantique	0,131 %	4 575,00	300
CHAMBRE DE COMMERCE & D'INDUSTRIE	0,107 %	3 736,25	245
des Deux-Sèvres			
Association des Commerçants quartier Saint	0,044 %	1 525,00	100
Jean			
SEM des HALLES	0,004 %	152,50	10
Groupement des Commerçants rue du Rabot	0,004 %	152,50	10
Association des Commerçants Avenue de	0,004 %	152,50	10
Paris	•	ĺ	
TOTAL Autres Actionnaires	29,89 %		
TOTAL	100 %	3 488 742,50	228 770

L'actionnariat de la SO SPACE n'a pas connu de modification au cours de l'exercice 2021.

#### **SON ACTIVITÉ**:

L'activité se décline sur l'exercice 2021 suivant trois volets :

- ✓ Stationnement
- ✓ Acclameur
- ✓ Vie sociale

(Fonctions Supports Administrative, juridique, RH, comptable et financière)

Le fonctionnement intrinsèque de la société est ventilé ci-après par activité.

#### LES MOYENS HUMAINS

Au 31 décembre 2021, 28 collaborateurs œuvraient au sein de la SO SPACE (voir organigramme ANNEXE 1).

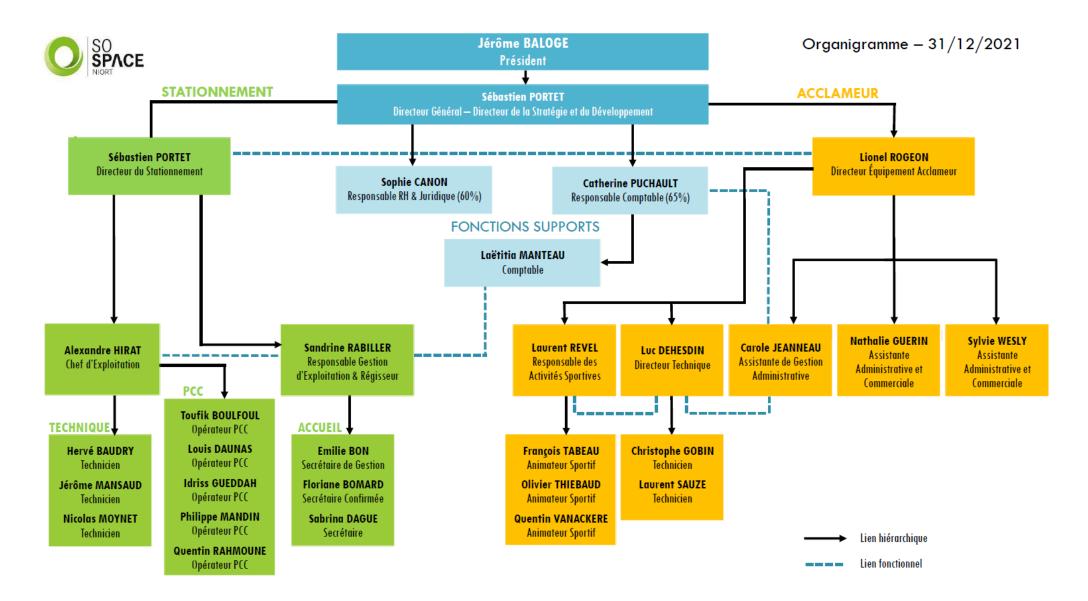
Deux Conventions Collectives Nationales (CCN) sont applicables au sein de la SO SPACE :

- → Les droits et obligations des salariés affectés à 100% à l'Etablissement ACCLAMEUR sont régis par la CCN SYNTEC soit 11 personnes.
- → Les autres membres du personnel affectés aux fonctions supports, et ceux dédiés à l'activité stationnement seule relèvent de la Convention Collective Nationale des Services de l'Automobile, soit 17 personnes.

Les ressources humaines de la SO SPACE au titre de 2021, sont organisées autour du schéma suivant :

#### → Au 31 décembre 2021

- **Monsieur Le Maire Jérôme BALOGE** assure les fonctions de Président
- Monsieur Sébastien PORTET assure les fonctions de Directeur Général et de Directeur de la Stratégie, du Développement et du Stationnement
- **Monsieur Dominique SIX, Vice-Président** en charge des dossiers du stationnement
- **Monsieur François GUYON**, Vice-Président en transversalité sur les sujets liés à l'innovation
- Les fonctions supports regroupant les ressources humaines, juridique, comptable et financière
- Un Etablissement Stationnement avec une Direction d'Exploitation dédiée et des moyens humains propres
- ♣ Un Etablissement Acclameur avec une Direction d'Exploitation dédiée et des moyens humains propres



#### SIÈGE ET FONCTIONS SUPPORTS AU 31/12/2021

- → Le Directeur Général assure l'encadrement des trois pôles d'activités :
  - Accueil et gestion des abonnés
  - Maintenance Collecte et Entretien des matériels
  - Surveillance GTC des parkings
- → Le Directeur de la Stratégie, du Développement et du Stationnement est responsable de la mise en œuvre du plan stratégique, du développement commercial et de la conduite de projets au sein de la SO SPACE.

#### Il a pour mission:

- √ d'entretenir et développer un réseau afin d'inscrire les objectifs de la SO SPACE dans une logique de qualité (collectivités territoriales, élus, partenaires privés). Instaurer avec eux des relations propres à asseoir et conforter la stratégie de développement des établissements existants et à venir de la SO SPACE.
- √ d'asseoir l'image et la notoriété de la salle de spectacle l'Acclameur et des autres équipements de même nature.
- ✓ de définir, sous les orientations du Président, une stratégie et mener une politique commerciale et promotionnelle importante,
- ✓ d'assurer le pilotage des projets et la mise en œuvre des opérations de stationnement, dans le respect des objectifs opérationnels et financiers.
- ✓ de mobiliser et optimiser les ressources humaines et l'ensemble des moyens d'actions afin d'impulser et coordonner les projets en cours.
- → La Responsable Comptable (à temps partagé avec la SEMIE et affectée à 65 % à l'activité SO SPACE) gère la partie comptable et fiscale.
- → La Responsable Ressources Humaines et Juridique (à temps partagé avec la SEMIE et affectée à 60 % à l'activité SO SPACE) collabore avec la Directrice Administrative et Juridique sur les aspects de droit social, droit des sociétés et droit fiscal.
- → La Comptable collabore avec la Responsable Comptable.

#### **ÉTABLISSEMENT STATIONNEMENT**

→ Le Directeur de la Stratégie, du Développement et du Stationnement supervise en lien avec le Chef d'Exploitation l'activité stationnement et est chargé du maintien en bon état de fonctionnement des installations de sécurité, conformément aux normes en vigueur ainsi que des matériels installés dans les parkings.

Il supervise également en lien avec la Responsable Gestion d'Exploitation du Stationnement toute l'activité stationnement. (Statistiques, recettes prévisionnelles, communication ...)

- → Une Responsable Gestion d'Exploitation du Stationnement qui collabore avec le Directeur du Stationnement. Elle est chargée de la gestion des contrats d'abonnements (facturation et suivi des encaissements, recettes prévisionnelles, élaboration de statistiques, rédaction de rapports ...) et a également la qualité de régisseur titulaire dans le cadre des régies suivantes :
  - Régie des recettes du stationnement (Voirie, forfait actif, forfait résident, paiement par mobile)
  - Régie des parcs en prestation (Moulin du Milieu, Jacques De Liniers, Mûrier, Cure, Saint-Vaize, Henri-Gelin).
  - Régie de remboursement des PIAF,
  - Régie d'avances et recettes du parking de La Brèche.

#### LA BOUTIQUE DU STATIONNEMENT

→ Une Gestionnaire qui participe à la gestion des contrats d'abonnements et à la vente de forfaits résidents. Elle effectue le remplacement de la Responsable Gestion d'Exploitation du Stationnement en son absence et participe aux tâches de secrétariat. Elle procède également à l'expédition des matériels pour réparation et en assure le suivi.

Elle a également la qualité de Mandataire Suppléant dans le cadre des régies.

→ Une Secrétaire Confirmée qui participe à la gestion des contrats d'abonnements et à la vente de forfaits résidents. Elle effectue également le comptage, la saisie des collectes d'horodateur et leur contrôle jusqu'à la remise au transporteur de fonds. Elle a également la qualité de Mandataire dans le cadre des régies.

#### LA MAINTENANCE ET L'ASSISTANCE A LA CLIENTÈLE

→ Un Chef d'Exploitation, sous le contrôle du Directeur de la Stratégie, du Développement et du Stationnement, encadre les techniciens. Parmi ses tâches figurent notamment les collectes sur horodateurs et caisses automatiques, le contrôle et l'entretien, la maintenance, la réparation de tous les équipements sur voirie et en ouvrage, le suivi des intervenants extérieurs.

Il assure les astreintes (1 semaine sur 4) alternativement avec les techniciens.

→ Trois Techniciens de maintenance sous la supervision du Chef d'Exploitation, effectuent les collectes sur horodateurs et caisses automatiques, assurent l'entretien, le nettoyage, la réparation de tous les équipements techniques sur voirie et en ouvrage (matériels de péage). Ils contribuent ainsi à l'amélioration du service rendu aux usagers.

Ils assurent à tour de rôle des périodes d'astreinte au titre desquelles ils peuvent être amenés à effectuer des interventions techniques sur site ou à distance, sur les parkings et ouvrages publics de stationnement payant fermés à l'aide de barrières et gérés au moyen de la télégestion.

L'ensemble des salariés en charge de la maintenance, intervenant sur les sites exploités, et de ce fait directement en contact avec les usagers du stationnement sont pourvus de tenues à la couleur et à l'effigie de la SO SPACE pour faciliter leur identification par la clientèle du stationnement dans les parkings et en voirie.

→ Cinq Opérateurs de Poste de Contrôle Centralisé se relaient au poste de gestion centralisée des parcs de stationnement gérés par la SO SPACE, installé dans le parking de la Brèche, afin d'assurer une permanence 7J/7 et 24h/24. Leur mission principale est de porter assistance à la clientèle de l'ensemble des parcs depuis le Poste de Contrôle Centralisé et de contrôler à distance le bon fonctionnement des automatismes, la sécurité incendie de l'ensemble des parcs. Ils tiennent à jour le registre de prise de poste et d'évènements survenant sur l'ensemble des parcs en GTC.

L'ensemble des salariés en charge de la maintenance et de l'assistance à la clientèle, intervenant sur les sites exploités, et de ce fait directement en contact avec les usagers du stationnement sont pourvus de tenues à la couleur et à l'effigie de la SO SPACE pour faciliter leur identification par la clientèle du stationnement dans les parkings et en voirie.



# **RÉGIME DU CONTRAT**

Traité de Concession pour la Réalisation et l'Exploitation du parking de La Roulière signé le 26 juin 1990 pour une durée de 80 ans avec échéance le 25 juin 2070.

La SO SPACE se rémunère directement sur les droits payés par l'usager et gère à ses risques et périls. La fixation des tarifs applicables dans ce parking relève de la compétence de la Ville de Niort.

En ce qui concerne les modalités financières pour ce contrat ci-dessus mentionné, la SO SPACE est tenue de verser à la Collectivité une redevance pour occupation du Domaine Public et fixée à 1 % du chiffre d'affaires de l'année précédente.

Par ailleurs, chaque emprunt contracté par la SO SPACE pour leur financement, fait l'objet d'une garantie de remboursement de la Ville de Niort à hauteur de 50 % du montant emprunté.

La Ville de Niort vote chaque année les tarifs du stationnement et compense financièrement la SO SPACE, le différentiel entre les tarifs « économiques » permettant l'équilibre financier du contrat et les tarifs « politiquement » votés.

# MOYENS COMMUNS MIS EN ŒUVRE POUR L'ÉXÉCUTION DES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC CONFIÉES

Depuis plus de 35 ans maintenant, la SO SPACE assure des missions de services publics dans la gestion du stationnement de la Ville de NIORT.

L'exploitation simultanée des différents sites niortais lui permet d'optimiser ses coûts via la mutualisation des moyens humains et techniques situés 64 avenue Saint-Jean d'Angély et dans le Poste de Contrôle Centralisé du parking de La Brèche et ainsi d'assurer la gestion, l'exploitation et la surveillance 24h/24.

# 1. LE POSTE DE CONTROLE CENTRALISÉ

Le PCC situé au parking de La Brèche, permet de gérer en local le parking de La Brèche, et à distance l'ensemble des parkings que la SO SPACE a en gestion (*Marcel Paul, La Roulière, St Jean, Hôtel de Ville, St Vaize, Henri-Gelin, Jacques De Liniers, parking sécurisé de La Crèche*). L'ensemble des parkings sont reliés au PCC via une fibre optique ou en liaison ADSL. Notre système de gestion technique centralisé permet à un seul opérateur de gérer l'ensemble de nos sites.

Afin d'assurer les missions en termes de sécurité incendie (*levée de doute en moins de 15 minutes*), notre PCC peut être basculé à tout moment à un prestaire et l'opérateur peut ainsi intervenir sur site et procéder à la levée de doute.

# 2. L'ENTRETIEN DES MATÉRIELS

Le schéma de circulation des informations entre les différents services, instauré par la Direction de la SO SPACE permet d'assurer fluidité de transmission et réactivité d'intervention.

Ainsi toutes les données provenant directement des usagers ou remontant des terminaux informatiques de la GTC sont traitées sur site très rapidement. A noter qu'une modernisation de ces réseaux de connexions s'est opérée en 2011 pour passer du filaire à la fibre optique.

L'équipe chargée de la maintenance assure la plupart des travaux de réparations courantes jusqu'au niveau 4 de la norme AFNOR X-60-010 de maintenance, ce qui permet de solutionner la majorité des défaillances techniques. Une formation adéquate leur est dispensée.

Pour ce faire la SO SPACE a investi dans l'acquisition d'outils (dotation individuelle en outillage FACOM des techniciens) et matériels nécessaires (plateforme élévatrice pour tous les travaux en hauteur...).

En outre, chaque technicien a reçu un Equipement Individuel de Protection pour effectuer les réparations en application des règles de sécurité.

De plus, des formations et recyclages leurs sont dispensés pour leur permettre d'acquérir de nouvelles compétences ou de mettre à jour leurs connaissances.

Lorsque les travaux à réaliser dépassent les compétences en interne, la SO SPACE fait appel à des entreprises extérieures après mise en concurrence organisée dans le respect de l'ordonnance 2015-899 du 23/07/2015 et du décret 2016-360 du 25/03/2016 relatif aux marchés publics depuis le 1er avril 2016.

En fonction du montant et de l'objet des marchés, parmi les critères de sélection figurent :

- Qualité de prestations,
- Valeur technique,
- Coût.
- Performance en matière de développement durable...

Un tel mode de fonctionnement permet d'assurer à l'usager une continuité et une qualité dans le service public fourni.

La SO SPACE assure, selon les termes contractuels de chacun des contrats confiés par la Ville de Niort, la mise aux normes des différents matériels équipant les parkings et permettant leur exploitation tels les ascenseurs, système de ventilation...

# 3. LA COMMUNICATION

La SO SPACE assure la valorisation de l'offre de stationnement selon deux vecteurs :

### a) D'une manière globale :

La SO SPACE fait réaliser par une agence de communication à chaque changement de tarif un « GUIDE DES TARIFS DU STATIONNEMENT » destiné à la clientèle. Il est disponible aux accueils de la SO SPACE, de l'Office de tourisme et de la Ville de Niort. Ce guide est constitué de « fiches » produit qui renseignent notamment sur :

- les tarifs du stationnement géré par horodateurs,
- le dispositif « forfait résident ».
- les tarifs des abonnements,
- le dispositif du « forfait actif ».

Est également intégré un plan permettant de localiser les différentes zones de stationnement et les parkings.



Depuis mai 2021, la SO SPACE dispose d'un nouveau site INTERNET <u>www.so-space.fr</u> détaillant toute l'offre de stationnement payant en centre-ville de Niort, dont le stationnement en voirie avec les différents dispositifs de paiement existants et un plan de localisation interactif des différentes zones (rouge/orange/verte).

Les internautes peuvent aussi via ce site télécharger leurs demandes de souscription ou leurs demandes de résiliations d'abonnements et recevoir en retour une réponse précise et adaptée à leur besoin.

Le stationnement s'intégrant toujours dans un déplacement avec un but précis, un guidage intuitif est proposé en fonction du besoin de l'usager : recherche par besoin (résident, étudiant et actif, occasionnel,...).

Par ailleurs, ce site relaie également toutes les actualités de la SO SPACE (travaux d'embellissement des parkings, mise aux normes...).

La SO SPACE met à la disposition des usagers une adresse e-mail permettant aux usagers de l'interroger sur leurs situations particulières et d'obtenir rapidement des réponses à leurs besoins : <a href="mailto:so-space@so-space@so-space@so-space.fr">so-space@so-space@so-space.fr</a>.



→ A noter que depuis 2012, la Ville de NIORT a mis en place un système de jalonnement dynamique assurant une bonne accessibilité et information aux usagers des parkings Marcel Paul, Hôtel de Ville, La Roulière, Moulin du Milieu et La Brèche.

Ce dispositif composé de onze panneaux, permet de connaître en temps réel le nombre de places disponibles sur les parkings sus-désignés et notamment d'améliorer la circulation des véhicules sur les grands axes convergeant vers le centre-ville.

La SO SPACE en qualité d'exploitant et de gestionnaire met à disposition de la Ville de NIORT les données nécessaires pour alimenter ce dispositif géré par cette dernière.

### b) D'une manière ciblée :

La SO SPACE a fait la promotion de la 1ère heure gratuite instituée au sein des parkings La Brèche, Marcel-Paul, La Roulière et Hôtel de Ville à l'aide des affiches ci-dessous qui ont été relayées tout au long de l'année 2021 dans les divers supports suivants :

- La Nouvelle République
- Le Courrier de L'Ouest
- Niort en Poche
- Le Petit Zappeur
- J'adore Niort
- Réseau d'affichage ExterionMédia
- Réseau d'affichage DECAUX.

Cette communication a aussi été diffusée avec un spot publicitaire sur les radios Alouette et NRJ.

# Pour tous renseignements s'adresser : 64 avenus 51-Jann 6 Angliy - 75000 NORT - TRI. 05 49 06 84 50 SPACE SON NORT NOW 50-99006 fr

# J'ADORE NIORT



Pour tous renseignements s'adresser : 64 avenue St-Jean d'Angély - 79000 NIORT T. 05 49 06 84 50 www.so-space.fr





# LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE



# ExterionMedia

# NIORT EN POCHE



# JC DECAUX



### JC DECAUX



# 4. LES ESPACES PUBLICITAIRES

Dans les parkings de La Brèche, Hôtel de Ville, Marcel Paul, des panneaux avec insertion de publicités sont installés (43 au total).

# 5. DÉMARCHE QUALITÉ ET RSE

## A. SATISFACTION DE L'USAGER

Le sens de l'écoute et la réactivité de l'ensemble du personnel de la SO SPACE ont permis d'assurer la satisfaction des usagers du stationnement.

# B. RESPONSABILITE SOCIETALE D'ENTREPRISE

## 1) FORMATIONS

Tous les techniciens disposent :

- d'une habilitation électrique personnel effectuant des opérations électriques basse tension B1, B2, B2V, BC, BR, BE essai, BS,
- d'une habilitation CACES,
- d'une formation SST,
- d'une formation SIAPP 1.

Les cinq opérateurs au Poste de Contrôle Centralisée disposent :

- d'une une formation SST.
- d'une formation SIAPP 1
- Par ailleurs, les techniciens de la SO SPACE amenés à porter assistance à la clientèle des parkings ont reçu une formation linguistique visant à acquérir des connaissances de base en anglais.

# 2) <u>VÉHICULE ÉLECTRIQUE</u>

Il est en outre rappelé que résolument impliquée pour la réduction de l'impact environnemental des déplacements.

La SO SPACE possède un véhicule électrique *(RENAULT KANGOO)* pour répondre à ses besoins de mobilité et interventions de proximité.

Elle continue ainsi de développer ses éco-pratiques, pour toujours mieux satisfaire les usagers du stationnement.

# LA PRÉSENTATION DU SERVICE DÉLÉGUÉ

## Caractéristiques du contrat

Le contrat de concession signé entre la Ville de Niort et la SO SPACE en date du 26 juin 1990, d'une durée de 80 ans, a confié à cette dernière la construction puis l'exploitation de ce parking. Ce traité est complété au 31 décembre 2019 par quatre avenants dont l'un approuvé en date du 30 janvier 2007 par le Conseil de Surveillance de la SO SPACE porte sur le montant de la redevance versée par le concessionnaire à la collectivité, la fixant à 1% du chiffre d'affaires de l'année précédente et reconduisant cette disposition pour les exercices suivants.

Au titre de l'année 2019, les Conseils d'Administration des 4 janvier et 15 novembre 2019 ont autorisé la signature avec la Ville de Niort de l'avenant N° 4 dont l'objet est de formaliser :

- la décision de la Ville de Niort concédante, de ne plus refacturer à la SO SPACE concessionnaire, à compter du 1er janvier 2020, la taxe foncière sur les propriétés bâties, de la taxe spéciale d'équipement et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères dédiés aux ouvrages concédés,
- la décision d'uniformiser dans les délais réglementaires, la transmission par le concessionnaire à la collectivité un compte rendu annuel comprenant un compte rendu technique et un compte rendu financier.

La durée d'amortissement technique de l'ouvrage est de 40 ans (hors matériel d'exploitation).

## Caractéristiques de l'ouvrage

Au cœur du quartier historique de Niort, à 300 mètres des Halles et à quelques minutes du reste de l'hypercentre et des commerces, ce parking en ouvrage sur 3 niveaux offre une solution de stationnement aux résidents, aux personnes travaillant en centre-ville mais également à une clientèle horaire depuis le 23 juin 2009. De plus, des contrats d'abonnement longue durée (amodiations) peuvent y être souscrits.

Le parking La Roulière d'une capacité de 350 places est ouvert 24h/24 et reçoit une clientèle d'horaires, d'abonnés et d'amodiataires.

Grâce à un mode de gestion centralisée à partir d'un Poste de Contrôle Centralisé situé au niveau -2 du parking de

La Brèche, il est possible d'assurer la surveillance et l'assistance à la clientèle 24h/24, ceci avec un effectif de cinq opérateurs qui interviennent 7J/7 toute l'année.

# Les matériels et contrats de maintenance

Le tableau ci-après liste les matériels par nature, et indique leur date de mise en service. Il précise également les contrats de maintenance souscrits.

# **OUVRAGE: LA ROULIERE**

DESCRIPTION DES MATERIELS	NOMBRE	DATE DE MISE EN SERVICE	CONTRAT DE MAINTENANCE	OBSERVATIONS
ASCENSEURS	2	1992	oui	
BARRIERES	3	2018	oui	
SYSTEME GTC	1	2011/2012	oui	
GROUPE ELECTROGENE	1	1992	oui	
TELESURVEILLANCE (CAMERAS, serveur)	1	2017	oui	
BORNES PIETONS	3	2018	oui	
BORNES D'ENTREE/SORTIE	3	2018	oui	
ARMOIRES TG/BT	1	1992	non	
INTERPHONIE	1	2005	oui	
SONORISATION	1	1992	non	
VENTILATION, EXTRACTEURS	1	2021	oui	
SAS DE SURPRESSION	1	1992	oui	
CENTRALE DETECTION INCENDIE	1	2008	oui	
CENTRALE DETECTION CO/NO	1	2017	oui	
PORTAIL D'ENTREE	1	1996	oui	
PORTAIL DE SORTIE	2	2001	oui	
PANNEAU D'AFFICHAGE DYNAMIQUE	1	2009	non	
LPM SERVEUR	1	2018	oui	
BORNES LPM	3	2018	oui	
UNITE Scheid et Bachman	1	2018	oui	
CAISSES AUTOMATIQUE	1	2018	oui	
FIBRE OPTIQUE	1	2011	non	
Climatisseur local Gardien	1	2021	oui	

### La tarification

## • Tarifs abonnements

Les tarifs du stationnement abonnements ont évolué en 2021, avec :

- 1) La mise en place d'un abonnement spécial deux-roues afin d'améliorer l'attractivité du parking et par voie de conséquence sa fréquentation (30,00 €/mois et 300,00 €/an)
- 2) L'adaptation d'une offre de stationnement pour faciliter le quotidien des étudiants inscrits à Niort, nouveaux usagers du centre-ville, en leur proposant un abonnement au tarif de 30,00 €/mois et de 300,00 €/an

Ces nouvelles modalités ont pris effet au 1er septembre 2021.

# Tarifs horaires



ABONNEMENTS	Normal	Résident	Actif	Etudiant
Mensuel	55€	30 €	30 €	30 €
Annuel	550€	300 €	300 €	300 €

Des forfaits de stationnement temporaires peuvent aussi être souscrits.

Des tarifs « tickets spécifiques » (tickets congrès & une sortie) principalement utilisés par les acteurs économiques du centre-ville facilitent le stationnement en cas d'évènements particuliers.

Depuis le 1er juin 2021, un local vélo a été mis en place. Les abonnements vélos qui permettent d'utiliser le local sécurisé du parking La Roulière sont souscrits à un tarif incitatif voté par le Conseil Municipal :





# LES INDICATEURS D'EXPLOITATION

- Afin d'apporter une information claire et précise à la clientèle, un panneau d'information détaillant les tarifs horaires et forfaits a été apposé à l'entrée du parking.
- → Les actions d'animation et de promotion visant à renforcer la fréquentation du parking et à optimiser son usage sont détaillées dans la partie MOYENS COMMUNS MIS EN ŒUVRE POUR L'ÉXÉCUTION DES MISSIONS DE SERVICES PUBLICS du présent rapport.

## La fréquentation

☐ Graphique du nombre de tickets horaires délivrés (*ANNEXE 2*). La fréquentation annuelle de 2021 avec 6 517 tickets délivrés représente une hausse de 40,18 % par rapport à celle de 2020. ☐ Au 31 décembre 2021 le nombre d'abonnés était de 340, soit une diminution de 6 abonnements par rapport à fin décembre 2020 (ANNEXE 3). A fin décembre 2021, 1 contrat d'amodiation était souscrit, soit aucune variation par rapport à fin décembre 2020 (**ANNEXE 4**) ☐ A fin décembre 2021, 8 contrats vélos étaient souscrits (ANNEXE 5)

Impact de la crise sanitaire liée au



La SO SPACE n'a pas échappé à la crise sanitaire liée au Covid 19 qui s'est propagée depuis le début de l'année 2020, engendrant des mesures de confinement et de couvre-feu sur des durées de plusieurs semaines à plusieurs mois.

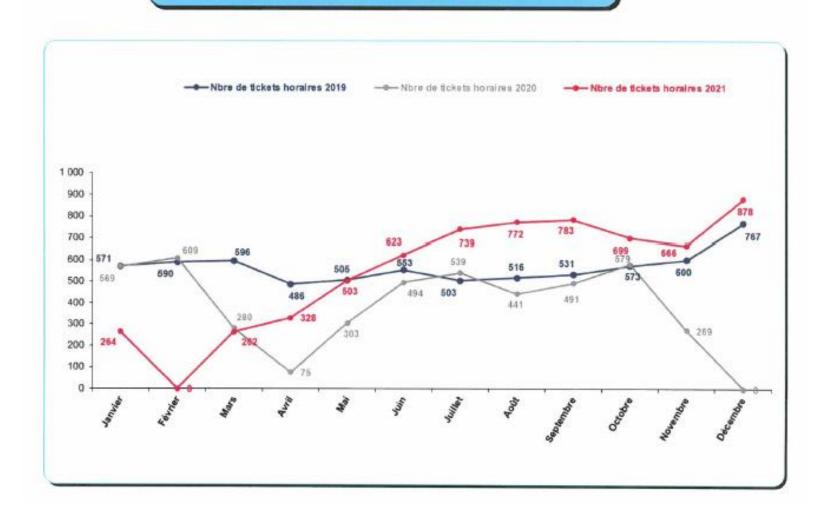
S'agissant du stationnement, l'activité a été maintenue pendant la période :

L'ANNEXE 6 présente l'évolution cumulée des abonnés et amodiataires.

- de confinement du 03 avril au 03 mai 2021
- et celles de couvre-feu :
  - du 15 décembre 2020 au 15 janvier 2021 entre 20h00 et 6h00 du matin.
  - du 16 janvier 2021 au 2 mars 2021, celui-ci est avancé à 18h00,
  - du 03 mars 2021 au 03 mai 2021 repoussé à 19h00
  - du 04 mai au 18 mai 2021, repoussé à 21h00,
  - puis repoussé à 23h00 à partir du 19 mai 2021 jusqu'au 09 Juin 2021.

Le résultat de l'exercice ressort à + 3 966 € H.T. (ANNEXE 7)

# La Roulière Evolution du nombre de tickets horaires délivrés Années 2019 - 2020 - 2021



# Évolution du nombre d'abonnés (Hors Vélos) LA ROULIERE - Année 2021

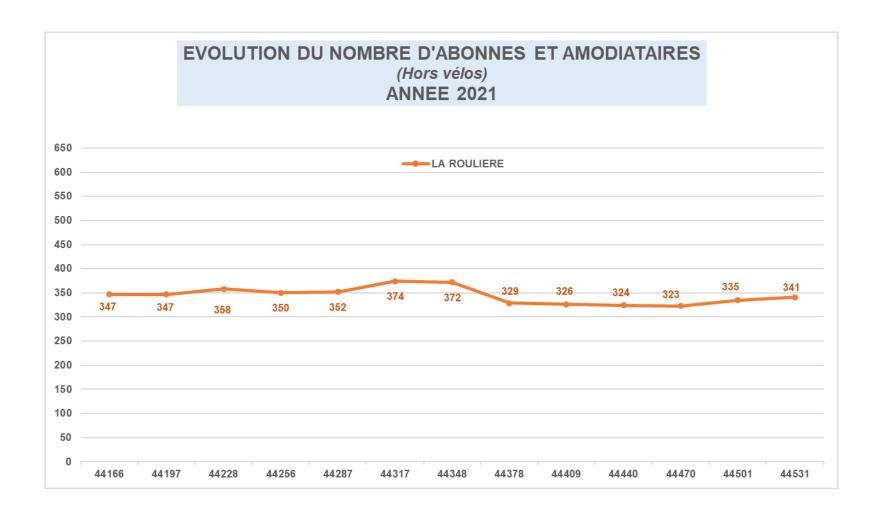
	LA ROULIERE								
		350 Places							
	Nbre Abts au 31 du mois précédent	Nbre Abts fin de mois	Variation						
JANVIER	346	346	0						
FÉVRIER	346	357	11						
MARS	357	349	-8						
AVRIL	349	351	2						
MAI	351	373	22						
JUIN	373	371	-2						
JUILLET	371	328	-43						
AOÛT	328	325	-3						
SEPTEMBRE	325	323	-2						
OCTOBRE	323	322	-1						
NOVEMBRE	322	334	12						
DÉCEMBRE	334	340	6						
			-6						

# **Évolution du nombre d'amodiataires LA ROULIERE - Année 2021**

	Nombre	Quota maxi
JANVIER	1	70
FÉVRIER	1	70
MARS	1	70
AVRIL	1	70
MAI	1	70
JUIN	1	70
JUILLET	1	70
AOÛT	1	70
SEPTEMBRE	1	70
OCTOBRE	1	70
NOVEMBRE	1	70
DÉCEMBRE	1	70

# **Évolution du nombre d'abonnements Vélos LA ROULIERE - Année 2021**

	Nombre	Quota maxi
JANVIER		
FEVRIER		
MARS		
AVRIL		
MAI		
JUIN	5	15
JUILLET	6	15
AOÛT	5	15
SEPTEMBRE	5	15
OCTOBRE	6	15
NOVEMBRE	8	15
DÉCEMBRE	8	15



# LE COMPTE DE RESULTAT

E		LA ROUL
COMPTE DE RESULTAT	г	
	2021	2020
PRODUITS		
Abonnements	171 787	151 48
Horaires	12 739	12 2
Amodiations	295	2
Autres Produits de stationnement Produits autres activités divers	990	8
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRE	185 811	164 8
Production stockée	-	
Production immobilisée	-	
Subventions d'exploitation	129 538	185 7
Reprises sur prov. et amortis., transfert de charges Autres produits	114	3 9
TOTAL	315 464	354 6
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises et consommables	23 793	14 8
Services exterieurs et autres prestations exterieurs	86 382	131 5
Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements	9 364 42 778	11 4 43 7
Charges sociales	17 122	17 4
Dot. amortissements et provisions sur immobilisations	104 427	87 4
Dot. provisions sur actif circulant	-	
Dot. provisions pour risques et charges	- 2.000	2.5
Autres charges TOTAL	2 800 286 665	2 5 308 9
<u></u>		
RESULTAT D'EXPLOITATION	28 799	45 6
QUOTES-PARTS DE RESULTAT INTER-ETABLISSEMENT Charges communes affectées	_	
Transfert de charges aux programmes	39 431	49 1
TOTAL	- 39 431	- 49 1
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS		
Produits financiers Charges financiers	1 801	2 1
RESULTAT FINANCIER	- 1 801	- 21
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels	16 400	16 4
Charges exceptionnelles	-	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	16 400	16 4
Participation des salariés Impôts sur les bénéfices	-	
וווויסנים שנו ופט שפוופווטפט	_	
TOTAL DES BRODUITS	204 004	074.0
TOTAL DES PRODUITS	331 864	371 0
TOTAL DES CHARGES	327 897	360 2
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 966	10 7

# Les indicateurs de la qualité de service

La SO SPACE place l'usager au centre de sa relation et s'efforce de répondre à ses attentes. Toujours apporter une réponse rapide et faciliter les interactions pour le confort de celui-ci, sont les axes prioritaires de la SO SPACE.

Aucune réclamation émanant de la clientèle n'a été enregistrée (reçue à l'accueil, reçue par courrier, téléphone ou mail).

☐ Service **e-clic**: A noter que la SO SPACE met à la disposition des usagers du stationnement (clients ou non) une adresse e-mail permettant aux usagers de l'interroger sur leurs cas particuliers et d'obtenir rapidement réponse à leur besoin.

☐ Via le site internet de la SO SPACE un formulaire de contact permet d'apporter dans la journée (ou maximum 48 heures) une réponse à toute interrogation.



# LES TRAVAUX SIGNIFICATIFS

Les informations ci-après permettent d'informer la collectivité sur l'état du patrimoine.

Les **ANNEXES 8** et **9** présentent un état du suivi du programme d'investissements et gros entretien nécessaires au maintien en bon état des équipements et matériels permettant la marche de l'exploitation du service public ainsi que la charge économique correspondante.

# <u>Les gros entretiens / renouvellement d'équipements / nouveaux investissements au cours de</u> l'exercice 2021

- Mise en place d'un nouveau moyen de paiement via l'application mobile PARKNOW: cette mise en place permet au titulaire de l'application Parknow de pouvoir entrer dans l'un des parkings (Marcel Paul, La Roulière et Hôtel de Ville) sans prendre de ticket. En effet, sa plaque d'immatriculation est reconnue en entrée véhicule et la barrière se lève automatiquement. En se présentant en sortie véhicule, il n'est pas nécessaire de passer par les caisses automatiques et le compte Parknow est débité par la suite du montant dû en stationnement.
- Travaux de réfection de peinture des murs escaliers rue basse et central
- Création site internet

### Les projets

Mise en place de cases réservées aux véhicules électriques

Etabli à Niort, le 12 juillet 2022

**Le Directeur Général**, Sébastien PORTET

# CADENCEMENT DES TRAVAUX DE GROS ENTRETIENS PARKING LA ROULIERE

Mise à jour le 31-12-2021

Caûta matrida annuala	Distantion	Domán do Vin						А	nnée	s						
Coûts prévisonnels	Désignation	Durée de Vie	2017	2017 réalisé	2018	2018 réalisé	2019	2019 réalisé	2020	2020 réalisé	2021	2021 réalisé	2022	2023	2024	2025
	Réfection résine															
50 000 €	* N-1	10 ans	$\times$	$\sim$												
40 000 €	* N-2	To dilis					$\times$	40 300 €	$\times$	42 801 €						
40 000 €	* N-3					$>\!\!<$			$\times$	33 993 €						
ĺ	Réfection peinture															
	plafond et mur		l													
20 000 €	* N-1 (2014/2016)	10 ans														
40 000 €	* N-2 (2002)													$\times$		
40 000 €	* N-3 (2004)													$\times$		
	Réfection murs escaliers			•							•		•			
	* Rue Vieille Rose (2009)													$\times$		
	* Rue Beauchamp	40					$\times$	2 915 €								
	* Rue St Gelais	10 ans					$\boldsymbol{\times}$	6 151 €								
	* Rue Basse (2009)										$\times$	4 440 €				
	* Central (2009)										$\boldsymbol{\times}$	5 377 €				
7 100 €	Réfection enrobé entrée véhicule												$\times$			
	Réfection édicule ascenseur + entrée véhicule	10 ans												$\times$		
	•	•														
Prévisionnel	Montant travaux			25805€		23 450 €	20 000 €	49 366 €		76 794 €		9817€				

# CADENCEMENT DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT PARKING LA ROULIERE

Mise à jour le 31-12-2021

Réfection sols escal  * Rue Vieille Rose  12 600 € * Rue Beauchamp (  16 000 € * Rue St Gelais  12 000 € * Rue Basse  15 000 € * Central  12 095 € Installation fibre opti  Remplacement GTC	2010)	Durée de Vie 20 ans	2016	2017	2017 réalisé	2018	2018 réalisé	2019	2020	2021	2021 réalisé	2022	2023	2024	2025	2026	202
* Rue Vieille Rose  12 600 €	2010)	20 ans															
12 600 € * Rue Beauchamp (2 16 000 € * Rue St Gelais 12 000 € * Rue Basse 15 000 € * Central 12 095 € Installation fibre opti 35 847 € Remplacement GTC		20 ans															
16 000 € * Rue St Gelais  12 000 € * Rue Basse  15 000 € * Central  12 095 € Installation fibre opti  35 847 € Remplacement GTC		20 ans															
12 000 €	. (2044)																
15 000 € * Central 12 095 € Installation fibre opti 35 847 € Remplacement GTC																	
12 095 € Installation fibre opti 35 847 € Remplacement GTC	(0044)																
35 847 € Remplacement GTC	(0044)																
-	ique (2011)																
	C (2011)																
93 083 € Remplacement conf	trôle	10 ans				abla											
d'accès et caisses		IV ans				$\wedge$	93 083,24 €										
15 700 € Remplacement déte	ection Co	10 ans		$\overline{\mathbf{x}}$	12 364,26 €												
200 000 € Remplacement dés	enfumage	20 ans								$\times$	219 062,00 €						
56 500 € Remplacement asco	enseurs	20 ans															Г
15 000 € Remplacement grou	ире	20 ans						$\neg$									$\Box$
		10 ans						$\neg$									
56 500 € Remplacement asco	enseurs	20 ans 20 ans								$\times$	219 062,00 €						



SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE Société à Conseil d'Administration

Capital: 3 488 742,50 €

Siège Social: Hôtel de Ville de NIORT

**Etablissement stationnement:** 

64, avenue Saint Jean d'Angély

**79000 NIORT** 

**Etablissement Acclameur:** 

50, rue Charles Darwin 79000 NIORT

# RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

# A L'AUTORITE DELEGANTE

# Activité des parkings en Délégation de Services Publics

**MARCEL PAUL** 

**EXERCICE 2021** 







Conformément au décret n° 2005-236 du 14 mars 2005 modifiant le Code Général des collectivités Territoriales, la SO SPACE a établi ses rapports présentant l'activité et un compte rendu financier des biens confiés.

# **TABLE DES MATIERES**

PRÉAMBULE	3
LES MOYENS HUMAINS	7
MOYENS COMMUNS MIS EN ŒUVRE POUR L'ÉXÉCUTION DES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC CONFIÉES	13
LA PRÉSENTATION DU SERVICE DÉLÉGUÉ	18
LES INDICATEURS D'EXPLOITATION	22
LES TRAVAUX SIGNIFICATIFS	30

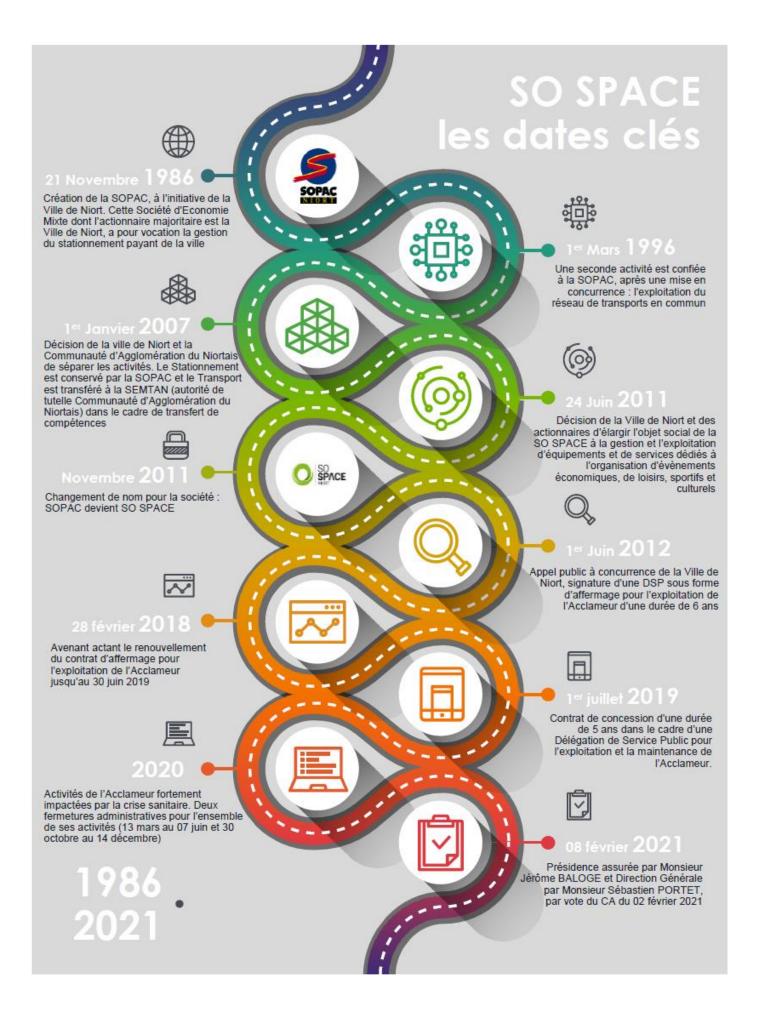
# **PRÉAMBULE**

# **COMPOSITION STRUCTURELLE**

Une **E**ntreprise **P**ublique **L**ocale fait la preuve au quotidien de son dynamisme et de sa capacité à répondre aux attentes des élus et collectivités en proposant des solutions pérennes d'optimisation en matière d'action publique locale. Elle agit au cœur du développement du territoire en conciliant la satisfaction de l'intérêt général et les atouts de l'entreprise tout en s'appuyant sur les ressources locales.

Qu'il s'agisse d'initier un projet d'envergure ou de gestion du quotidien, une **EPL** se consacre de par sa nature même, à améliorer la qualité de vie des citoyens, à l'échelle d'un quartier, d'une ville ou d'un territoire.

Une **EPL** est avant tout une entreprise, et doit chaque jour être performante et pertinente pour réussir dans ses missions.



# Composition du Conseil d'Administration à compter du 30 juin 2020

#### **→** Membres publics

#### Ville de Niort

- ✓ Monsieur Jérôme BALOGE, Président-Directeur Général
- ✓ Monsieur Dominique SIX
- ✓ Madame Christelle CHASSAGNE
- ✓ Monsieur François GUYON
- ✓ Monsieur Gérard LEFEVRE

# Communauté d'Agglomération du Niortais

✓ Monsieur Alain LECOINTE

# → Collège du second groupe

- ✓ **MACIF PARTICIPATIONS** représentée par Monsieur Patrick GIRAUD.
- ✓ CAISSE FÉDÉRALE CREDIT MUTUEL OCÉAN représentée par Monsieur Eric CHEVALIER,
- ✓ Caisse Régionale de CRÉDIT AGRICOLE Mutuel Charente-Maritime Deux-Sèvres représentée par Monsieur Louis DU HAMEL.
- ✓ SAS TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION représentée par Monsieur Frédéric LEGAL,
- ✓ CHAMBRE de COMMERCE et D'INDUSTRIE Territoriale des Deux-Sèvres représentée par Monsieur Claude GUIGNARD.

## >> Président et Directeur Général

Du 01/01/2021 au 07/02/2021, la fonction de Président Directeur Général est assurée par Monsieur Jérôme BALOGE.

A la suite du Conseil d'Administration du 02/02/2021, la Présidence est assurée à compter du 08/02/2021 par Monsieur Jérôme BALOGE, Maire de NIORT, Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

La fonction de Directeur Général est dévolue à Monsieur Sébastien PORTET.

### > Vice-Présidents

Le Conseil d'Administration en date du 24 novembre 2020 a nommé la Ville de Niort Vice-Présidente du Conseil d'Administration représentée par :

- ✓ Monsieur Dominique SIX
- ✓ Madame Christelle CHASSAGNE
- ✓ Monsieur François GUYON

# COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE (CAO) DEPUIS LE 24/11/2020

La **C**ommission d'**A**ppel d'**O**ffres de la SO SPACE est composée d'un collège ayant voix délibérative composé de cinq membres titulaires et autant de membres suppléants suivants :

✓ 5 membres titulaires et 5 membres suppléants choisis parmi les administrateurs

# Membres de la CAO

Titulaires	Suppléants (non affectés à un titulaire)
Monsieur Gérard LEFEVRE Président	Madame Christelle CHASSAGNE
Monsieur Dominique SIX	Monsieur Alain LECOINTE
Monsieur François GUYON	Monsieur Éric CHEVALIER représentant la Caisse Fédérale de CREDIT MUTUEL OCEAN
Monsieur Patrick GIRAUD représentant la MACIF PARTICIPATIONS	Monsieur Louis DU HAMEL représentant la Caisse Régionale de CREDIT AGRICOLE
Monsieur Frédéric LEGAL représentant la SAS TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION	Monsieur Claude GUIGNARD représentant la CHAMBRE DE COMMERCE et D'INDUSTRIE TERRITORIALE des Deux-Sèvres

# **SON CAPITAL SOCIAL:**

ACTIONNAIRES	% du capital	Capital en €uros	Nbre d'actions
1. PERSONNES PUBLIQUES	uu capitai	eneuros	u actions
Ville de NIORT	70,07 %	2 444 437,75	160 291
Communauté d'Agglomération de NIORT	0,04 %	1 525,00	100 291
TOTAL Personnes Publiques	70,11 %	1 020,00	100
TOTAL TOTO THE T UNIQUES	70,11 70		
2. AUTRES ACTIONNAIRES			
MACIF PARTICIPATIONS SA	9,64 %	336 338,75	22 055
MAIF	9,64 %		22 055
		336 338,75	
Q PARK SERVICES	2,62 %	91 500,00	6 000
CAISSE D'EPARGNE Aquitaine Poitou-	2,32 %	80 825,00	5 300
Charentes			
C.R.C.A. Mutuel Charente-Maritime Deux-	2,37 %	82 517,75	5 411
Sèvres			
Sas TRENTE ORMEAUX DISTRIBUTION	1,31 %	45 750,00	3 000
CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNATIONS	1,31 %	45 765,25	3 001
Caisse Fédérale de CREDIT MUTUEL	0,39 %		882
OCEAN		13 450,50	
BANQUE POPULAIRE Centre Atlantique	0,131 %	4 575,00	300
CHAMBRE DE COMMERCE & D'INDUSTRIE	0,107 %	3 736,25	245
des Deux-Sèvres			
Association des Commerçants quartier Saint	0,044 %	1 525,00	100
Jean			
SEM des HALLES	0,004 %	152,50	10
Groupement des Commerçants rue du Rabot	0,004 %	152,50	10
Association des Commerçants Avenue de	0,004 %	152,50	10
Paris			
TOTAL Autres Actionnaires	<u>29,89 %</u>		
TOTAL	100 %	3 488 742,50	228 770

L'actionnariat de la SO SPACE n'a pas connu de modification au cours de l'exercice 2021.

# **SON ACTIVITÉ**:

L'activité se décline sur l'exercice 2021 suivant trois volets :

- ✓ Stationnement
- ✓ Acclameur
- ✓ Vie sociale

(Fonctions Supports Administrative, juridique, RH, comptable et financière)

Le fonctionnement intrinsèque de la société est ventilé ci-après par activité.

# LES MOYENS HUMAINS

Au 31 décembre 2021, 28 collaborateurs œuvraient au sein de la SO SPACE (voir organigramme ANNEXE 1).

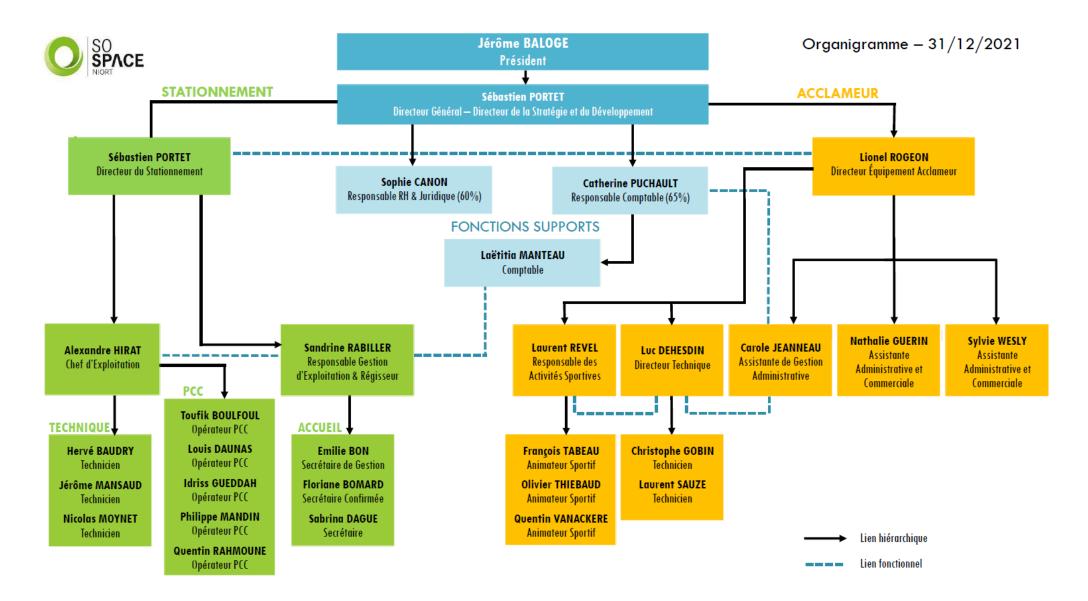
Deux Conventions Collectives Nationales (CCN) sont applicables au sein de la SO SPACE :

- → Les droits et obligations des salariés affectés à 100% à l'Etablissement ACCLAMEUR sont régis par la CCN SYNTEC soit 11 personnes.
- → Les autres membres du personnel affectés aux fonctions supports, et ceux dédiés à l'activité stationnement seule relèvent de la Convention Collective Nationale des Services de l'Automobile, soit 17 personnes.

Les ressources humaines de la SO SPACE au titre de 2021, sont organisées autour du schéma suivant :

# → Au 31 décembre 2021

- **Monsieur Le Maire Jérôme BALOGE** assure les fonctions de Président
- Monsieur Sébastien PORTET assure les fonctions de Directeur Général et de Directeur de la Stratégie, du Développement et du Stationnement
- **Monsieur Dominique SIX, Vice-Président** en charge des dossiers du stationnement
- **Monsieur François GUYON**, Vice-Président en transversalité sur les sujets liés à l'innovation
- Les fonctions supports regroupant les ressources humaines, juridique, comptable et financière
- Un Etablissement Stationnement avec une Direction d'Exploitation dédiée et des moyens humains propres
- ♣ Un Etablissement Acclameur avec une Direction d'Exploitation dédiée et des moyens humains propres



# SIÈGE ET FONCTIONS SUPPORTS AU 31/12/2021

- → Le Directeur Général assure l'encadrement des trois pôles d'activités :
  - Accueil et gestion des abonnés
  - Maintenance Collecte et Entretien des matériels
  - Surveillance GTC des parkings
- → Le Directeur de la Stratégie, du Développement et du Stationnement est responsable de la mise en œuvre du plan stratégique, du développement commercial et de la conduite de projets au sein de la SO SPACE.

#### Il a pour mission:

- √ d'entretenir et développer un réseau afin d'inscrire les objectifs de la SO SPACE dans une logique de qualité (collectivités territoriales, élus, partenaires privés). Instaurer avec eux des relations propres à asseoir et conforter la stratégie de développement des établissements existants et à venir de la SO SPACE.
- √ d'asseoir l'image et la notoriété de la salle de spectacle l'Acclameur et des autres équipements de même nature.
- ✓ de définir, sous les orientations du Président, une stratégie et mener une politique commerciale et promotionnelle importante,
- ✓ d'assurer le pilotage des projets et la mise en œuvre des opérations de stationnement, dans le respect des objectifs opérationnels et financiers,
- ✓ de mobiliser et optimiser les ressources humaines et l'ensemble des moyens d'actions afin d'impulser et coordonner les projets en cours.
- → La Responsable Comptable (à temps partagé avec la SEMIE et affectée à 65 % à l'activité SO SPACE) gère la partie comptable et fiscale.
- → La Responsable Ressources Humaines et Juridique (à temps partagé avec la SEMIE et affectée à 60 % à l'activité SO SPACE) collabore avec la Directrice Administrative et Juridique sur les aspects de droit social, droit des sociétés et droit fiscal.
- → La Comptable collabore avec la Responsable Comptable.

#### **ÉTABLISSEMENT STATIONNEMENT**

→ Le Directeur de la Stratégie, du Développement et du Stationnement supervise en lien avec le Chef d'Exploitation l'activité stationnement et est chargé du maintien en bon état de fonctionnement des installations de sécurité, conformément aux normes en vigueur ainsi que des matériels installés dans les parkings.

Il supervise également en lien avec la Responsable Gestion d'Exploitation du Stationnement toute l'activité stationnement. (Statistiques, recettes prévisionnelles, communication ...)

- → Une Responsable Gestion d'Exploitation du Stationnement qui collabore avec le Directeur du Stationnement. Elle est chargée de la gestion des contrats d'abonnements (facturation et suivi des encaissements, recettes prévisionnelles, élaboration de statistiques, rédaction de rapports ...) et a également la qualité de régisseur titulaire dans le cadre des régies suivantes :
  - Régie des recettes du stationnement (Voirie, forfait actif, forfait résident, paiement par mobile)
  - Régie des parcs en prestation (Moulin du Milieu, Jacques De Liniers, Mûrier, Cure, Saint-Vaize, Henri-Gelin),
  - Régie de remboursement des PIAF,
  - Régie d'avances et recettes du parking de La Brèche.

### LA BOUTIQUE DU STATIONNEMENT

→ Une Gestionnaire qui participe à la gestion des contrats d'abonnements et à la vente de forfaits résidents. Elle effectue le remplacement de la Responsable Gestion d'Exploitation du Stationnement en son absence et participe aux tâches de secrétariat. Elle procède également à l'expédition des matériels pour réparation et en assure le suivi.

Elle a également la qualité de Mandataire Suppléant dans le cadre des régies.

→ Une Secrétaire Confirmée qui participe à la gestion des contrats d'abonnements et à la vente de forfaits résidents. Elle effectue également le comptage, la saisie des collectes d'horodateur et leur contrôle jusqu'à la remise au transporteur de fonds. Elle a également la qualité de Mandataire dans le cadre des régies.

# LA MAINTENANCE ET L'ASSISTANCE A LA CLIENTÈLE

→ Un Chef d'Exploitation, sous le contrôle du Directeur de la Stratégie, du Développement et du Stationnement, encadre les techniciens. Parmi ses tâches figurent notamment les collectes sur horodateurs et caisses automatiques, le contrôle et l'entretien, la maintenance, la réparation de tous les équipements sur voirie et en ouvrage, le suivi des intervenants extérieurs.

Il assure les astreintes (1 semaine sur 4) alternativement avec les techniciens.

→ Trois Techniciens de maintenance sous la supervision du Chef d'Exploitation, effectuent les collectes sur horodateurs et caisses automatiques, assurent l'entretien, le nettoyage, la réparation de tous les équipements techniques sur voirie et en ouvrage (matériels de péage). Ils contribuent ainsi à l'amélioration du service rendu aux usagers.

Ils assurent à tour de rôle des périodes d'astreinte au titre desquelles ils peuvent être amenés à effectuer des interventions techniques sur site ou à distance, sur les parkings et ouvrages publics de stationnement payant fermés à l'aide de barrières et gérés au moyen de la télégestion.

L'ensemble des salariés en charge de la maintenance, intervenant sur les sites exploités, et de ce fait directement en contact avec les usagers du stationnement sont pourvus de tenues à la couleur et à l'effigie de la SO SPACE pour faciliter leur identification par la clientèle du stationnement dans les parkings et en voirie.

→ Cinq Opérateurs de Poste de Contrôle Centralisé se relaient au poste de gestion centralisée des parcs de stationnement gérés par la SO SPACE, installé dans le parking de la Brèche, afin d'assurer une permanence 7J/7 et 24h/24. Leur mission principale est de porter assistance à la clientèle de l'ensemble des parcs depuis le Poste de Contrôle Centralisé et de contrôler à distance le bon fonctionnement des automatismes, la sécurité incendie de l'ensemble des parcs. Ils tiennent à jour le registre de prise de poste et d'évènements survenant sur l'ensemble des parcs en GTC.

L'ensemble des salariés en charge de la maintenance et de l'assistance à la clientèle, intervenant sur les sites exploités, et de ce fait directement en contact avec les usagers du stationnement sont pourvus de tenues à la couleur et à l'effigie de la SO SPACE pour faciliter leur identification par la clientèle du stationnement dans les parkings et en voirie.



### **RÉGIME DU CONTRAT**

**Contrat de Concession pour le parking Marcel Paul** signé en date du 9 Mars 1988 pour une durée de 80 ans avec échéance au 8 mars 2068.

La SO SPACE se rémunère directement sur les droits payés par l'usager et gère à ses risques et périls. La fixation des tarifs applicables dans ce parking relève de la compétence de la Ville de Niort.

En ce qui concerne les modalités financières pour ce contrat ci-dessus mentionné, la SO SPACE est tenue de verser à la Collectivité une redevance pour occupation du Domaine Public fixée à 1 % du chiffre d'affaires de l'année précédente.

Par ailleurs, chaque emprunt contracté par la SO SPACE pour leur financement, fait l'objet d'une garantie de remboursement de la Ville de Niort à hauteur de 50 % du montant emprunté.

La Ville de Niort vote chaque année les tarifs du stationnement et compense financièrement la SO SPACE, le différentiel entre les tarifs « économiques » permettant l'équilibre financier du contrat et les tarifs « politiquement » votés.

# MOYENS COMMUNS MIS EN ŒUVRE POUR L'ÉXÉCUTION DES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC CONFIÉES

Depuis plus de 35 ans maintenant, la SO SPACE assure des missions de services publics dans la gestion du stationnement de la Ville de NIORT.

L'exploitation simultanée des différents sites niortais lui permet d'optimiser ses coûts via la mutualisation des moyens humains et techniques situés 64 avenue Saint-Jean d'Angély et dans le Poste de Contrôle Centralisé du parking de La Brèche et ainsi d'assurer la gestion, l'exploitation et la surveillance 24h/24.

# 1. LE POSTE DE CONTROLE CENTRALISÉ

Le PCC situé au parking de La Brèche, permet de gérer en local le parking de La Brèche, et à distance l'ensemble des parkings que la SO SPACE a en gestion (*Marcel Paul, La Roulière, St Jean, Hôtel de Ville, St Vaize, Henri-Gelin, Jacques De Liniers, parking sécurisé de La Crèche*). L'ensemble des parkings sont reliés au PCC via une fibre optique ou en liaison ADSL. Notre système de gestion technique centralisé permet à un seul opérateur de gérer l'ensemble de nos sites.

Afin d'assurer les missions en termes de sécurité incendie (*levée de doute en moins de 15 minutes*), notre PCC peut être basculé à tout moment à un prestaire et l'opérateur peut ainsi intervenir sur site et procéder à la levée de doute.

# 2. L'ENTRETIEN DES MATÉRIELS

Le schéma de circulation des informations entre les différents services, instauré par la Direction de la SO SPACE permet d'assurer fluidité de transmission et réactivité d'intervention.

Ainsi toutes les données provenant directement des usagers ou remontant des terminaux informatiques de la GTC sont traitées sur site très rapidement. A noter qu'une modernisation de ces réseaux de connexions s'est opérée en 2011 pour passer du filaire à la fibre optique.

L'équipe chargée de la maintenance assure la plupart des travaux de réparations courantes jusqu'au niveau 4 de la norme AFNOR X-60-010 de maintenance, ce qui permet de solutionner la majorité des défaillances techniques. Une formation adéquate leur est dispensée.

Pour ce faire la SO SPACE a investi dans l'acquisition d'outils (dotation individuelle en outillage FACOM des techniciens) et matériels nécessaires (plateforme élévatrice pour tous les travaux en hauteur...).

En outre, chaque technicien a reçu un Equipement Individuel de Protection pour effectuer les réparations en application des règles de sécurité.

De plus, des formations et recyclages leurs sont dispensés pour leur permettre d'acquérir de nouvelles compétences ou de mettre à jour leurs connaissances.

Lorsque les travaux à réaliser dépassent les compétences en interne, la SO SPACE fait appel à des entreprises extérieures après mise en concurrence organisée dans le respect de l'ordonnance 2015-899 du 23/07/2015 et du décret 2016-360 du 25/03/2016 relatif aux marchés publics depuis le 1er avril 2016.

En fonction du montant et de l'objet des marchés, parmi les critères de sélection figurent :

- Qualité de prestations,
- Valeur technique,
- Coût.
- Performance en matière de développement durable...

Un tel mode de fonctionnement permet d'assurer à l'usager une continuité et une qualité dans le service public fourni.

La SO SPACE assure, selon les termes contractuels de chacun des contrats confiés par la Ville de Niort, la mise aux normes des différents matériels équipant les parkings et permettant leur exploitation tels les ascenseurs, système de ventilation...

# 3. LA COMMUNICATION

La SO SPACE assure la valorisation de l'offre de stationnement selon deux vecteurs :

### a) D'une manière globale :

La SO SPACE fait réaliser par une agence de communication à chaque changement de tarif un « GUIDE DES TARIFS DU STATIONNEMENT » destiné à la clientèle. Il est disponible aux accueils de la SO SPACE, de l'Office de tourisme et de la Ville de Niort. Ce guide est constitué de « fiches » produit qui renseignent notamment sur :

- les tarifs du stationnement géré par horodateurs,
- le dispositif « forfait résident ».
- les tarifs des abonnements,
- le dispositif du « forfait actif ».

Est également intégré un plan permettant de localiser les différentes zones de stationnement et les parkings.



Depuis mai 2021, la SO SPACE dispose d'un nouveau site INTERNET <u>www.so-space.fr</u> détaillant toute l'offre de stationnement payant en centre-ville de Niort, dont le stationnement en voirie avec les différents dispositifs de paiement existants et un plan de localisation interactif des différentes zones (rouge/orange/verte).

Les internautes peuvent aussi via ce site télécharger leurs demandes de souscription ou leurs demandes de résiliations d'abonnements et recevoir en retour une réponse précise et adaptée à leur besoin.

Le stationnement s'intégrant toujours dans un déplacement avec un but précis, un guidage intuitif est proposé en fonction du besoin de l'usager : recherche par besoin (résident, étudiant et actif, occasionnel,...).

Par ailleurs, ce site relaie également toutes les actualités de la SO SPACE (travaux d'embellissement des parkings, mise aux normes...).

La SO SPACE met à la disposition des usagers une adresse e-mail permettant aux usagers de l'interroger sur leurs situations particulières et d'obtenir rapidement des réponses à leurs besoins : <a href="mailto:so-space@so-space@so-space@so-space.fr">so-space@so-space@so-space.fr</a>.



→ A noter que depuis 2012, la Ville de NIORT a mis en place un système de jalonnement dynamique assurant une bonne accessibilité et information aux usagers des parkings Marcel Paul, Hôtel de Ville, La Roulière, Moulin du Milieu et La Brèche.

Ce dispositif composé de onze panneaux, permet de connaître en temps réel le nombre de places disponibles sur les parkings sus-désignés et notamment d'améliorer la circulation des véhicules sur les grands axes convergeant vers le centre-ville.

La SO SPACE en qualité d'exploitant et de gestionnaire met à disposition de la Ville de NIORT les données nécessaires pour alimenter ce dispositif géré par cette dernière.

## b) D'une manière ciblée :

La SO SPACE a fait la promotion de la 1ère heure gratuite instituée au sein des parkings La Brèche, Marcel-Paul, La Roulière et Hôtel de Ville à l'aide des affiches ci-dessous qui ont été relayées tout au long de l'année 2021 dans les divers supports suivants :

- La Nouvelle République
- Le Courrier de L'Ouest
- Niort en Poche
- Le Petit Zappeur
- J'adore Niort
- Réseau d'affichage ExterionMédia
- Réseau d'affichage DECAUX.

Cette communication a aussi été diffusée avec un spot publicitaire sur les radios Alouette et NRJ.

# Pour tous renseignements s'adresser : 64 avenus 51-Jann 6 Angliy - 75000 NORT - TRI. 05 49 06 84 50 SPACE SON NORT NOW 50-99006 fr

ExterionMedia

## J'ADORE NIORT



# LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE



# NIORT EN POCHE



JC DECAUX



### JC DECAUX



# 4. LES ESPACES PUBLICITAIRES

Dans les parkings de La Brèche, Hôtel de Ville, Marcel Paul, des panneaux avec insertion de publicités sont installés (43 au total).

# 5. DÉMARCHE QUALITÉ ET RSE

### A. SATISFACTION DE L'USAGER

Le sens de l'écoute et la réactivité de l'ensemble du personnel de la SO SPACE ont permis d'assurer la satisfaction des usagers du stationnement.

## B. RESPONSABILITE SOCIETALE D'ENTREPRISE

### 1) FORMATIONS

Tous les techniciens disposent :

- d'une habilitation électrique personnel effectuant des opérations électriques basse tension B1, B2, B2V, BC, BR, BE essai, BS,
- d'une habilitation CACES,
- d'une formation SST,
- d'une formation SIAPP 1.

Les cinq opérateurs au Poste de Contrôle Centralisée disposent :

- d'une une formation SST.
- d'une formation SIAPP 1
- Par ailleurs, les techniciens de la SO SPACE amenés à porter assistance à la clientèle des parkings ont reçu une formation linguistique visant à acquérir des connaissances de base en anglais.

# 2) <u>VÉHICULE ÉLECTRIQUE</u>

Il est en outre rappelé que résolument impliquée pour la réduction de l'impact environnemental des déplacements,

La SO SPACE possède un véhicule électrique *(RENAULT KANGOO)* pour répondre à ses besoins de mobilité et interventions de proximité.

Elle continue ainsi de développer ses éco-pratiques, pour toujours mieux satisfaire les usagers du stationnement.

# LA PRÉSENTATION DU SERVICE DÉLÉGUÉ

### Caractéristiques du contrat

Le contrat de concession signé entre la Ville de Niort et la SO SPACE en date du 9 mars 1988, d'une durée de 80 ans, a confié à cette dernière la construction puis l'exploitation de ce parking. Ce traité est complété au 31 décembre 2019 par six avenants dont l'un approuvé en date du 30 janvier 2007 par le Conseil de Surveillance de la SO SPACE porte sur le montant de la redevance versée par le Concessionnaire à la Collectivité, la fixant à 1% du chiffre d'affaires de l'année précédente et reconduisant cette disposition pour les exercices suivants.

Au titre de l'année 2019, les Conseils d'Administration des 4 janvier et 15 novembre 2019 ont autorisé la signature avec la Ville de Niort de l'avenant N° 7 dont l'objet est de formaliser :

- la décision de la Ville de Niort concédante, de ne plus refacturer à la SO SPACE concessionnaire, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, la taxe foncière sur les propriétés bâties, de la taxe spéciale d'équipement et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères dédiés aux ouvrages concédés,
- la décision d'uniformiser dans les délais réglementaires, la transmission par le concessionnaire à la collectivité un compte rendu annuel comprenant un compte rendu technique et un compte rendu financier.

La durée d'amortissement technique de l'ouvrage est de 40 ans (hors matériel d'exploitation).

### Caractéristiques de l'ouvrage

Situé à 5 minutes du centre-ville, ce parking en ouvrage aérien sur 5 niveaux, dont une terrasse, bénéficie d'un apport en lumière naturelle constitue une solution pour un stationnement rapide et agréable à proximité immédiate du centre-ville.

Pour rappel en 2009, la SO SPACE a opéré une inversion des entrées/sorties, l'accès se faisant maintenant directement de l'avenue de Paris via la rue Marcel Paul.

Le parking Marcel Paul d'une capacité de 471 places, est ouvert 24h/24 et reçoit une clientèle d'horaires, d'abonnés et d'amodiataires.

Cet ouvrage propose en son rez-de-chaussée 51 places accessibles aux véhicules d'une hauteur inférieure à 2,40 m dont 12 réservées aux véhicules utilitaires.

→ Depuis le 1er juin 2010, un local à vélos proposant 18 arceaux a été réalisé dans l'enceinte du parking Marcel Paul.

Ce local sécurisé est installé au niveau 0 du parking à proximité de la porte piétonne donnant accès rue Tartifume.

L'abonné au moyen du badge qui lui est remis à la souscription de son abonnement, peut accéder à ce local 24h/24.

Le lancement de ce nouveau service favorisant la multimodalité avait été appuyé par une campagne publicitaire soutenue.

Face à une demande importante de la clientèle, le local à vélos propose dorénavant 30 arceaux. Ce dernier étant régulièrement complet, toutes les nouvelles demandes sont enregistrées sur une liste d'attente.

Grâce à un mode de gestion centralisée à partir d'un **P**oste de **C**ontrôle **C**entralisé situé au niveau -2 du parking de La Brèche, il est possible d'assurer la surveillance et l'assistance à la clientèle 24h/24, ceci avec un effectif de cinq opérateurs qui interviennent 7J/7 toute l'année.

# Optimisation de l'ouvrage

Pour renforcer l'attractivité :

• Mise à disposition chaque semaine des exemplaires du « P'TIT ZAPPEUR », « J'ADORE NIORT » et « NIORT EN POCHE » sur un présentoir.

## Les matériels et contrats de maintenance

Le tableau ci-après liste les matériels par nature, et indique leur date de mise en service. Il précise également les contrats de maintenance souscrits.

### **OUVRAGE: MARCEL PAUL**

DESCRIPTION DES MATÉRIELS	NOMBRE	DATE DE MISE EN SERVICE	CONTRAT DE MAINTENANCE	OBSERVATIONS
ASCENSEURS	2	1988	oui	
PORTAILS ENTREE	2	1994	oui	
PORTAILS SORTIE	2	1995	oui	
BARRIERES	4	2017	oui	
SYSTEME GTC (SYSTEME VIDEO SURVEILLANCE INTEGRES)	1	2011/2012	oui.	
,	1		oui	
SYSTEME D'INTER PHONIE	I .	2005	oui	
GROUPE ELECTROGENE	1	1988	oui	
CAISSES AUTOMATIQUE	1	2017	oui	
LECTEUR Accès piétons/local vélo/toilettes	3	2017	oui	
BORNES D'ENTREE/SORTIE	4	2017	oui	
CAISSE MANUELLE CENTRAL GESTION	1	2017	oui	
ARMOIRES TG/BT	1	1988	non	
HAUTS PARLEURS	58	1988	non	
PANNEAU D'AFFICHAGE DYNAMIQUE	1	2009	non	
LPM SERVEUR	1	2017	oui	
BORNES LPM	4	2017	oui	
FIBRE OPTIQUE	1	2011	non	

### La tarification

# • Tarifs abonnements

Les tarifs du stationnement abonnements ont évolué en 2021, avec :

- La mise en place d'un abonnement spécial deux-roues afin d'améliorer l'attractivité du parking et par voie de conséquence sa fréquentation (30,00 €/mois et 300,00 €/an)
- 2) L'adaptation d'une offre de stationnement pour faciliter le quotidien des étudiants inscrits à Niort, nouveaux usagers du centre-ville, en leur proposant un abonnement au tarif de 30,00 €/mois et de 300.00 €/an

Ces nouvelles modalités ont pris effet au 1er septembre 2021.

# Tarifs horaires



ABONNEMENTS	Normal	Résident	Actif	Etudiant
Mensuel	55€	40 €	50€	30 €
Annuel	550€	400 €	500 €	300 €

Des forfaits de stationnement temporaires peuvent aussi être souscrits.

Des tarifs « tickets spécifiques » (tickets congrès & une sortie) principalement utilisés par les acteurs économiques du centre-ville facilitent le stationnement en cas d'évènements particuliers.

En complément, il existe un tarif attractif d'abonnements en grand nombre valable dans le parking Marcel Paul :



Les abonnements vélos qui permettent d'utiliser le local sécurisé du parking Marcel Paul sont souscrits à un tarif incitatif voté par le Conseil Municipal :





# LES INDICATEURS D'EXPLOITATION

- → Afin d'apporter une information claire et précise à la clientèle, un panneau d'information détaillant les tarifs horaires et forfaits a été apposé à l'entrée du parking.
- → Les actions d'animation et de promotion visant à renforcer la fréquentation du parking et à optimiser son usage sont détaillées dans la partie MOYENS COMMUNS MIS EN ŒUVRE POUR L'ÉXÉCUTION DES MISSIONS DE SERVICES PUBLICS du présent rapport.

### La fréquentation

☐ Graphique du nombre de tickets horaires délivrés (*ANNEXE 2*).

La fréquentation annuelle de 2021 avec **18 274 tickets délivrés** représente une hausse de **38,23** % par rapport à celle de 2020.

☐ Au 31 décembre 2021 le nombre d'abonnés était de **537**, soit une hausse de **62** abonnements par rapport à fin décembre 2020 (**ANNEXE 3**).

☐ A fin décembre 2021, **93** contrats d'amodiations étaient souscrits, soit une baisse de **5** amodiations par rapport à fin décembre 2020 (*ANNEXE 4*)

☐ A fin décembre 2021, **29** contrats vélos étaient souscrits, soit une baisse de **1** abonnement par rapport à fin décembre 2020 (**ANNEXE 5**)

**L'ANNEXE 6** présente l'évolution cumulée des abonnés et amodiataires.

# Impact de la crise sanitaire liée au



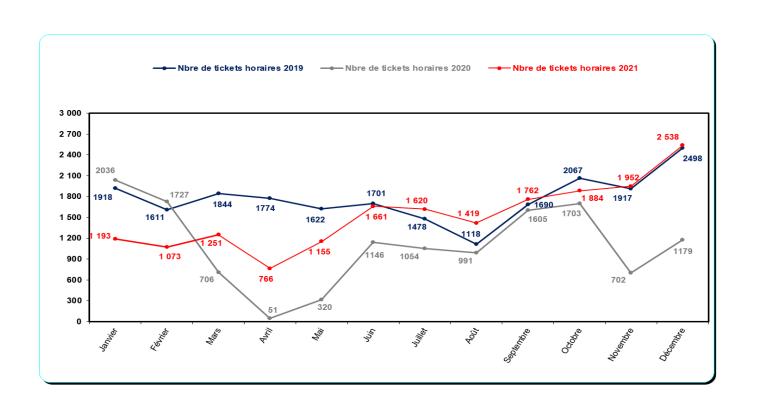
La SO SPACE n'a pas échappé à la crise sanitaire liée au Covid 19 qui s'est propagée depuis le début de l'année 2020, engendrant des mesures de confinement et de couvre-feu sur des durées de plusieurs semaines à plusieurs mois.

S'agissant du stationnement, l'activité a été maintenue pendant la période :

- de confinement du 03 avril au 03 mai 2021
- et celles de couvre-feu :
  - du 15 décembre 2020 au 15 janvier 2021 entre 20h00 et 6h00 du matin.
  - du 16 janvier 2021 au 2 mars 2021, celui-ci est avancé à 18h00,
  - du 03 mars 2021 au 03 mai 2021 repoussé à 19h00
  - du 04 mai au 18 mai 2021, repoussé à 21h00,
  - puis repoussé à 23h00 à partir du 19 mai 2021 jusqu'au 09 Juin 2021.

Le résultat de l'exercice ressort à - 26 821 € H.T. (ANNEXE 7)

# Marcel Paul Evolution du nombre de tickets horaires délivrés Années 2019 - 2020 - 2021



# Évolution du nombre d'abonnés (Hors Vélos) Marcel Paul - Année 2021

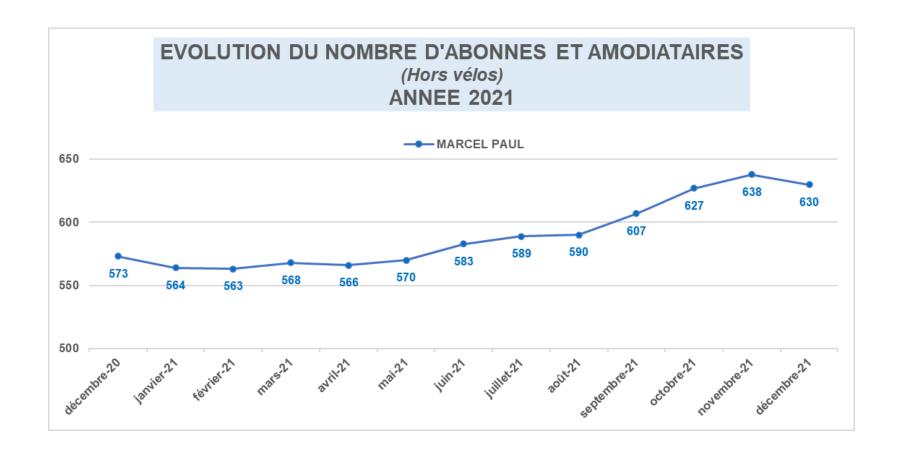
		M. PAUL 471 Places	
	Nbre Abts au 31 du mois précédent	Nbre Abts fin de mois	Variation
JANVIER	475	466	-9
FÉVRIER	466	465	-1
MARS	465	470	5
AVRIL	470	468	-2
MAI	468	472	4
JUIN	472	485	13
JUILLET	485	491	6
AOÛT	491	492	1
SEPTEMBRE	492	509	17
OCTOBRE	509	529	20
NOVEMBRE	529	540	11
DÉCEMBRE	540	537	-3
			62

# Évolution du nombre d'amodiataires Marcel Paul - Année 2021

	Nombre	Quota maxi
JANVIER	98	200
FÉVRIER	98	200
MARS	98	200
AVRIL	98	200
MAI	98	200
JUIN	98	200
JUILLET	98	200
AOÛT	98	200
SEPTEMBRE	98	200
OCTOBRE	98	200
NOVEMBRE	98	200
DÉCEMBRE	93	200

# Évolution du nombre d'abonnements Vélos Marcel Paul - Année 2021

	Nombre	Quota maxi
JANVIER	28	30
FEVRIER	28	30
MARS	28	30
AVRIL	28	30
MAI	28	30
JUIN	28	30
JUILLET	28	30
AOÛT	28	30
SEPTEMBRE	30	30
OCTOBRE	29	30
NOVEMBRE	29	30
DÉCEMBRE	29	30



# LE COMPTE DE RESULTAT

		MARCEL PA
COMPTE DE RESULTAT		
	2021	2020
PRODUITS_		
Abonnements	251 745	233 62
Horaires	29 241	26 18
Amodiations	29 163	29 27
Autres Produits de stationnement Produits autres activités divers	34 924 5 295	33 05 2 85
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRE	350 368	324 97
Production stockée	-	
Production immobilisée	-	
Subventions d'exploitation	-	1 76
Reprises sur prov. et amortis., transfert de charges Autres produits	620	35
TOTAL	350 989	327 10
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises et consommables	15 312	13 59
Services exterieurs et autres prestations exterieurs	105 428	60 79
Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements	11 271 45 856	13 92 46 45
Charges sociales	18 307	18 42
Dot. amortissements et provisions sur immobilisations	91 973	92 47
Dot. provisions sur actif circulant	31 193	64
Dot. provisions pour risques et charges	4.504	-
Autres charges TOTAL	4 564 323 904	4 33 250 65
IOTAL	320 004	200 00
RESULTAT D'EXPLOITATION	27 085	76 45
QUOTES-PARTS DE RESULTAT INTER-ETABLISSEMENT		
Charges communes affectées	45.400	40.00
Transfert de charges aux programmes  TOTAL	45 433 - 45 433 -	40 90 40 90
TOTAL	- 43 433	40 90
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS		
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS Produits financiers	_	
	- 8 473	10 29
Produits financiers	8 473 - 8 473 -	10 29 10 29
Produits financiers Charges financiers		
Produits financiers Charges financiers  RESULTAT FINANCIER  PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		
Produits financiers Charges financiers  RESULTAT FINANCIER  PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS  Produits exceptionnels	- 8 473 -	
Produits financiers Charges financiers  RESULTAT FINANCIER  PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS  Produits exceptionnels Charges exceptionnelles	- 8 473 - - -	
Produits financiers Charges financiers  RESULTAT FINANCIER  PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS  Produits exceptionnels	- 8 473 -	
Produits financiers Charges financiers  RESULTAT FINANCIER  PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS  Produits exceptionnels Charges exceptionnelles  RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 8 473 - - -	
Produits financiers Charges financiers  RESULTAT FINANCIER  PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS  Produits exceptionnels Charges exceptionnelles  RESULTAT EXCEPTIONNEL  Participation des salariés	- 8 473 - - -	
Produits financiers Charges financiers  RESULTAT FINANCIER  PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS  Produits exceptionnels Charges exceptionnelles  RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 8 473 - - -	
Produits financiers Charges financiers  RESULTAT FINANCIER  PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS  Produits exceptionnels Charges exceptionnelles  RESULTAT EXCEPTIONNEL  Participation des salariés Impôts sur les bénéfices	- 8 473	10 29
Produits financiers Charges financiers  RESULTAT FINANCIER  PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS  Produits exceptionnels Charges exceptionnelles  RESULTAT EXCEPTIONNEL  Participation des salariés Impôts sur les bénéfices  TOTAL DES PRODUITS	- 8 473	- 10 29 - 327 10
Produits financiers Charges financiers  RESULTAT FINANCIER  PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS  Produits exceptionnels Charges exceptionnelles  RESULTAT EXCEPTIONNEL  Participation des salariés Impôts sur les bénéfices	- 8 473	10 29
Produits financiers Charges financiers  RESULTAT FINANCIER  PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS  Produits exceptionnels Charges exceptionnelles  RESULTAT EXCEPTIONNEL  Participation des salariés Impôts sur les bénéfices  TOTAL DES PRODUITS	- 8 473	10 29 - - 327 10
Produits financiers Charges financiers  RESULTAT FINANCIER  PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS  Produits exceptionnels Charges exceptionnelles  RESULTAT EXCEPTIONNEL  Participation des salariés Impôts sur les bénéfices  TOTAL DES PRODUITS	- 8 473	10 29 - - 327 10
Produits financiers Charges financiers  RESULTAT FINANCIER  PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS  Produits exceptionnels Charges exceptionnelles  RESULTAT EXCEPTIONNEL  Participation des salariés Impôts sur les bénéfices  TOTAL DES PRODUITS	- 8 473	10 29 - - 327 10

# Les indicateurs de la qualité de service

heures) une réponse à toute interrogation.

La SO SPACE place l'usager au centre de sa relation et s'efforce de répondre à ses attentes. Toujours apporter une réponse rapide et faciliter les interactions pour le confort de celui-ci, sont les axes prioritaires de la SO SPACE.

Aucune réclamation émanant de la clientèle n'a été enregistrée (reçue à l'accueil, reçue par courrier, téléphone ou mail).

☐ Service **e-clic**: A noter que la SO SPACE met à la disposition des usagers du stationnement (clients ou non) une adresse e-mail permettant aux usagers de l'interroger sur leurs cas particuliers et d'obtenir rapidement réponse à leur besoin.

☐ Via le site internet de la SO SPACE un formulaire de contact permet d'apporter dans la journée (ou maximum 48)



# LES TRAVAUX SIGNIFICATIFS

Les informations ci-après permettent d'informer la collectivité sur l'état du patrimoine.

Les **ANNEXES 8** et **9** présentent un état du suivi du programme d'investissements et gros entretien nécessaires au maintien en bon état des équipements et matériels permettant la marche de l'exploitation du service public ainsi que la charge économique correspondante.

# Les gros entretiens / renouvellement d'équipements / nouveaux investissements au cours de l'exercice 2021

- Mise en place d'un nouveau moyen de paiement via l'application mobile PARKNOW: cette mise en place permet au titulaire de l'application Parknow de pouvoir entrer dans l'un des parkings (Marcel Paul, La Roulière et Hôtel de Ville) sans prendre de ticket. En effet, sa plaque d'immatriculation est reconnue en entrée véhicule et la barrière se lève automatiquement. En se présentant en sortie véhicule, il n'est pas nécessaire de passer par les caisses automatiques et le compte Parknow est débité par la suite du montant dû en stationnement.
- Travaux de résine niveau 3 et peinture sur portail entrée/sortie
- Création site internet

### Les projets

- Mise en place de cases réservées aux véhicules électriques
- Installation d'une ruche

Etabli à Niort, le 12 juillet 2022

**Le Directeur Général**, Sébastien PORTET

# CADENCEMENT DES TRAVAUX DE GROS ENTRETIENS

Mise à jour 31-12-2021

Coûts prévisionnels	Désignation	Durée de Vie	┡													
ocate providential	Doorghadon	Duito do Vio	2017	2017 réalisé	<b>201</b> 8	2018 réalisé	2019	2019 réalisé	2020	2021	2021 réalisé	2022	2023	2024	2025	202
	Réfection résine															_
45 000 €	* R.D.C (2016)															<u> </u>
45 000 €	* N+1 (2017)	10 ans	$\times$	24 666€												
45 000 €	* N+2		∟		$\times$	13 670 €	$\times$	26 500 €								$oxed{oxed}$
52 000 €	* N+3 (2001)									$\times$	51 587 €					
30 000 €	* Terrasse	25 ans	┞													$oxed{oxed}$
	Réfection peinture		1													
	plafond et mur		L													
10 000€	* R.D.C mur (2010)											$\geq$	$\simeq$			$oxed{oxed}$
55 000 €	* R.D.C plafond (2009)	10 ans										$\times$	$\times$			
19 913 €	* N+1 (2010)															
19 913 €	* N+2 (2010)															
19 913€	* N+3															
18 020 €	* Terrase ( Charpente métallique ) (2006)												$>\!\!<$			
15 600 €	Réfection grilles protection (2007)	10 ans											$\times$			
	Réfection peinture escaliers															
3 900 €	* Rue Tartifume	10 ans						4 087 €								
4 000 €	* Rue de La Boule d'Or							5 372€								
	Hall piétons															
5 000 €	* Mur carrelage (2003)	20 ans														
	Réfection peinture portails entrée/sortie									$\times$	4 054 €					
	Réfection façades															
20 000€	* Rue Tartifume (2008)	20 ans														
40 000 €	* Rue de La Boule d'Or (2008)															Г
37 000 €	* Coté EDF (2009)															
20 000€	Réfection toiture	30 ans														
																_
Prévisionnel	Montant travaux	I		999		€70 €		5 959 €		9 000 €	5641€	30 000 €				

Annexe 9

# CADENCEMENT DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT PARKING MARCEL PAUL

Mise à jour 31-12-2021

Coûte prévisionnele	Décianation	Durée de Vie							Année	:S						
Coûts prévisionnels	Désignation	Duree de vie	2017	2017 réalisé	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
	Réfection sol escaliers + hall															
18 000 €	* Rue Tartifume (2008)	20 ans													$\times$	
15 000 €	* Rue de La Boule d'Or (2008)														$\times$	
	Remplacement contrôle	10 ans	$\nabla$	97 423,60 €										egraphical		
115 000 €	d'accès et caisses	10 ans	ightharpoonup											$\sim$		
8 137 €	Installation fibre optique (2011)															
38 079 €	Remplacement GTC (2011)	10 ans														
50 000 €	Remplacement ascenseurs	20 ans														
15 000 €	Remplacement groupe	20 ans														
3 000 €	Remplacement échappement (2006)	20 ans											$\simeq$			
	Remplacement détection incendie	10 ans														
3 600 €	Réfection de gouttières (2003)	30 ans														
7 700 €	Châssis vitré alu escalier principal (2004)	20 ans									$\times$					
			•	· ·												
	Montant investissements		115 000	97 424												



# **DSP** parking Saint Jean

Actualisée : 25 08 2022





# **IDENTITE**

# **Parking Saint Jean**

**DSP**: délégataire So Space, président : Jérôme BALOGE , DG : Sébastien PORTET depuis le 08/02/2021 Contrat de **Construction et exploitation du parc de stationnement Saint Jean (concession)** contrat de 40 ans à partir du jour de la mise en service de l'ouvrage, fin du contrat le 21/07/2034.

Le parking est situé au cœur du quartier historique du Centre-Ville, sous une résidence. Il propose des abonnements et des amodiations. Il dispose d'une capacité de **146 places.** 

### Objet de la concession :

- Réalisation des travaux
- Exploitation
  - la gestion ou l'amodiation des places de stationnement.

### Vie du contrat

L'avenant n°7 a été autorisé en 2019. Les modifications suivantes ont été apportées :

- la Ville ne refacture plus à la So Space à compter du 01/01/2020, la taxe foncière sur les propriétés bâties, la taxe spéciale d'équipement et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères,
- la date de transmission par le concessionnaire du compte rendu annuel a été uniformisée sur l'ensemble des concessions au 1<sup>er</sup> juin de l'année N+1.

# Redevance versée par le délégataire (pour occupation du domaine public)

Elle est fixée à 1% du chiffre d'affaires de l'année précédente.

Elle s'élève à 8 391,86 € pour les 4 parkings en concession, dont 946,33 € pour le parking Saint Jean.

### La compensation financière versée par la Ville

La Ville de Niort vote chaque année les tarifs du stationnement et compense financièrement la So Space, du différentiel entre les tarifs « économiques » permettant l'équilibre financier du contrat par rapport aux tarifs votés.

La compensation financière versée par la Ville en 2021 pour les 4 parkings en concessions est de 172 056 € HT dont 42 518 € HT pour Saint Jean.

# **BILAN 2021**

### Personnel

- Fonctions supports : 1 Directeur Général, 1 responsable RH & Juridique (0,6 ETP), 1 responsable comptable (0,65 ETP), 1 comptable
- Pour l'activité stationnement : 1 directeur du Stationnement, à l'accueil : 1 responsable Gestion Exploitation, 1 secrétaire de gestion, 1 secrétaire confirmée, 1 secrétaire, 1 technicien Chef d'exploitation, 3 techniciens, 5 opérateurs Poste de Contrôle Centralisé

Les moyens humains et techniques sont mutualisés entre les concessions et les parkings aménagés en surface et en ouvrage.

### La communication

La valorisation de l'offre de stationnement est réalisée d'un manière globale via le guide de stationnement diffusé et le site internet. Il n'y a pas d'actions de communication spécifique pour le parking Saint Jean dans la mesure ou il n'y a pas de clientèle horaire (uniquement des abonnements et amodiations).

En gros entretiens, renouvellement et nouvel investissement : travaux de peintures sur grille d'entrées/sorties des véhicules (3 050 € HT) et création site internet. Il n'y a pas eu de travaux de remplacement sur l'exercice. Projet : mise en place de cases réservées aux véhicules électriques.

# **DSP parking Saint Jean**

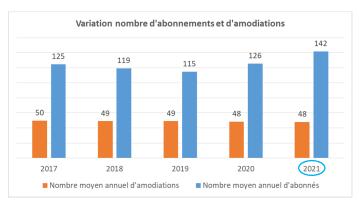
Actualisée : 25 08 2022





# PRINCIPAUX CHIFFRES

# La fréquentation



# • Le compte d'exploitation

REALISE - parking SAINT JEAN	2017	2018	2019	2020	2021
Sous-total Chiffre d'affaires	101 161 €	99 849 €	93 100 €	101 894 €	112 178 €
Total produits d'exploitation (hors compensation)	101 655 €	101 150 €	94 353 €	102 112 €	115 263 €
Total Charges d'exploitation	170 402 €	190 462 €	163 237 €	156 062 €	167 853 €
Total résultat d'exploitation (hors compensation)	- 68 747 €	- 89 312 €	- 68 884 €	- 53 950 €	- 52 590 €
Total résultat financier	- 5144€	- 4558€	- 3 973 €	- 3387€	- 2801€
Total résultat exceptionnel	13 339 €	13 339 €	13 339 €	13 339 €	13 339 €
Résultat courant avant impôts	- 60 552 €	- 80 531 €	- 59 518 €	- 43 998 €	- 42 052 €
Compensation concession	56 157 €	84 256 €	76 781 €	62 828 €	42 518 €
Résultat avant impôts	- 4395€	3 725 €	17 263 €	18 830 €	466 €
Produit d'exploitation (avec compensation)	157 812 €	185 406 €	171 134 €	164 940 €	157 781 €
Résultat d'exploitation (avec compensation)	- 12 590 €	- 5 056€	7897€	8 878 €	- 10 072 €

Vision complète des financements de la Ville, le différentiel d'abonnements étant inclus dans les produits :

Saint Jean - Financements de la Ville	2017	2018	2019	2020	2021
Saint Jean - différentiel abonnements	8 342 €	8641€	8 481€	9 423€	11 104 €
Saint Jean - Compensation DSP	56 157 €	84 256 €	76 781 €	62 828 €	42 518 €
TOTAL financements Ville de Niort	64 499 €	92 897 €	85 262 €	72 251 €	53 622 €

# Les ratios







# **DSP parking Hôtel de Ville**

Actualisée : 25 08 2022







# **IDENTITE**

# Parking Hôtel de Ville

**DSP**: délégataire So Space, président : Jérôme BALOGE, DG : Sébastien PORTET depuis le 08/02/2021 Contrat de **Construction et exploitation du parc de stationnement Hôtel de Ville (concession)** 

contrat de 40 ans à partir du jour de la mise en service de l'ouvrage, fin du contrat en 2037.

Le parking est situé au cœur du centre-ville au pied de l'Hôtel de Ville et à deux pas des Halles de Niort. Il propose du stationnement horaire et des abonnements. Le parking Hôtel de Ville dispose de **244 places.** 

### Objet de la concession :

- Réalisation des travaux
- Exploitation:
  - la gestion ou l'amodiation des places de stationnement,
  - la gestion ou amodiation d'emplacements dans l'emprise du parc à caractère commercial, publicitaire. 1 écran LED diffuse de la publicité dynamique dans le parking.

### Vie du contrat

L'avenant n°7 a été autorisé en 2019. Les modifications suivantes ont été apportées :

- la Ville ne refacture plus à la So Space à compter du 01/01/2020, la taxe foncière sur les propriétés bâties, la taxe spéciale d'équipement et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ;
- la date de transmission par le concessionnaire du compte rendu annuel a été uniformisée sur l'ensemble des concessions au 1<sup>er</sup> juin de l'année N+1.

### Redevance versée par le délégataire (pour occupation du domaine public)

Elle est fixée à 1% du chiffre d'affaires de l'année précédente.

Elle s'élève à 8 391,86 € pour les 4 parkings en concession, dont 2 575,43 € pour le parking HDV.

### La compensation financière versée par la Ville

La Ville de Niort vote chaque année les tarifs du stationnement et compense financièrement la So Space, du différentiel entre les tarifs « économiques » permettant l'équilibre financier du contrat par rapport aux tarifs votés.

La compensation financière versée par la Ville en 2021 pour les 4 parkings en concessions est de 172 056 € HT dont 0 € pour Hôtel de Ville.

# **BILAN 2021**

### Personnel

- Fonctions supports : 1 Directeur Général, 1 responsable RH & Juridique (0,6 ETP), 1 responsable comptable (0,65 ETP), 1 comptable
- Pour l'activité stationnement : 1 directeur du Stationnement, à l'accueil : 1 responsable Gestion Exploitation, 1 secrétaire de gestion, 1 secrétaire confirmée, 1 secrétaire, 1 technicien Chef d'exploitation, 3 techniciens, 5 opérateurs Poste de Contrôle Centralisé

Les moyens humains et techniques sont mutualisés entre les concessions et les parkings aménagés en surface et en ouvrage.

### La communication

La valorisation de l'offre de stationnement se fait selon 2 vecteurs. Elle est réalisée d'une manière globale (guide de stationnement diffusé et le site internet) et d'une manière ciblée sur un thème précis ( la pause déjeuner à 1€ dans les parkings, la 1ère heure gratuite ... sur différents supports). La première heure gratuite a été mise en place au 01/12/2020.

En gros entretiens, renouvellement et nouvel investissement : Mise en place d'un nouveau moyen de paiement (Parknow), travaux de peintures sur menuiseries (6 118 € HT) et création site internet. Il n'y a pas eu de travaux de remplacement sur l'exercice. Projet : mise en place de cases réservées aux véhicules électriques.

# DSP parking Hôtel de Ville

ctualisée : 25 08 2022

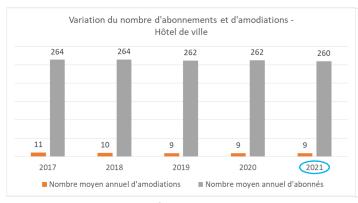


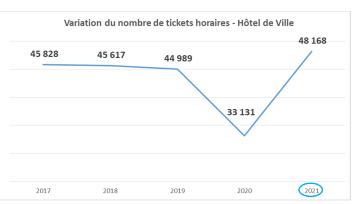




# PRINCIPAUX CHIFFRES

# La fréquentation





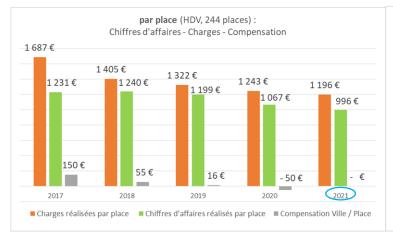
# Le compte d'exploitation

REALISE - Parking Hôtel de Ville	2017	2018	2019	2020	2021
Sous-total Chiffre d'affaires	300 478 €	302 654 €	292 467 €	260 394 €	243 019 €
Total produits d'exploitation (hors compensation)	300 780 €	302 974 €	292 787 €	263 357 €	243 639 €
Total Charges d'exploitation	393 380 €	326 675 €	308 689 €	291 580 €	282 200 €
Total résultat d'exploitation (hors compensation)	- 92 600 €	- 23 701 €	- 15 902 €	- 28 223 €	- 38 561 €
Total résultat financier	- 18 266 €	- 16 069 €	- 13 882 €	- 11 701 €	- 9 645 €
Total résultat exceptionnel	47 204 €	48 353 €	48 353 €	48 353 €	48 353 €
Résultat courant avant impôts	- 63 662 €	8 583 €	18 569 €	8 429 €	147 €
Compensation concession	36 706 €	13 335 €	3 815 €	- 12 236 €	- €
Résultat avant impôts	- 26 956 €	21 918 €	22 384 €	- 3807€	147 €
Produit d'exploitation (avec compensation)	337 486 €	316 309 €	296 602 €	251 121 €	243 639 €
Résultat d'exploitation (avec compensation)	- 55 894 €	- 10 366 €	- 12 087 €	- 40 459 €	- 38 561 €

Vision complète des financements de la Ville, le différentiel d'abonnements étant inclus dans les produits :

HDV - Financements de la Ville	2017	2018	2019	2020	2021
HDV - différentiel abonnements	14888€	15 159€	15 041 €	15 116€	14 277 €
HDV - Compensation DSP	36 706€	13 335€	3 815€	- 12 236€	- €
TOTAL financements Ville de Niort	51 594€	28 494 €	18 856 €	2 880 €	14 277 €

# Les ratios







# **DSP parking La Roulière**

Actualisée: 25 08 2022





# **IDENTITE** Parking La Roulière

**DSP**: délégataire So Space, président : Jérôme BALOGE, DG : Sébastien PORTET depuis le 08/02/2021 Contrat de Construction et exploitation du parc de stationnement La Roulière (concession)

contrat de 80 ans à partir du jour de la mise en service de l'ouvrage, fin du contrat le 25/06/2070.

Le parking est situé au cœur du quartier historique à proximité des Halles, sous une résidence. Il propose du stationnement horaire et des abonnements. Le parking La Roulière dispose de 350 places.

### Objet de la concession :

- Réalisation des travaux
- Exploitation :
  - la gestion ou l'amodiation des places de stationnement,
  - · la gestion ou amodiation d'emplacements dans l'emprise du parc à caractère commercial, publicitaire,
  - depuis le 01/06/2021, la gestion d'un local vélo (8 contrats vélos au 31/12/2021).

### Vie du contrat

L'avenant n°7 a été autorisé en 2019. Les modifications suivantes ont été apportées :

- la Ville ne refacture plus à la So Space à compter du 01/01/2020, la taxe foncière sur les propriétés bâties, la taxe spéciale d'équipement et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères,
- la date de transmission par le concessionnaire du compte rendu annuel a été uniformisée sur l'ensemble des concessions au 1er juin de l'année N+1.

# Redevance versée par le délégataire (pour occupation du domaine public)

Elle est fixée à 1% du chiffre d'affaires de l'année précédente.

Elle s'élève à 8 391,86 € pour les 4 parkings en concession, dont 1 648,83 € pour le parking La Roulière.

### La compensation financière versée par la Ville

La Ville de Niort vote chaque année les tarifs du stationnement et compense financièrement la So Space, du différentiel entre les tarifs « économiques » permettant l'équilibre financier du contrat par rapport aux tarifs votés.

La compensation financière versée par la Ville en 2021 pour les 4 parkings en concessions est de 172 056 € HT dont 129 538 € pour La Roulière.

# **BILAN 2021**

### Personnel

- Fonctions supports: 1 Directeur Général, 1 responsable RH & Juridique (0,6 ETP), 1 responsable comptable (0,65 ETP), 1 comptable
- Pour l'activité stationnement : 1 directeur du Stationnement, à l'accueil : 1 responsable Gestion Exploitation, 1 secrétaire de gestion, 1 secrétaire confirmée, 1 secrétaire, 1 technicien Chef d'exploitation, 3 techniciens, 5 opérateurs Poste de Contrôle Centralisé

Les moyens humains et techniques sont mutualisés entre les concessions et les parkings aménagés en surface et en ouvrage.

### La communication

La valorisation de l'offre de stationnement se fait selon 2 vecteurs. Elle est réalisée d'une manière globale (guide de stationnement diffusé et le site internet) et d'une manière ciblée sur un thème précis ( la pause déjeuner à 1€ dans les parkings, la 1ère heure gratuite ...). La première heure gratuite a été mise en place au 01/12/2020. Mise en place d'abonnement spécial deux-roues et d'un abonnement pour les étudiants à compter du 01/09/2021.

En gros entretiens, renouvellement et nouvel investissement : Mise en place d'un nouveau moyen de paiement (Parknow), travaux de peintures des murs escaliers rue basse et central (9 817 € HT) et création site internet. Il y a eu des travaux de remplacement : le désenfumage (219 062 € HT). Projet : mise en place de cases réservées aux véhicules électriques.

# **DSP** parking la Roulière

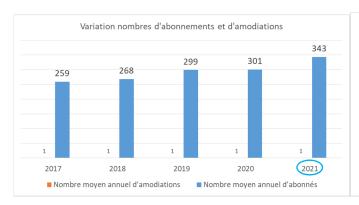
Actualisée : 25 08 2022

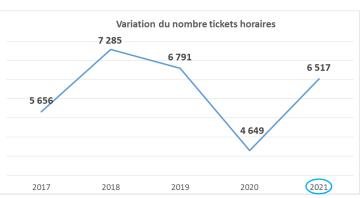




# PRINCIPAUX CHIFFRES

# La fréquentation





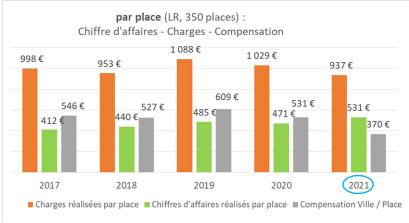
Le compte d'exploitation

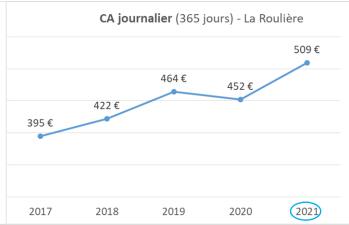
Le compte a exploitation	•				
REALISE - parking LA ROULIERE	2017	2018	2019	2020	2021
Sous-total Chiffre d'affaires	144 135 €	154 007 €	169 625€	164 886 €	185 812€
Total produits d'exploitation	149 193 €	170 069 €	170 270 €	168 856 €	185 926 €
(hors compensation)	149 193 €	1/0 069 €	1/0 2/0 €	108 830 €	103 920 €
Total Charges d'exploitation	343 707 €	329 274 €	377 411 €	358 110 €	326 097 €
Total résultat d'exploitation	104 544 6	450 305 6	207.444.6	400 354 6	440 474 6
(hors compensation)	- 194 514 €	- 159 205 €	- 207 141 €	- 189 254 €	- 140 171 <del>€</del>
Total résultat financier	- 5472€	- 4315€	- 3 243 €	- 2 183 €	- 1801€
Total résultat exceptionnel	16 400 €	- 806 €	16 400 €	16 400 €	16 400 €
Résultat courant avant impôts	- 183 586 €	- 164 326 €	- 193 984 €	- 175 037 €	- 125 572 €
Compensation concession	191 129 €	184 458 €	213 132 €	185 756 €	129 538 €
Résultat avant impôts	7 543 €	20 132 €	19 148 €	10 719 €	3 966 €
Produit d'exploitation (avec compensation)	340 322 €	354 527 €	383 402 €	354 612 €	315 464 €
Résultat d'exploitation (avec compensation)	- 3 385 €	25 253 €	5 991 €	- 3498€	- 10 633 €

Vision complète des financements de la Ville, le différentiel d'abonnements étant inclus dans les produits :

La Roulière - Financements de la Ville	2017	2018	2019	2020	2021
La Roulière - différentiel abonnements	69 040 €	71 931 €	75 627 €	76 982 €	86 497 €
La Roulière- Compensation DSP	191 129€	184 458 €	213 132 €	185 756€	129 538 €
TOTAL financements Ville de Niort	260 169 €	256 389 €	288 759 €	262 738 €	216 035 €

# Les ratios







# **DSP parking Marcel Paul**

Actualisée : 25 08 2022





# **IDENTITE**

# **Parking Marcel Paul**

**DSP**: délégataire So Space, président : Jérôme BALOGE, DG : Sébastien PORTET depuis le 08/02/2021 Contrat de **Construction et exploitation du parc de stationnement Marcel Paul (concession)** contrat de 80 ans à partir du jour de la mise en service de l'ouvrage, fin du contrat le 03/08/2068 Le parking est situé entre la rue Marcel Paul et la rue de la Boule d'Or. Il propose du stationnement horaire et des abonnements . Le parking Marcel Paul comporte **471 places.** 

### Objet de la concession :

- Réalisation des travaux
- Exploitation :
  - la gestion ou l'amodiation des places de stationnement,
  - la gestion ou amodiation d'emplacements dans l'emprise du parc à caractère commercial, publicitaire. 1 écran LED diffuse de la publicité dynamique dans le parking,
  - la gestion d'un local vélo depuis le 01/06/2020 (au 31/12/2021, 28 abonnés)

### Vie du contrat

L'avenant n°7 a été autorisé en 2019. Les modifications suivantes ont été apportées :

- la Ville ne refacture plus à la So Space à compter du 01/01/2020, la taxe foncière sur les propriétés bâties, la taxe spéciale d'équipement et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères,
- la date de transmission par le concessionnaire du compte rendu annuel a été uniformisée sur l'ensemble des concessions au 1<sup>er</sup> juin de l'année N+1.

### Redevance versée par le délégataire (pour occupation du domaine public)

Elle est fixée à 1% du chiffre d'affaires de l'année précédente.

Elle s'élève à 8 391,86 € pour les 4 parkings en concession, dont 3 221,27 € pour le parking Marcel Paul

### La compensation financière versée par la Ville

La Ville de Niort vote chaque année les tarifs du stationnement et compense financièrement la So Space, du différentiel entre les tarifs « économiques » permettant l'équilibre financier du contrat par rapport aux tarifs votés.

La compensation financière versée par la Ville en 2021 pour les 4 parkings en concessions est de 172 056€ HT dont 0 € pour Marcel Paul.

# **BILAN 2021**

### Personnel

- Fonctions supports : 1 Directeur Général, 1 responsable RH & Juridique (0,6 ETP), 1 responsable comptable (0,65 ETP), 1 comptable
- Pour l'activité stationnement : 1 directeur du Stationnement, à l'accueil : 1 responsable Gestion Exploitation, 1 secrétaire de gestion, 1 secrétaire confirmée, 1 secrétaire, 1 technicien Chef d'exploitation, 3 techniciens, 5 opérateurs Poste de Contrôle Centralisé

Les moyens humains et techniques sont mutualisés entre les concessions et les parkings aménagés en surface et en ouvrage.

### La communication

La valorisation de l'offre de stationnement se fait selon 2 vecteurs. Elle est réalisée d'une manière globale (guide de stationnement diffusé et le site internet) et d'une manière ciblée sur un thème précis ( la pause déjeuner à 1€ dans les parkings, la 1ère heure gratuite ... sur différents supports). La première heure gratuite a été mise en place sur les parkings Marcel Paul, La Roulière et HDV au 01/12/2020.

En gros entretiens, renouvellement et nouvel investissement : Mise en place d'un nouveau moyen de paiement (Parknow), travaux de résine niveau 3 et peinture sur portail (55 641 € HT) et création site internet. Il n'y a pas eu de travaux de remplacement sur l'exercice. Projets : mises en place de cases réservées aux véhicules électriques et installation d'une ruche.



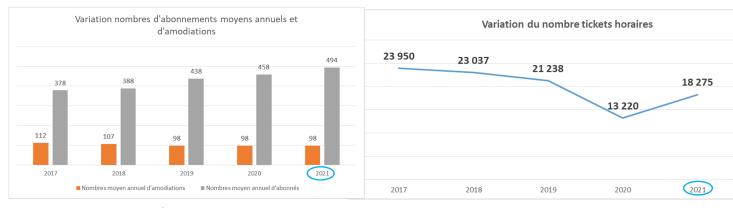
Actualisée : 25 08 2022





# PRINCIPAUX CHIFFRES

# La fréquentation



# Le compte d'exploitation

REALISE - Parking MARCEL PAUL	2017	2018	2019	2020	2021
Sous-total Chiffre d'affaires	309 647 €	314 661 €	339 616 €	324 977 €	350 368 €
Total produits d'exploitation (hors compensation)	314 302 €	314 981 €	340 193 €	325 332 €	350 988 €
Total Charges d'exploitation	371 709 €	367 215 €	371 465 €	291 560 €	369 337 €
Total résultat d'exploitation (hors compensation)	- 57 407 €	- 52 234 €	- 31 272 €	33 772 €	- 18 349 €
Total résultat financier	- 17 313 €	- 14 942 €	- 12 604 €	- 10 290 €	- 8 473 €
Total résultat exceptionnel	- €	- €	- €	- €	- €
Résultat courant avant impôts	- 74 720 €	- 67 176 €	- 43 876 €	23 482 €	- 26 822 €
Compensation concession	91 151 €	93 094 €	66 996 €	1 769 €	- €
Résultat avant impôts	16 431 €	25 918 €	23 120 €	25 251 €	- 26 822 €
Produit d'exploitation (avec compensation)	405 453 €	408 075 €	407 189€	327 101 €	350 988 €
Résultat d'exploitation (avec compensation)	33 744 €	40 860 €	35 724 €	35 541 €	-18 349 €

Vision complète des financements de la Ville, le différentiel d'abonnements étant inclus dans les produits :

Marcel Paul - financements de la Ville	2017	2018	2019	2020	2021
Marcel Paul - différentiel abonnements	70 719€	77 817 €	90 464 €	94 388 €	100 567 €
Marcel Paul - Compensation DSP	91 151€	93 094 €	66 996 €	1769€	- €
TOTAL financements Ville de Niort	161 870 €	170 911 €	157 460 €	96 157 €	100 567 €

# Les ratios

